

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE THÉÂTRE POLITIQUE CHEZ JACQUES FERRON

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR

PATRICK LAQUERRE

NOVEMBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier ma directrice Lucie Robert pour son calme, sa grande patience et ses bons conseils, sans lesquels ce mémoire n'aurait jamais pu être mené à terme. Je tiens également à exprimer toute ma gratitude envers mon amoureuse Mélanie Kamel qui n'a jamais cessé de m'appuyer et de croire en moi, ainsi que mes deux garçons, Serge et Lionel, pour leur bonne humeur, sans oublier ma mère, Diane Lacasse, pour sa présence et son soutien inconditionnel durant toute la durée de mes études.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	iv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I UNE HISTOIRE EN MARCHÉ.....	9
CHAPITRE II L'ÉCLATEMENT DU PERSONNAGE.....	39
CHAPITRE III D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE.....	65
CONCLUSION.....	88
BIBLIOGRAPHIE.....	93

RÉSUMÉ

Au tournant des années 1950, le Québec, à l'instar des autres sociétés occidentales, est secoué par de nombreux changements sociaux qui s'étaient amorcés au tournant du XX^e siècle et accélérés avec la guerre de 1939-1945 : urbanisation, prospérité économique, naissance d'une classe moyenne, etc. Toute une génération commence à rompre avec le nationalisme de survivance, les valeurs et les institutions traditionnelles (le passé, la religion, la paroisse, la famille) imposés par les anciennes élites qui, de leur côté, groupées autour des milieux cléricaux et de la figure de Maurice Duplessis, durcissaient leur réflexe conservateur afin de protéger le statu quo. Les écrivains, comme leurs compatriotes, ne peuvent demeurer insensibles devant les bouleversements et les contradictions qui se confrontent dans leur société. La thématique de leurs œuvres en est profondément renouvelée. C'est le cas de Jacques Ferron, qui s'intéresse au théâtre politique. Sa pièce *Les grands soleils* appartient à ce type de dramaturgie, inspirée entre autres des théâtres de Jean Giraudoux et de Bertolt Brecht. Écrivain engagé (il s'oppose ouvertement au régime de Duplessis dans les journaux depuis 1948), Ferron n'hésite pas à mêler esthétique et politique et à faire preuve d'invention formelle, dans le but d'amener le spectateur à réfléchir sur la proposition théâtrale qui lui est présentée. L'objectif général de ce mémoire est de montrer que les changements formels apportés par Ferron dans sa dramaturgie des *Grands soleils* ont un effet politique de désaliénation, par le fait qu'ils mettent en évidence les caractères essentiels des discours : enjeux politiques, intentions idéologiques. En suivant les travaux de Ryngaert, de Sarrazac et de Szondi, dans leur analyse du théâtre moderne, nous étudierons d'abord comment l'articulation de l'espace-temps de la pièce nous aide à décoder la dialectique instaurée par le jeu des références historiques. Ensuite, nous déterminerons de quelle manière la construction des personnages contribue à souligner le parti-pris idéologique de l'écrivain. Enfin, nous analyserons en quoi le recours au cérémonial nous permet de mieux comprendre comment tout le système narratif se construit et engage la compréhension de la critique sociopolitique, selon les effets recherchés par l'auteur.

Mots clés : Jacques Ferron – Théâtre – Politique – Québec – XXe siècle

INTRODUCTION

Pendant la crise économique des années 1929-1939, l'État fédéral canadien, à l'instar de plusieurs pays du monde occidental, est amené à intervenir davantage dans l'économie, afin de répondre aux besoins de sa population. À cette époque, se consolide aussi dans le gouvernement de Richard Bedford Bennett et, après lui, dans celui de Mackenzie King, l'idée « d'un nationalisme canadien-anglais qui veut voir l'État fédéral devenir un État national.¹ » Le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale vient fournir à King, sous le couvert de la loi des Mesures de guerre, l'occasion de s'accaparer « l'essentiel des pouvoirs économiques et juridiques qu'il partageait avec les provinces² » et, du coup, d'imposer ce « nouveau fédéralisme [qui] cherch[e] à promouvoir l'émergence d'un sentiment d'identité et d'appartenance qui serait commun à tous les citoyens du Canada.³ » King travaille aussi à moderniser l'appareil gouvernemental. Entre autres, il ouvre la fonction publique aux universitaires et vote des lois à caractère progressiste qui font miroiter plusieurs avantages⁴.

Au Québec, Maurice Duplessis, chef du gouvernement de l'Union nationale⁵, fait la lutte à ce mouvement de centralisation fédérale et défend une vision autonomiste de sa province. Jouant sur la corde nationaliste, il promet de protéger la langue et la foi catholique des Canadiens français. Toutefois, il continue à appliquer le modèle économique libéral en

¹ Michel Sarra-Bournet, « Maurice Duplessis », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 16 novembre 2013.

URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/duplessis_maurice_le_noblet_18F.html/

² Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930, tome II*, Montréal, Boréal, 1989, p. 160.

³ *Ibid.*

⁴ « [...] pensions de vieillesse, assurance-chômage, allocations familiales, aide à l'enseignement secondaire et supérieur, assurance-santé, Code national du travail, etc. », *Ibid.*, p. 153.

⁵ Au pouvoir de 1936 à 1939 et de 1944 jusqu'à sa mort en fonction, en 1959.

vigueur depuis le début du siècle au Québec, lequel est fondé sur l'initiative privée et sur l'apport de capitaux américains, ce qui, paradoxalement, contribue à déposséder les Québécois de la maîtrise de leur économie et du développement de leur territoire. De plus, et contrairement au gouvernement fédéral, Duplessis refuse d'utiliser ses pouvoirs pour entamer des réformes et laisse à un clergé sous-financé le contrôle des systèmes d'éducation et de santé et des services sociaux. Idéologiquement proche des valeurs conservatrices de l'Église⁶, il défend un Québec qui correspond de moins en moins à la réalité. En outre, il dénonce l'urbanisation et la modernisation des modes de vie et présente les pressions pour le changement, qu'elles proviennent du gouvernement fédéral ou des syndicats de travailleurs, comme des influences extérieures néfastes pour la province de Québec. En résumé, son conservatisme politique et social a pour conséquence de faire apparaître comme rétrograde sa vision du Québec à toute une génération (d'intellectuels, d'universitaires, d'artistes, de syndicalistes et de travailleurs) qui tente de poser un regard plus progressiste sur sa société.

Plusieurs écrivains, devant les contradictions et les bouleversements qui s'affrontent dans leur société, renouvellent en profondeur les thématiques de leurs œuvres. Au théâtre, Gratien Gélinas est le premier à disséquer la famille québécoise et le prolétariat urbain dans tous leurs comportements traditionnels. Il dénonce, en particulier, les mentalités religieuses et morales qui exilent les gens d'eux-mêmes. Ses personnages suscitent la sympathie du public : « ils parlent une langue directe dont la vérité saute aux yeux [et] leur rêve, à peine défini, ce qui permet à chacun d'y projeter ses propres désirs, est celui de la nouvelle génération.⁷ » Cependant, si son écriture dramatique se définit par l'émergence d'un certain réalisme et utilise l'analyse psychologique, elle appartient toujours au « burlesque et à la tradition populaire⁸ ». Pour contester les structures sociales, d'autres auteurs s'imprègnent plutôt des mouvements de l'avant-garde qui se manifestent en Europe à la même période. C'est le cas du docteur Jacques Ferron, qui s'intéresse au théâtre politique. Sa pièce *Les grands soleils*,

⁶ « [...] défense de la race canadienne-française, son essor et ses intérêts, ses valeurs traditionnelles comme la famille (respect de la hiérarchie, soumission de la femme à son mari, natalisme), l'agriculture, l'éducation... », dans Paul-André Linteau, *op. cit.*, p. 700.

⁷ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, p. 356.

⁸ *Ibid.*, p. 359.

publiée en 1958, mais dont le véritable « retentissement⁹ » ne se produira que lorsqu'elle sera jouée pour la première fois, en 1968, s'apparente à ce type de dramaturgie qui rappelle, entre autres, les auteurs Jean Giraudoux et Bertolt Brecht.

Comme bon nombre de ses compatriotes, Ferron pense que l'autonomisme de Duplessis constitue un obstacle à l'édification d'une société moderne. Dès 1948, dans des lettres qu'il adresse aux journaux, Ferron critique ouvertement les politiques conservatrices de Duplessis (par exemple, « l'ineffable¹⁰ » Loi du cadenas) et défend des idéaux progressistes (justice sociale, solidarité humaine, etc.) associés aux partis de gauche¹¹. Il accuse également les élites cléricales et conservatrices d'orienter l'historiographie nationale. Dans une lettre de 1951, Ferron dénonce l'abbé Lionel Groulx, dont l'idéologie nationaliste sous-tend celle de Duplessis, et l'accuse de valoriser de fausses représentations du pays. Il lui reproche, entre autres choses, de tourner « le dos à l'avenir », d'être « penché sur un passé [...] qui n'est pas celui de l'histoire¹² » et de « proposer Dollard des Ormeaux comme un modèle¹³ » pour les Québécois. Des Ormeaux est un personnage historique français de l'époque de la Nouvelle-France qui aurait, d'après l'interprétation de Groulx, héroïquement « arrêté l'armée iroquoise [...] en marche contre Québec¹⁴ ». Contrairement à Groulx, qui élève Des Ormeaux au rang de mythe, Ferron ne voit en cet aventurier qu'un « voleur de pelleteries¹⁵ ». Ferron se mêle donc d'histoire parce qu'il milite pour la pluralité de ses interprétations. Pour lui, l'histoire du Québec commence véritablement avec la naissance du nationalisme canadien-français, lors de la Rébellion de 1837-1838.

Le passé de l'abbé Groulx, écrit-il, est la mobilisation des ombres contre les vivants de l'histoire. Il veut nous faire oublier que nous avons cessé d'être une peuplade pour

⁹ Adrien Gruslin, « Je crois en la mort du metteur en scène : entretien avec Albert Millaire », *Jeu : revue de théâtre*, n° 25, 1982, p. 165.

¹⁰ Jacques Ferron, *Les lettres aux journaux*, Montréal, VLB Éditeur, 1985, p. 25. Cette loi autorisait la fermeture de tout lieu susceptible de permettre la propagande communiste et le militantisme syndical.

¹¹ Ferron s'en prend tantôt à ses confrères médecins qui s'opposent « à la médecine d'État », tantôt aux détracteurs du communisme, qu'il soit « cleric de Sainte-Croix » ou « directeur adjoint de l'escouade municipale antisubversive », etc. *Ibid.*, p. 35, 26 et 52.

¹² *Ibid.*, p. 74.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 120.

¹⁵ *Ibid.*

devenir un peuple en 1837, que c'est dans la révolte [...] que nous avons pris conscience de nous-mêmes.¹⁶

Si les premières pièces de théâtre de Ferron sont plutôt classiques et, de prime abord, assez étrangères aux réalités québécoises, on observe chez lui le souci de la modernité. Par exemple, dans sa première pièce, intitulée *L'Ogre*, parue en 1949, il joue « sur l'illusion dramatique, se permettant d'enjamber le quatrième mur.¹⁷ » En 1947, il confie être « grandement impressionné¹⁸ » par les pièces *Électre* (1937) de Jean Giraudoux, et *Les mouches* (1943) de Jean-Paul Sartre : des dramaturgies à la fois de facture classique, en ce sens que Giraudoux et Sartre, comme les Anciens, s'inspirent d'un passage épique (l'*Odyssée* d'Homère chez le premier, *Le Mythe des Atrides*, chez le second), et modernes, parce que ce « détour par l'Antiquité leur confère une ambiguïté opportune pour parler du présent.¹⁹ » D'un côté, Giraudoux procède à de nombreuses modifications anachroniques dans lesquelles l'actualité contemporaine est bien reconnaissable, notamment dans le rôle du « couple bourgeois comme un mirage burlesque du couple tragique.²⁰ » D'un autre côté, si la pièce de Sartre, contrairement à celle de Giraudoux, n'innove pas sur le plan des formes dramatiques, elle s'inscrit quand même dans la modernité en « port[ant] sur la scène des débats d'idées », en faisant en sorte que « la situation d'Argos évoque au public de 1943 l'occupation allemande de Paris et les dilemmes (subir? résister?) qui en découlent.²¹ » Les conditions sociopolitiques de leur société amènent ces auteurs à s'interroger de plus en plus sur la nature du réel et du théâtre. Ce sont les préoccupations idéologiques, en plus du jeu de la mise en scène chez Giraudoux, qui permettent à ces deux dramaturges de réfléchir au théâtre antique, dont ils se servent pour créer un nouvel espace de participation et de réflexion.

¹⁶ Ferron, *Lettres aux journaux*, op. cit., p. 73.

¹⁷ Jean-Louis Lessard, « L'Ogre », *Laurentiana* [en ligne], consulté le 15 mars 2013. URL : <https://laurentiana.blogspot.ca/2012/02/logre.html>

¹⁸ Jacques Ferron et Pierre Baillargeon, *Tenir boutique d'esprit : correspondance et autres textes (1941-1965)*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2004, p. 104.

¹⁹ Guy Belzane, « Jean Giraudoux. Le mythe d'Électre », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 14 novembre 2013. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/electre-jean-giraudoux/2-giraudoux-et-le-mythe-d-electre/>

²⁰ Hervé Duchêne, *Jean Giraudoux, Électre*, Paris, Éditions Bréal, coll. « Connaissance d'une œuvre », 1997, p. 33.

²¹ Loïc Di Stefano, « *Les mouches* de Jean-Paul Sartre », *Salon littéraire* [en ligne], consulté le 15 novembre 2013. URL : <http://salon-litteraire.com/fr/resume-d-oeuvre/content/1848967-les-mouches-de-jean-paul-sartre-resume/>

De même, l'engagement politique de Ferron l'amène à créer un théâtre dans lequel il propose à la fois une réflexion sur la mise en scène et sur le nationalisme québécois. En 1958, il publie *Les grands soleils*, un drame historique en trois actes dans lequel, comme Giraudoux et Sartre, il choisit de traiter d'un événement passé pour réfléchir sur son époque. À l'aide d'un jeu scénique et dramaturgique, Ferron travaille à ramener à l'avant-scène les patriotes de 1837-1838 et à remplacer les héros, comme des Ormeaux, alors imposés par les livres d'histoire²², par des héros ayant réellement participé à la naissance de l'identité québécoise. En effet, dans *Les grands soleils*, Ferron donne la parole au docteur Jean-Olivier Chénier, un patriote qui s'est battu jusqu'à la mort lors de la bataille de Saint-Eustache. Pour la première fois, écrit Ferron, les Canadiens « montrèrent qu'ils attachaient plus d'importance à leur patrie qu'à leur vie [...] »²³ En effet, contrairement à la conception historique de Groulx, Ferron croit que des Ormeaux s'est imposé comme un héros parce que, à la suite de la défaite des rébellions de 1837, les historiens (depuis François-Xavier Garneau) ont voulu « contredire Lord Durham », qui avait écrit que les Canadiens français représentaient « un peuple sans histoire²⁴ », mais aussi, plus tard, parce que les élites conservatrices ont voulu faire oublier la mémoire de Chénier : « Dollard, écrit Ferron, ce petit bandit de notre préhistoire que les descendants des traîtres de 1837 [...] sont allés déterrer pour nous faire oublier Saint-Eustache! »²⁵

En 1958, Ferron crée donc *Les grands soleils*, avec la volonté de replacer les faits dans leur perspective véritable, c'est-à-dire en rétablissant un sujet et un héros jusque-là occultés. Toutefois, sa sensibilité politique lui interdit de pousser plus avant sa réflexion sur le nationalisme. En effet, son opposition à l'autonomisme de Groulx et de Duplessis l'avait amené à s'engager politiquement, en 1956, et à devenir membre du Parti social démocratique

²² Rappelons qu'à cette époque, l'influence du clergé en matière d'éducation s'exerce aussi sur la diffusion du savoir, grâce à un quasi-monopole sur l'édition du livre.

²³ Jacques Ferron, « Les grands soleils », *Théâtre 1*, Montréal, Hexagone, coll. « Typo théâtre », 1990 [1969], p. 165.

²⁴ Jacques Ferron, *Lettres aux journaux*, *op. cit.*, p. 121.

²⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 166.

(PSD), une branche québécoise d'un parti fédéral canadien, la Co-Operative Commonwealth Federation (CCF)²⁶.

Cependant, avec la mort de Duplessis, qui survient en 1959, et l'élection des Libéraux de Jean Lesage, qui sera au pouvoir de 1960 à 1966, la société québécoise comble rapidement les retards qu'elle avait accumulés par rapport aux autres sociétés occidentales. En effet, le gouvernement Lesage s'empresse de séculariser l'État, de s'associer à ses universitaires et de moderniser ses institutions et son économie, afin de mieux intégrer l'État québécois à la démocratie libérale nord-américaine, sans toutefois remettre en question les structures sociopolitiques du Canada. Or, dans un contexte où la majorité francophone s'approprie de plus en plus le contrôle de son économie des mains d'une minorité anglophone, la modernisation de l'État « s'accompagne de l'expression d'un nouveau nationalisme d'affirmation.²⁷ » En effet, à cette époque, apparaît la volonté, chez un nombre toujours croissant de Québécois francophones, de dépasser les cadres politiques du Canada pour assurer leur avenir. Linteau écrit :

On se rend compte du lien étroit entre l'aliénation et le statut politique colonial du Québec dans la fédération canadienne : on met au jour des implications économiques, politiques, sociales, culturelles, linguistiques. Dans ce contexte, le nouveau nationalisme prend une importance croissante tant sur le plan politique que symbolique car nous assistons à la naissance du mouvement indépendantiste.²⁸

Si, pendant un temps, Ferron croit que l'intégration de la province de Québec au Canada est la meilleure façon d'assurer la qualité de vie des Québécois, il en vient à penser, à force de débattre avec les instances du PSD et du CCF, que les partis fédéraux ont été créés d'abord pour protéger les intérêts de la majorité canadienne-anglaise. Au début de l'année 1960, il quitte le PSD. Pour expliquer son départ, il écrit que, « après Lord Durham [...] tous les politiques anglais [ont été] de fieffés hypocrites », et que la seule politique qu'ils aient jamais eue au Canada est celle d'« imposer leur domination [...] coast to coast.²⁹ » Pour Ferron, par exemple, l'idée du biculturalisme canadien aboutit inévitablement à une impasse. Il écrit : « [...] deux grandes langues de même origine et du même âge, qui sont chacune le

²⁶ En 1961, le parti CCF deviendra le Nouveau parti démocratique (NPD).

²⁷ Paul-André Linteau, *op. cit.*, p. 674.

²⁸ *Ibid.*, p. 426.

²⁹ Jacques Ferron, *Escarmouches. La longue passe, tome 1*, Montréal, Leméac Éditeur, 1975, p. 25.

véhicule d'une même civilisation dite occidentale, la française et l'anglaise, ne peuvent faire ménage ensemble et coucher dans le même pays.³⁰ »

Plus largement, ce nouveau nationalisme trouve vite des résonances dans divers mouvements et partis qui font la promotion de l'idéal indépendantiste : Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), Parti républicain du Québec (PRQ), Front de libération du Québec (FLQ), etc. Quelques mois après sa démission du PSD, Ferron lui-même « fonde avec Raoul Roy, l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ).³¹ » Plus tard, en 1966, il est un « candidat défait³² » du RIN, au terme de l'élection générale québécoise qui porte au pouvoir l'UN de Daniel Johnson. Celui-ci, pourtant élu sous le slogan « Égalité ou indépendance », entretient, comme sous les Libéraux de Lesage avant lui, des rapports avec le gouvernement fédéral qui demeurent toujours aussi problématiques et ambigus.

Pour rendre compte de cette force nouvelle que constitue le peuple et pour exprimer la réalité complexe d'une société en constante mutation, Ferron soumet maintenant à un doute systématique tous les éléments constitutifs et toutes les références ordinaires de la représentation. Le metteur en scène Albert Millaire³³ écrit : « J'ai tenaillé l'écrivain pour qu'il remanie sa partition. Il l'a presque réécrite.³⁴ » Comme dans la version de 1958, Ferron souhaite une relecture de l'histoire du Québec, mais une relecture maintenant intégrée au contexte d'émancipation auquel lui-même participe activement. Pour y parvenir, il établit un dialogue plus clair avec le spectateur, il fait intervenir un narrateur là où il n'y en avait pas en 1958, il crée une sorte d'avant-propos qui transforme sa pièce en un « cérémonial théâtral », en plus d'ajouter un quatrième acte étonnant, etc., autant d'éléments qui rendent son intention plus explicite et sa pièce plus proche encore du théâtre politique. Nous allons examiner cette nouvelle version des *Grands soleils* pour tenter d'évaluer comment Ferron s'inspire du théâtre politique pour faire entendre son choix idéologique.

³⁰ Jacques Ferron, *Escarmouches*, *op. cit.*, p. 30.

³¹ Marcel Olscamp, *Le fils du notaire. Jacques Ferron (1921-1949). Genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997, p. 387.

³² *Ibid.*

³³ Millaire crée *Les grands soleils* au Théâtre du Nouveau Monde (TNM), le 25 avril 1968.

³⁴ Adrien Gruslin, *loc. cit.*, p. 165.

Historiquement, ce type de théâtre s'inscrit au début des grands bouleversements du XX^e siècle. Il apparaît dans certains pays (Union soviétique, Allemagne) pour exprimer la contestation. Le metteur en scène Erwin Piscator (1893-1966) et son compatriote, le poète et auteur dramatique Bertolt Brecht (1898-1956), en sont les principaux théoriciens. L'originalité de leur théâtre, qu'ils appellent également « théâtre épique », tient au fait qu'il « ne se confond pas avec des contenus idéologiques, mais qu'il exige aussi un bouleversement des formes théâtrales.³⁵ » En effet, à la base de ce théâtre se trouve l'idée de raconter des histoires autrement, en fonction « des luttes progressistes de son temps.³⁶ » C'est une forme de théâtre, écrit Brecht, qui « engendre les idées et les sentiments qui jouent un rôle dans la transformation du champ [historique].³⁷ » Il ne s'agit pas de se reconnaître dans la présentation, mais de s'étonner des actions représentées sur scène comme du fonctionnement du monde réel. « C'est ce regard aussi difficile que productif, que le théâtre doit provoquer par ses reproductions de la vie en commun des hommes. Il doit amener son public à s'étonner.³⁸ » Pour y parvenir, l'auteur doit briser l'illusion dramatique en soulignant le caractère construit, contradictoire et insolite de la réalité représentée; il doit rendre l'objet théâtral bizarre, afin de pousser le spectateur à se créer une opinion sur l'objet de la représentation, de porter un regard critique sur lui. Nous l'avons mentionné, pour provoquer l'attention du public, Ferron a recours maintenant à des effets qui concernent des aspects variés du texte et de la représentation. En suivant les travaux de Ryngaert, de Sarrazac et de Szondi, dans leur analyse du théâtre moderne, nous étudierons d'abord comment l'articulation de l'espace-temps de la pièce nous aide à décoder la dialectique instaurée par le jeu des références historiques. Ensuite, nous déterminerons de quelle manière la construction des personnages, contribue à souligner le parti-pris idéologique de l'écrivain. Enfin, nous analyserons en quoi le recours au cérémonial nous permet de mieux comprendre comment tout le système narratif se construit et engage la compréhension de la critique sociopolitique, selon les effets recherchés par l'auteur.

³⁵ Christian Biet et Hélène Kuntz, « Théâtre occidental – La dramaturgie », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 7 octobre 2013. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/theatre-occidental-la-dramaturgie/>

³⁶ Roland Barthes, « La révolution brechtienne », éditorial de la revue *Théâtre populaire* (1955), dans *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964, p. 52.

³⁷ Bertolt Brecht, *Petit organon pour le théâtre*, Paris, L'Arche, 1978, p. 36.

³⁸ *Ibid.*, p. 42.

CHAPITRE I

UNE HISTOIRE EN MARCHE

Comme dans la version de 1958, Ferron souligne dans une didascalie tout l'intérêt que devrait susciter le système spatio-temporel dans le réseau de sens de la pièce. Il écrit : « Cette pièce a été faite à partir d'un décor; celui-ci a donc de l'importance. Il confond deux époques, la nôtre et celle des Patriotes.³⁹ » Cela est typique du théâtre politique, qui « fragmente le plateau en le divisant le plus souvent en deux parties où deux décors se répondent.⁴⁰ » Pour les années 1950-1960, Ferron s'inspire de l'environnement du monument Chénier, qui se trouve au square Viger, à Montréal. Au fond de la scène, à gauche, en biais, se trouve la gare Viger, « qui est fermée.⁴¹ » Plus au centre, à côté d'un banc public, s'élève la statue du patriote, dont la charge symbolique pousse le spectateur au devoir de mémoire. Après avoir été un marché public, au début du XIX^e siècle, le square Viger devient, vers 1860, un jardin d'agrément. « Il est un lieu de prestige mondain de la bourgeoisie francophone qui rêve d'un centre-ville canadien-français dans l'Est de Montréal, comme le square Victoria le devient à la même époque pour la bourgeoisie anglophone de l'Ouest de la ville.⁴² » C'est dans cet environnement privilégié qu'est érigée en 1895, non sans difficultés⁴³, la statue de Chénier,

³⁹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 371.

⁴⁰ Robert Abirached, *La crise du personnage dans le théâtre moderne*, Paris, Grasset, 1978, p. 301.

⁴¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 371.

⁴² Bernard Vallée, « Les cinq vies du square Viger », *Montréal Explorations* [en ligne], consulté le 21 juin 2014. URL : <http://www.montrealexplorations.org/wp/les-cinq-vies-du-square-viger/>

⁴³ « Les adversaires politiques conservateurs et le clergé ne se sont pas gênés pour s'objecter à ce qu'on élève une statue à un rebelle ayant tourné le dos à la Reine et à l'Église. Pis encore, aucun fondateur au Canada n'accepta de réaliser la statue de crainte de sembler appuyer la commémoration d'un *traître* », dans Marc Collin, « Autour de Chénier. Les Rébellions et la conscience historique canadienne et québécoise », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2005, p. 98.

dont l'inauguration, par ailleurs, « est bien vue du public en général.⁴⁴ » À partir de cette époque, avec l'établissement de la Gare-hôtel Viger, en 1898, puis de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), en 1910, « le square Viger fait partie d'un projet de centre économique de l'Est cher aux élites francophones. Il fait écho au square Dominion et à la gare Windsor à l'Ouest de la ville.⁴⁵ » Cependant, on n'assiste pas au développement souhaité. Au contraire, avec l'arrivée progressive de la classe ouvrière dans le secteur, à partir des années 1920, la Grande dépression des années 1930, la fermeture de l'hôtel Viger en 1935, puis celle de la gare en 1951, le square perd peu à peu de son prestige et devient bientôt le refuge d'une population de plus en plus démunie. En fait, en 1968, lorsque Ferron réécrit *Les grands soleils*, la population entourant le square a été expropriée pour permettre la construction du métro et de l'autoroute Ville-Marie et, devant la dévastation du secteur, seuls des itinérants gravitent encore autour du monument Chénier.

Pour les années des Patriotes, Ferron confond, à partir du centre de la scène, le square Viger avec le jardin du docteur Chénier à Saint-Eustache. À droite, se trouve le cabinet du médecin, dans lequel on « entre par le côté et [dont] l'avant est ouvert au spectacle.⁴⁶ » Le village de Saint-Eustache est le chef-lieu de la région des Deux-Montagnes. Il est situé au nord-ouest de Montréal, à l'extrémité nord-est du lac des Deux-Montagnes. C'est une région où les patriotes, « farouchement indépendants et fiers », peuvent compter sur plusieurs leaders influents, dont Chénier. « Ce sont aussi les plus radicaux [car] nulle part ailleurs on ira aussi loin dans la mise sur pied d'un véritable gouvernement révolutionnaire.⁴⁷ » L'essentiel des appuis aux Patriotes se situe dans les villages francophones qui longent la rivière du Chêne. Leurs adversaires se trouvent parmi les colons britanniques, dans l'ouest de la région et au sein de l'élite seigneuriale de Saint-Eustache. En découpant ainsi son décor, Ferron veut « rend[re] compte d'un monde qui vit dans plusieurs dimensions et dans plusieurs âges à la fois⁴⁸ », ce qui oblige inévitablement le spectateur à s'interroger sur la

⁴⁴ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 98.

⁴⁵ Bernard Vallée, « Les cinq vies du square Viger », *Montréal Explorations* [en ligne], consulté le 21 juin 2014. URL : <http://www.montrealexplorations.org/wp/les-cinq-vies-du-square-viger/>

⁴⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 372.

⁴⁷ Gilles Laporte, *Patriotes et loyaux : Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion, 2004 p. 269.

⁴⁸ Jean-Pierre Ryngaert, *Lire le théâtre contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005 [1993], p. 98.

construction du récit. Pour comprendre de quelle manière s'opère le mouvement entre le passé et le présent, comment se « projettent les personnages dans les différents espaces-temps⁴⁹ », nous allons faire l'analyse pratique de la pièce de Ferron en utilisant une des plus anciennes unités dramaturgiques, la scène, à partir du principe selon lequel chacune des divisions scéniques débute et se termine par l'entrée ou la sortie d'un personnage quel qu'il soit. Aussi, nous apprécierons l'influence que peut avoir la voix d'un narrateur sur le déroulement de l'action.

Contrairement au théâtre dramatique, dans lequel le jeu se déroule dans un présent immédiat et s'impose au public comme conforme à la nature des choses (la mimésis), le théâtre politique « est un exercice d'attention au réel, qui décompose le tout en ses parties et qui soumet au dépaysement les fragments ainsi obtenus⁵⁰. » Son intérêt se trouve davantage dans le déroulement de la pièce, qui vise surtout à accroître l'esprit critique du spectateur, que dans le dénouement cathartique que lui propose le théâtre dramatique. Ainsi, pour montrer simultanément ces réalités qui se font face dans *Les grands soleils*, Ferron fragmente le récit, tantôt en ayant recours à un narrateur, tantôt en procédant par la juxtaposition de scènes autonomes. En effet, dans la mise en scène de 1968, Ferron poste un narrateur qui, comme chez Brecht, a toute liberté pour orienter, interrompre et commenter l'action. Hors-scène, le narrateur de Ferron parle dans un micro et ne laisse jamais oublier qu'il n'est pas un personnage; il est celui qui établit le contexte politique dans lequel se sont déroulées les rébellions de 1837-1838 et qui a abouti à la bataille de Saint-Eustache. Il affirme qu'au début de la Conquête, les Canadiens, « dispersés dans un grand pays, [et] peu nombreux⁵¹ », occupaient le territoire sans trop tenir compte de la domination étrangère. « Faute de peuple, pas de défaite. Par contre, ajoute-t-il, ils venaient de vaincre le climat de l'hiver des grandes misères faisant la saison de leur victoire.⁵² » Cela correspond à l'idée défendue par Ferron voulant que « l'histoire d'un peuple débute au moment où il prend conscience de

⁴⁹ Jean-Pierre Ryngaert, *Lire le théâtre contemporain*, op. cit., p. 95.

⁵⁰ Robert Abirached, op. cit., p. 273. D'après Brecht, le réel est le contraire même d'une nature immuable.

⁵¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 385.

⁵² *Ibid.*

lui-même.⁵³ » Pour lui, la population, avant de s'opposer aux Anglais, avait dû, dans un premier temps, apprendre à composer avec la nordicité du Québec, ce qui lui a permis, dans un deuxième temps, de peupler le pays et, bientôt, de s'affirmer. Pour preuve, cette chanson traditionnelle, vraie ou fausse, que chante le narrateur :

Poêle à deux ponts,
Couchette à trois matelas,
Il fait bon dans la maison
On embrasse sa femme et c'est le pays qu'on emplit.
Ce peuple qu'on était pas, eh bien! on le fera.

À travers lui, Ferron affirme aussi que les Canadiens ont commencé à se percevoir comme un peuple seulement après la Conquête, alors qu'ils subissaient de plus en plus le mépris et les injustices du conquérant britannique : « Le patriotisme, écrit-il, est une vertu naturelle, presque familiale, débonnaire lorsqu'elle est satisfaite, mais qui s'aigrit lorsqu'on la contraire.⁵⁴ » Par conséquent, ajoute le narrateur, si les Anglais « n'ont aucune considération, il faudra les débarquer. Alors commencent les petits incidents, les petits incidents font les grands.⁵⁵ » L'Acte constitutionnel de 1791 « suscita pour plusieurs la promesse que les Canadiens finiraient par jouir de tous les droits et de toutes les libertés des sujets britanniques. Leur loyauté envers l'Angleterre devait leur garantir en retour les principes libéraux du gouvernement constitutionnel anglais, qu'ils croyaient avoir hérités de la métropole.⁵⁶ » Or, la Constitution créait en fait un régime de monarchie partagée dans lequel le gouverneur de la colonie, sorte de vice-roi nommé par Londres, concentrait sur lui les pouvoirs de nommer les conseils exécutifs et nominatifs du gouvernement. Aucunement responsables devant la Chambre basse, les membres du gouvernement (particulièrement sous les gouverneurs James Craig (1807-1811), John Sherbrooke (1816-1818) et George Ramsay (1820-1828)⁵⁷) en vinrent à former, aux yeux des parlementaires, « une oligarchie désignant

⁵³ Jacques Ferron, « La soumission des clercs », *Historiettes*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, p. 11.

⁵⁴ Jacques Ferron, « La soumission des clercs », *op. cit.*, p. 9.

⁵⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 385.

⁵⁶ Jacques Dufresne, « Discours de Louis-Joseph Papineau », *Encyclopédie de l'Agora* [en ligne], consulté le 19 février 2016. URL : http://agora.qc.ca/documents/louis-joseph_papineau--discours_de_louis-joseph_papineau_par_louis-joseph_papineau

⁵⁷ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 45.

ses partisans aux charges publiques et méprisant la volonté populaire, en limitant l'adoption de projets de loi soumis par l'Assemblée.⁵⁸ » C'est ainsi que les luttes pour dénoncer ces abus ont « contribué à asseoir la suprématie à l'Assemblée d'un groupe de députés canadiens aguerris, rompus aux querelles de procédure et aux joutes électorales, et désormais convaincus qu'il leur incomb[ait] de se porter à la défense de la nationalité canadienne.⁵⁹ » Car à cette époque, même s'ils ne sont pas nombreux, les Canadiens constituent le gros de la population de la colonie britannique, et, pour cette raison, ils disposent d'une sorte de balance du pouvoir qui n'ira pas sans créer des situations conflictuelles. « Poêle à deux ponts! de la couchette à trois matelas aux quatre-vingt-douze résolutions, il y en aura eu de la progression! Quand l'année 1837 arriva, elle était attendue.⁶⁰ » Dans *Les grands soleils*, Ferron a donc recours à un narrateur pour recontextualiser historiquement le mouvement patriote, un mouvement à partir duquel il construit sa réflexion nationaliste. Ainsi, il présente les rébellions de 1837-1838 comme l'aboutissement d'un processus visant au premier chef à tirer le Bas-Canada d'une impasse politique. En effet, en 1834, en déposant les quatre-vingt-douze résolutions, Papineau exige une réforme en profondeur des institutions politiques. Cet enjeu suscite un tel engouement populaire que « les élections générales [qui] se déroulent [cette année-là] consacrent la double victoire des quatre-vingt-douze résolutions et du leadership de Papineau.⁶¹ »

Nous l'avons souligné, le récit dans le théâtre politique est fragmenté et assemblé de manière à mettre en opposition ses diverses parties et à attirer l'attention du spectateur sur l'emboîtement des faits et les mécanismes de leur mouvement. « Lié à une préoccupation de montage, au double sens esthétique et politique, le récit [...] n'est pas simplement constitué par une histoire tirée de la vie en commun des hommes, il est fait d'un processus agencé de manière, lui aussi, à exprimer le point de vue que l'écrivain a de la société.⁶² » C'est à l'examen du récit, écrit Sarrazac, « que le montage s'informerait politiquement et deviendrait

⁵⁸ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 44.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 17.

⁶⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 386.

⁶¹ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 23.

⁶² Jean-Pierre Sarrazac, *L'avenir du drame*, Belfort, Circé, 1999 [1981], p. 61.

socialement productif.⁶³ » S'appuyant sur un style de jeu « épique », la progression du récit se subordonne aussi à la narration des faits par les personnages. Sauvageau d'abord, entre sur scène « pensif », suivi de Chénier, à qui il répond : « Oui, je me rappelle à présent... Le grand Papineau s'est alors levé, l'a regardé, sans laisser voir ses sentiments, il a regardé aussi l'assemblée des gens assis autour de lui.⁶⁴ » Le spectateur comprend que les deux hommes poursuivent une conversation engagée avant même leur entrée en scène. Ferron ouvre la possibilité pour chaque scène d'avoir « sa préhistoire et sa suite (passé et futur) en dehors du jeu.⁶⁵ » Le discours que cite Sauvageau est historique. Le chef du Parti canadien l'avait prononcé en chambre, en « réponse⁶⁶ » à « l'opposition⁶⁷ » d'un avocat bureaucrate dénommé Bartholomew Gogy, lors des débats entourant l'adoption des 92 résolutions, qui ont eu lieu au début de l'année 1834. Dans l'extrait choisi, Papineau partage son idéal démocratique, tout en dénonçant l'arrogance et les abus générés par les conquérants anglais.

Ce que je désire, dit le tribun, c'est un gouvernement composé d'amis des lois, de la liberté et de la justice; d'hommes qui protègent indistinctement tous les citoyens, qui leur accordent les mêmes privilèges. J'aime, j'estime les hommes sans distinction d'origine; mais je hais ceux qui, descendants altiers des conquérants, viennent dans notre pays nous contester nos droits. S'ils ne peuvent s'unir à nous, qu'ils restent chez eux. Il n'y a pas de différence d'entre eux à nous, et nous sommes tous ici sur le pied d'une égalité complète.⁶⁸

Sur le point de rentrer chez lui, Chénier demande à Sauvageau s'il serait surpris d'apprendre « qu'un mandat d'arrestation pour crime de haute trahison était lancé contre Papineau⁶⁹ ». Ferron met en exergue le discours du chef des patriotes, parce qu'il veut lui conférer une importance particulière dans la compréhension du récit. Pour lui, rien dans les paroles du tribun ne justifie l'idée de la « grande trahison » évoquée dans le mandat d'arrestation; au contraire, elles font ressortir toute la noblesse et la sincérité derrière la lutte patriote. Par ailleurs, le spectateur peut entendre l'écho de ce discours progressiste dans la Proclamation d'indépendance républicaine de 1838, lorsque le nouveau chef patriote, Robert

⁶³ Jean-Pierre Sarrazac, *L'avenir du drame*, op. cit., p. 64.

⁶⁴ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 387.

⁶⁵ Peter Szondi, *La théorie du drame moderne*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1983 [1956], p. 16.

⁶⁶ Laurent-Olivier David, *Les deux Papineau*, Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils, 1896, p. 63.

⁶⁷ Gilles Laporte, op. cit., p. 45.

⁶⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 388.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 389.

Nelson, « accorde à tous les mêmes droits, y compris aux Amérindiens⁷⁰ ». Transposée dans le contexte des années 1960 (une fois Chénier rentré chez-lui, Sauvageau reste dans le parc), l’allocution de Papineau permet à Ferron de démontrer que les revendications réformistes des patriotes sont éminemment modernes, car elles transcendent les origines et s’adressent de façon intemporelle à tous les Québécois épris de justice et de liberté.

Si la voix du narrateur résonne dans les haut-parleurs, c’est également dans le but de mettre au jour les contradictions de sa société. Cette fois-ci, elle interpelle directement le spectateur pour qui la Cause patriote serait indéfendable du fait qu’elle est portée par un révolutionnaire : « Pourquoi Papineau serait-il révolutionnaire? », demande-t-elle. « Champion de la majorité [...] dans le respect des lois [...] il peut gagner. C’est si vrai qu’on l’en empêche. – Comment ? – En trichant.⁷¹ » Élu démocratiquement, largement soutenu par la population canadienne-française, Papineau, selon le point de vue de Ferron, pour dénouer l’impasse, ne fait que revendiquer un régime véritablement démocratique. Nous l’avons souligné, le narrateur détient en outre le pouvoir de suspendre et de reprendre le cours de la pièce, il peut aussi l’accélérer. « Le découpage du récit, écrit Ryngaert, est un geste déterminant qui contribue à la création de vides narratifs que l’effet de montage comble à sa façon.⁷² » Ainsi, il est intéressant de constater que pour convaincre le spectateur, le narrateur transpose l’action après la nouvelle des résolutions Russell (mars 1837), faisant du même coup abstraction de la radicalisation des patriotes qui s’est opérée entre 1834 et 1837. Nous devons comprendre que la condensation de l’Histoire à quelques-uns de ses épisodes est salutaire au discours politique que Ferron veut faire passer, à savoir qu’avec les résolutions Russell, le cabinet désavoue l’ensemble des revendications canadiennes, en plus de porter atteinte à leur pouvoir parlementaire et de s’attaquer à leurs libertés. Le narrateur présente les faits de manière à ce que le spectateur conçoive ces mesures comme le résultat de politiques arbitraires et tyranniques, donc comme des mesures illégales et inconstitutionnelles. Il ne manque pas non plus d’anticiper l’Acte d’Union de 1840, au moyen duquel les colonisateurs

⁷⁰ François Drouin, « La république de 1838 », *Érudit* [en ligne], consulté le 23 janvier 2016. URL : <http://id.erudit.org/iderudit/7964ac>

⁷¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op.cit.*, p. 390.

⁷² Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 67.

anglais « changeront les règles⁷³ » du parlement britannique canadien, au mépris d'un peuple qu'on jugeait « sans histoire et sans littérature.⁷⁴ » Dès lors, les députés patriotes ont déclaré la grève parlementaire et choisi de s'en remettre au peuple. La stratégie consistait à tenir une série d'assemblées publiques afin de désavouer le gouvernement colonial et d'en appeler à la création d'institutions parallèles issues du consentement des gouvernés. « Le 7 mai, dit le narrateur, il [Papineau] entreprend une tournée [assemblée de Saint-Ours] qui le conduira jusqu'à l'assemblée des Six-Comtés [assemblée de Saint-Charles, tenue le 23 octobre 1837], des quatre-vingt-douze résolutions, pas très loin de la révolution.⁷⁵ »

Chénier, de retour à son cabinet, trouve Elizabeth, qui lui raconte avoir vu en rêve l'Église de Saint-Eustache en flammes, et lui sautant par une fenêtre, « un fusil à la main.⁷⁶ » Encore une allusion anticipée au dénouement tragique de l'affrontement qui aura lieu le 14 décembre 1837. Refusant de voir dans le songe d'Elizabeth une issue malheureuse, Chénier se réjouit plutôt de s'en sortir « indemne et armé⁷⁷ ». Toutefois, la guerre lui apparaissant inévitable, il confirme à Elizabeth ce qu'il laissait présager plus tôt en parlant à Sauvageau, à savoir qu'« un mandat d'arrestation avait [en effet] été levé contre Papineau^{78,79} ». Conforté par la légitimité des revendications patriotes énoncés par le tribun, Chénier se convainc que « tout le pays se soulèvera pour défendre son chef. « Cela *devait* arriver », lui répond Elizabeth. En utilisant l'imparfait, Ferron sous-entend que l'événement n'appartient plus à l'actualité des personnages. Dans le théâtre politique, la parole des personnages est le fruit d'une série de possibilités supposées et qui sont exclues par l'adoption de l'une d'elles. Pour Ferron, qui écrit à partir du présent, il est donc intéressant de

⁷³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op.cit., p. 390.

⁷⁴ John George Lambton, comte de Durham, « Le remède aux maux du Canada. », *Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)* [en ligne], consulté le 16 avril 2016. URL : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Rbritannique_Durham.htmhttp://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Rbritannique_Durham.htm

⁷⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op.cit., p. 390.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 392.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 393.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ Nous sommes donc le 16 novembre 1837, date à laquelle le gouverneur Gosford émet des mandats d'arrestation contre les 26 chefs patriotes, dont Papineau. Deux choix s'offrent à ceux dont la tête est mise à prix : soit de se laisser arrêter ou, au contraire, de résister à leur arrestation.

comparer aujourd'hui ce qu'il en est avec ce qu'il aurait pu en être. « Le présent de la représentation, écrit Szondi, [étant] plus large que celui de l'action⁸⁰ », Ferron laisse apparaître au fil des répliques le fait que certains des personnages, comme certains des spectateurs, connaissent déjà le dénouement tragique des rébellions et ce que cette défaite historique a laissé comme stigmates et injustices irrésolues dans le temps.

Sensible à l'histoire, Ferron voit le passé et le présent l'un dans l'autre et, plus encore, réagissant l'un sur l'autre. La fragmentation du récit s'opère également par la « discontinuité spatiale⁸¹ » provoquée par les déplacements des personnages dans le décor. Ainsi de 1837, l'action se trouve projetée dans l'avenir, alors que François « entre sur la scène et va rejoindre Mithridate et Sauvageau dans le parc Viger.⁸² » François leur demande où est la gare car, comme son oncle « autrefois », il veut s'exiler. Ferron crée ce mouvement spatio-temporel de manière à montrer que, depuis le discours de Papineau jusqu'aux années 1950-1960, l'arbitraire des décisions politiques prises par les gouverneurs et les gouvernements fédéraux en faveur de la minorité anglophone ont eu des conséquences préjudiciables à la majorité francophone du Québec. Le spectateur sait peut-être qu'après la Conquête, les francophones avaient été exclus de l'empire commercial, passé aux mains des anglophones, et qu'ils n'ont eu d'autres choix que de se consacrer à l'agriculture ; que dans les années 1830, les possibilités d'expansion des terres arables ont été limitées parce que de vastes superficies d'entre elles avaient été concédées par favoritisme et spéculation. Dans son rapport, Lord Durham rappelle que l'Angleterre se devait « de traiter le pays conquis comme un pays ouvert aux vainqueurs ; d'encourager leur immigration [et] d'assimiler le caractère et les institutions des nouveaux sujets à ceux de la grande masse de l'Empire.⁸³ » D'ailleurs, après les Rébellions, l'Union des deux Canadas place définitivement les Canadiens français en minorité et assure naturellement leur assimilation. Plus tard, après le massacre des Métis lors de la Rébellion du Nord-Ouest et la pendaison de Louis Riel (Saskatchewan, 1880-1885),

⁸⁰ Peter Szondi, *op. cit.*, p. 109.

⁸¹ *Ibid.*, p. 16.

⁸² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 394.

⁸³ John George Lambton, comte de Durham, « Le remède aux maux du Canada », *Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)* [en ligne], consulté le 16 avril 2016.

URL : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Rbritannique_Durham.htmhttp://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Rbritannique_Durham.htm

le gouvernement de John A. Macdonald (1878-1891) a appliqué une politique de décolonisation dans l'ouest canadien, en y distribuant des subventions et y donnant des terres, dont les Canadiens-français en mal de terre étaient exclus. En bref, faute de perspectives d'avenir, plusieurs d'entre eux, dès la moitié du XIX^e siècle, s'étaient exilés massivement aux États-Unis, et François, à leur suite, se voit contraint de faire de même, sauf que la gare Viger est fermée. En effet, la gare avait cessé ses activités en 1951. Dans le théâtre politique, « la reproduction d'un endroit offre au spectateur davantage qu'une simple vue de l'endroit réel, car elle comporte des éléments de procès sociaux qui sont absents d'une vue de ce lieu⁸⁴. » Ainsi, pour en expliquer la fermeture, Mithridate suggère que « Viger n'était pas un nom propice pour une gare⁸⁵ ». Pour le spectateur averti, ce nom fait référence à Denis-Benjamin Viger, un célèbre politicien patriote, contemporain de Papineau⁸⁶. Au tournant du XX^e siècle, cette gare, lieu faste au cœur de la bourgeoisie canadienne-française, renvoyait aux voyageurs francophones qui y transitaient une image positive d'eux-mêmes. Peut-être cela dérangeait-il l'élite anglo-montréalaise dans sa volonté de conserver la mainmise sur les milieux financiers, raison pour laquelle, explique Mithridate, le Canadien Pacifique « a débauchés [les trains] et [que ceux-ci] sont retournés vers d'autres gares [car] les bonnes gares, dit-t-il, portent des noms anglais.⁸⁷ » Aussi, le spectateur peut-il apprécier la place que Ferron laisse à l'imaginaire dans la construction du décor. « La scène n'explique pas le texte, écrit Ryngaert, elle en propose un accomplissement provisoire. [...] Le manque à voir ne traduit pas un manque à percevoir, à sentir, à comprendre.⁸⁸ » En effet, comprendre ce que ces lieux ont déjà représenté dans l'histoire politique de Montréal et ce qu'ils sont devenus au fil du temps permet au spectateur d'intégrer l'esprit de ces espaces dans la proposition de Ferron, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un lieu qui rappelle la situation coloniale du Québec. D'après ce discours, il existe au Québec un rapport dominant-dominé découlant des suites de la conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques (1759-1763), mais encore plus, selon Ferron, des Rébellions de 1837-1838, avec l'Acte d'Union (1840) et la Confédération (1867). Ce rapport, sans être brutal, s'est prolongé dans diverses institutions de

⁸⁴ Robert Abirached, *op. cit.*, p. 302.

⁸⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 402.

⁸⁶ En 1957, en l'honneur du cousin de D.-B. Viger, l'édifice est renommé Jacques-Viger, premier maire de Montréal, lui aussi favorable aux patriotes.

⁸⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 402.

⁸⁸ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 24.

la vie collective. Par exemple, en 1893, lorsqu'Honoré Mercier⁸⁹ prononce un discours dans lequel il rêve à haute voix d'une république canadienne-française indépendante⁹⁰, « les anglophones influents comprirent qu'il fallait museler financièrement tous les prochains premiers ministres du Québec et s'organiser pour que dorénavant les finances publiques demeurent sous contrôle des milieux financiers anglo-montréalais⁹¹ ». Dès lors, et jusqu'en 1960, presque tous les ministres des finances du Québec ont été des anglophones qui ont imposé sans difficulté l'anglais comme langue de travail dans leur ministère. Dans l'esprit des *Grands soleils*, le square Viger des années 1950-1960 renvoie donc l'image d'une société dépossédée de son développement historique propre, pour être dirigée par des étrangers, en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts (essentiellement économiques).

Contrarié par le fait que la gare soit fermée, François demande à Sauvageau s'il « attend [comme lui] le train⁹² ». Réduisant l'action des personnages à des déplacements sommaires, Ferron privilégie les conversations ponctuées d'une multitude de faits narrés qui servent à alimenter la réflexion politique. Ainsi, Sauvageau répond à François qu'il « arrive [alors même qu'il est] au pays depuis longtemps [et qu'il] distribue les enfants.⁹³ » Le spectateur sait peut-être que « celui qui distribue les enfants » renvoie à l'expression populaire « les sauvages sont passés », qui signifie « ceux qui apportent la vie, la descendance⁹⁴ ». « En général, on m'accueille bien, poursuit-il. Naguère c'était mieux.⁹⁵ » Le spectateur peut reconnaître la situation qui lui est proposée et l'interpréter au meilleur de ses connaissances. Ainsi, le mot « naguère » peut sous-entendre le fait qu'à l'époque de la Conquête, les Canadiens français avaient résisté à l'assimilation en enregistrant plus de naissances que les colons anglais, qui s'installaient massivement sur des terres confisquées par les gouverneurs.

⁸⁹ Premier ministre libéral du Québec de 1887 à 1891.

⁹⁰ Honoré Mercier, « Quand je dis que nous ne devons rien à l'Angleterre... », *L'avenir du Canada*, Montréal, Compagnie d'imprimerie et de lithographie Gebhardt-Berthiaume, 1893, p. 6.

⁹¹ « L'union et la Confédération (1840-1960) : apprendre à vivre en minorité », *Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)* [en ligne], consulté le 16 avril 2016.

URL : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s3_Union.htm

⁹² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 397.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, volume 2, Paris, Le Robert, 2016, p. 2108.

⁹⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 397.

Si aujourd'hui, « les années ne sont pas aussi bonnes⁹⁶ », conclut Sauvageau, c'est peut-être parce qu'après le boom de l'après-guerre, « la démographie du Québec avait recommencé à décroître au tournant des années 1960, ce qui, par ailleurs, était déjà l'objet de nombre de débats intellectuels sur l'avenir de la culture et du peuple québécois et de la langue française en Amérique.⁹⁷ » Le présent du théâtre, écrit Ryngaert, « conjugue les fragments d'une réalité complexe où les personnages, saisis par l'ubiquité, voyagent dans l'espace, par l'intermédiaire du rêve ou bien, par le travail de la mémoire.⁹⁸ »

C'est ainsi que du parc, Sauvageau s'« approach[e] d'Elizabeth [qui du cabinet de Chénier] est sortie dans le jardin.⁹⁹ » Il veut lui offrir un enfant, mais Elizabeth se montre réticente. Dans la mesure où la jeune fille prend le parti de Papineau, Sauvageau la rassure en lui certifiant que l'enfant est un patriote, car, dit-il, « les chouayens ne les font pas si beaux¹⁰⁰ ». Sauvageau révèle ainsi un nouvel opposant au projet politique patriote : aux Anglais s'ajoutent les chouayens. Le terme « chouayen », utilisé lors du conflit de 1837-1838, désigne tout Canadien français, collaborateur du Parti anglais ou bureaucrate, allié du gouverneur. En fait, Sauvageau met en relief le clivage idéologique entre les Canadiens français eux-mêmes, en ce sens que parmi les chouayens se trouvent des adversaires des principes républicains et libéraux dans lesquels les patriotes, au contraire, trouvent leur inspiration. En 1960, ce sont les fédéralistes qui s'opposent, à l'inverse des indépendantistes, au droit du Québec à disposer de lui-même. L'enfant que Sauvageau veut offrir à Elizabeth « est un fils de la liberté », une allusion directe au « regroupement militaire et politique formé de jeunes patriotes¹⁰¹ ». Toutefois, Elizabeth le « repousse doucement¹⁰² », voulant garder son énergie pour l'entreprise collective, et elle « entre chez le Docteur [avant] de sortir de scène.¹⁰³ »

⁹⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 397.

⁹⁷ « Le problème de la dénatalité au Québec », *Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)* [en ligne], consulté le 23 mars 2016. URL : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/Quebec-3denatalite.htm>

⁹⁸ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 102.

⁹⁹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 397.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 399.

¹⁰¹ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 26, 38, 151.

¹⁰² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 400.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 401.

De retour dans les années 1950-1960, Sauvageau offre maintenant l'enfant à François, mais celui-ci « ne pense pas à fonder une famille [puisqu'] il ne pense qu'à s'exiler. » Sauf que la gare ne sert plus. Peu importe, remarque Mithridate, car « on a appris à fabriquer l'exil sur place.¹⁰⁴ » S'il est vrai que depuis la moitié du XIX^e siècle les Canadiens français se sont exilés aux États-Unis, à la suite de la crise économique de 1929, le gouvernement américain a décidé de fermer sa frontière. Qu'à cela ne tienne, puisqu'au tournant du XX^e siècle, le Québec s'industrialise à son tour, et les Canadiens français commencent à se prolétarianiser dans les usines de Montréal et à devenir des citoyens de seconde classe sur leur propre terre. Les Canadiens français « reste[nt] toujours banni[s] de [leur] foyer, mais [n'ont] plus à parcourir les pays étrangers.¹⁰⁵ » Mithridate et Sauvageau ont beau insister auprès de François pour qu'il retourne chez lui, celui-ci est « proscrit¹⁰⁶ », son père lui ayant intimé l'ordre d'aller rejoindre son oncle au Klondike, dans le but d'avoir une bouche de moins à nourrir.

Dans l'immédiat, Mithridate et Sauvageau « dérange[nt] » François. La gare étant fermée, seuls des itinérants gravitent autour de la statue de Chénier et, croient-ils, François les « a pris pour des gueux.¹⁰⁷ » Devant l'arrogance du jeune homme, Mithridate fait le procès de celui qui cherche à s'exiler : « Pour qui se prend-il ? » « Pour un héros des Amériques », lui répond Sauvageau. « Il n'y a jamais eu de héros, s'exclame Mithridate, [...] tout ce qu'il y a eu c'était pillage, saccage, tuerie, le grand déferlement chrétien.¹⁰⁸ » Encore une fois, l'espace des structures temporelles de la pièce s'organise en geste de la mémoire. Mithridate devient le témoin du traitement réservé aux peuples amérindiens depuis la Conquête, qui pourrait aussi devenir celui des Canadiens français s'ils ne s'affirment pas un jour ou l'autre. À la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, l'Angleterre, puis les États-Unis et le Canada anglais ont chassé les autochtones vers l'Ouest, afin d'exploiter les terres confisquées. « Dans le Farouest, constate Mithridate, il n'y a plus de plumes, il n'y a plus de

¹⁰⁴ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 402.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 406.

¹⁰⁸ *Ibid.*

totems [...] il n'y a plus de héros des Amériques.¹⁰⁹ » En 1871, Macdonald a « mis sur pied une politique d'extermination des Autochtones par la famine et la maladie [et] les a forcés à s'entasser dans des réserves, de manière à ouvrir la voie au passage du chemin de fer et à l'occupation des Prairies par des colons anglo-saxons protestants.¹¹⁰ » Dans la réflexion de Ferron, s'exiler dans l'Ouest équivaut à participer au processus d'expansion territorial qui se fait au détriment des peuples autochtones, mais aussi, dans le cas du Canada, des francophones. Par contre, en restant « ici, lance Sauvageau, François pourrait peut-être se trouver un père, un pays.¹¹¹ »

Pendant que Mithridate et Sauvageau se perdent en conjectures sur François, qui s'est éloigné pour « faire le tour du parc¹¹² », « l'habitant » Félix Poutré entre à son tour sur scène et reconnaît son fils François, qui s'apprête, comme tant d'autres, à s'exiler. « Le prenant par le bras¹¹³ », il le conduit dans le jardin, ce qui nous replonge dans le passé. « Viens de ce côté, on voit mieux », lance-t-il à François. « Le montage, écrit Sarrazac, est cette force productive qui découpe et espace le texte. L'organisation des scènes déclenche la spirale du temps¹¹⁴ » : « Es-tu parti depuis longtemps ? », demande-t-il à son fils. « Depuis une semaine », lui répond ce dernier. « Ce n'est pas long, s'exprime Poutré. Mais une semaine, un an ou un siècle, le temps ce n'est rien.¹¹⁵ » Poutré incite François à rester à la maison et à porter le ruban blanc des Patriotes.

Or, une fois de plus, Ferron projette l'action en 1960, alors que les deux itinérants philosophent ensemble « sur la couleur des rubans¹¹⁶ ». « L'éclatement du récit en fragments, écrit Ryngaert, est aussi l'expression d'une interrogation [...] sur la vérité des faits et sur leur déroulement.¹¹⁷ » Avec le recul historique, Mithridate et Sauvageau défendent l'idée que les

¹⁰⁹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 406.

¹¹⁰ James Daschuk, *La destruction des Indiens des Plaines. Maladies, famines organisées et disparition du mode de vie autochtone*, Québec, PUL, 2015, p. 372.

¹¹¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 406.

¹¹² *Ibid.*, p. 404.

¹¹³ *Ibid.*, p. 407.

¹¹⁴ Jean-Pierre Sarrazac, op. cit., p. 64.

¹¹⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 408.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 410.

¹¹⁷ Jean-Pierre Ryngaert, op. cit., p. 103.

Patriotes ne sont pas à l'origine du déclenchement des hostilités armées, puisqu'ils considèrent que leurs revendications étaient légitimes et démocratiques. D'après eux, les véritables agresseurs se trouvaient du côté des gouverneurs britanniques, de la minorité anglaise du Bas-Canada et des chouayens. « Le sang contre l'innocence, dit Mithridate. Le rouge attaque (allusion à la couleur rouge des uniformes de l'armée britannique), le blanc se défend.¹¹⁸ » Suivant cette logique, Mithridate et Sauvageau présentent les événements de 1837-1838 non pas comme une rébellion, mais comme une résistance.

De retour au jardin, le curé interpelle justement Poutré au sujet du ruban blanc de François, car il désapprouve le mouvement patriote. De peur que François ne « contamin[e] ses frères et ses voisins [du] seul rang du comté où les gens n'ont pas encore perdu la tête¹¹⁹ », le curé consent à procurer une lettre de recommandation à Poutré, afin de permettre à son fils de voyager. Poutré avoue à François que s'il insiste auprès de lui pour qu'il porte le ruban blanc des Patriotes, c'est parce qu'un autre de ses fils, « Michel, est dans l'autre camp.¹²⁰ » L'habitant croit ainsi assurer ses intérêts pour l'avenir, quelle que soit la faction victorieuse. À l'inverse, Chénier se réjouit de constater que le fils de Poutré porte le ruban blanc des Patriotes. Pour lui, le fait qu'il y ait de jeunes hommes et de jeunes femmes (Elizabeth) prêts à se battre pour exister, c'« est le signe que [la] cause [patriote] est bonne. » Chénier envisage le nationalisme comme une forme de mobilisation et d'expression de soi qui, à travers un projet rassembleur, est porteur de sens pour les jeunes générations, hier comme aujourd'hui.

Le narrateur se fait entendre à nouveau, interrompant encore une fois l'élan naturel de l'action. « Lord Gosford se tourna vers Wetherall : 'À vous colonel.' Wetherall tira.¹²¹ » Le narrateur « organise » certains faits historiques, omettant sciemment de parler de certains autres. L'espacement dans le temps lui permet de passer sous silence le fait que c'est à la suite de l'affrontement entre le Doric Club et les Fils de la liberté, le 6 novembre, sans parler des dérapages révolutionnaires signalés depuis la radicalisation du mouvement, que

¹¹⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 410.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 413.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 422.

¹²¹ *Ibid.*, p. 425.

Colborne, arrivé à Montréal le 9 novembre, prend les choses en main et demande à Gosford d'émettre des mandats d'arrestations. Ferron veut donner l'impression que c'est le Gouverneur qui, le premier, en émettant ces mandats le 16 novembre, a donné l'ordre de tirer, car il « autoris[ait] désormais l'armée à escorter les juges de paix dotés de mandats et chargés de poursuivre les fugitifs.¹²² » « Au loin, dans les six-comtés, poursuit le narrateur, un fusil lui répondit.¹²³ » Ferron fait allusion à l'embuscade qui a eu lieu à Longueuil le 17 novembre pour libérer deux Patriotes arrêtés lors de la première nuit d'arrestation. Pour lui, cette escarmouche représente le « prélude » d'une lutte qui, « sous le rapport de la mitraille [...] était inégale.¹²⁴ » Ferron semble défendre l'idée des historiens Laurent-Olivier David et Gérard Filteau, citant « l'opinion de deux juristes, l'un canadien [...] l'autre anglais », selon laquelle « c'est le gouvernement qui a causé et accéléré l'insurrection de 1837 » et que c'est sur lui « que doit retomber la responsabilité.¹²⁵ » D'après eux, dans le contexte d'une chasse à l'homme, les Patriotes avaient « assez peu de chances [d'être jugés] devant un tribunal impartial ». Ferron occulte le fait que, historiquement, à cause du climat d'insurrection qui régnait (organisation d'un gouvernement autonome, approbation politique et paramilitaire des Fils de la liberté), c'est l'Assemblée des Six-Comtés, le 23 octobre, qui a fourni au gouvernement le motif d'émettre les mandats d'arrestations, en plus d'inciter l'Église à intervenir : « Dans le fusil de guerre, Gosford¹²⁶ avait fourré la loi, les évêques avaient mis un peu du Bon Dieu et Witherall [sic] ajouta la poudre et les balles.¹²⁷ »

Dans le parc, Mithridate et Sauvageau témoignent de l'automne qui avance et, à distance, de « la fin [qui] approche¹²⁸ ». Poutré, qui du jardin s'est approché du parc, demande aux deux hommes : « Il y aura la guerre, n'est-ce pas ? » Sauvageau, lui, montre alors le monument de Chénier. L'effet de juxtaposition des espaces temps renvoie ici à un effet de télescopage, alors que Poutré se trouve projeté dans l'avenir et prend conscience, en voyant la statue de Chénier, que le combat des Patriotes n'était pas vain et qu'il en est resté

¹²² Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 171.

¹²³ Jacques Ferron, *Les grands soleils, op. cit.*, p. 425.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 426.

¹²⁵ Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2003 [1938], p. 383.

¹²⁶ Archibald Acheson, comte de Gosford, Gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique (1835-1838) lors de l'insurrection de 1837.

¹²⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils, op. cit.*, p. 426.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 427.

un lieu de mémoire. « On touche ici, écrit Nora, à la dimension littéraire des lieux de mémoire, dont l'intérêt repose en définitive sur l'art de la mise en scène [...]. On y trouve tous les éléments qui commandent l'économie du passé dans le présent, selon la manière dont l'écrivain interprète ce lieu.¹²⁹ » « Maudit Chénier ! », s'exclame Poutré à la vue du monument. Soudainement, cette vérité l'oblige à prendre position dans le conflit qui oppose les patriotes aux Anglais, aux chouayens et au clergé. Poutré est frustré de devoir ainsi se compromettre.

À nouveau, ce que le narrateur dénonce, mises à part les raisons légales invoquées par les autorités britanniques pour justifier leur intervention, c'est le parti pris de l'Église dans le conflit : « Witherall visait au cœur, mais l'âme [des Canadiens] était déjà touchée : derrière la mort, il n'y avait plus de sépulture. Cette débauche des fossoyeurs donnait froid dans le dos et nuisit au recrutement des chasseurs.¹³⁰ » En effet, au lendemain de la célèbre assemblée de Saint-Charles, M^{br} Jean-Jacques Lartigue « émet un premier mandement où il prie les opposants du gouvernement de recouvrer leur calme et de se soumettre à l'autorité légitime¹³¹ » ; l'année suivante, il en émet un second qui rejette maintenant de l'Église tous ceux qui ont pris les armes contre elle. D'après Ferron, le clergé a mis à profit la situation coloniale pour être le seul à exercer le pouvoir, « [Se] défendant de faire de la politique alors qu'il est en train d'en faire, non pas de front mais de biais pour plus d'efficacité.¹³² » En effet, le narrateur déplore le fait que l'Église cherche à tenir la chose politique dans un abaissement qui lui permet de briller :

Le prélat de 1837 a dit d'abord que Dieu en laissait beaucoup aux disputes des hommes : p'tit pas de dégageant, puis grande charge en avant au nom de la morale, laquelle étant de notre ressort et compétence, c'est à votre évêque [...] de vous donner ses instructions et à vous de les écouter.¹³³

¹²⁹ Pierre Nora (dir. publ.), *Les lieux de mémoire, tome I : La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. VI.

¹³⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 426. Les « chasseurs », aussi appelés les « frères chasseurs », est le nom d'une association secrète regroupant les Patriotes les plus radicaux, qui se sont réfugiés aux États-Unis après les défaites de 1837, et dont le but est de recruter dans la population bascanadienne et de travailler en vue d'un soulèvement général, puis de déclarer l'indépendance « de la République du Bas-Canada ». C'est l'insurrection de 1838.

¹³¹ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 190.

¹³² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 430.

¹³³ *Ibid.*, p. 431.

En définitive, Ferron ne fait que rappeler la part de responsabilité que doit assumer l'Église dans l'échec des rébellions. Pourtant, devant l'affaiblissement de l'influence des évêques, dans les années 1960, il met en garde ceux qui, chez les spectateurs, seraient tentés de les stigmatiser à leur tour, car, d'après lui, « ça serait une erreur politique de relancer la désunion sous prétexte qu'une fois déjà [lors des rébellions] (peut-être deux [c'est l'idée qu'en 1968, un nouveau mouvement politique pourrait vouloir à son tour réaliser la souveraineté du Québec]) un peuple a été divisé.¹³⁴ » Le défi auquel fait face le nationalisme québécois dans les années 1960 implique, pour Ferron, que les forces vives se réconcilient dans l'intérêt supérieur de la nation. Pour lui, dans un Québec moderne, indépendant ou non, le clergé n'aura pas d'autre choix que de se soumettre à l'État québécois : « Les curés nous accepteront en tant que citoyens et nous les accepterons, de même.¹³⁵ »

Interpellant François, de retour dans le jardin, Mithridate invite celui-ci à venir « dans [son] royaume », du côté de la gare. Cependant, le Canadien errant de tantôt, devenu patriote, ne le reconnaît pas. « Nevermargne, la gare !... s'exclame-t-il. Je m'enrôle. C'est la guerre, il faudra se défendre. Assoyez-vous, le père, recommande-t-il à Mithridate, et restez bien tranquille.¹³⁶ » Mithridate reste sur le banc, où Sauvageau le rejoindra. François, lui, retourne au jardin retrouver Elizabeth en 1837 et lui avoue s'être rallié aux Patriotes par amour pour elle. Désœuvré, prêt à l'exil, il trouve maintenant un sens au fait de défendre un pays qu'ils pourraient, elle et lui, construire à leur image. Cependant, dans l'immédiat, c'est la guerre et, pour parvenir à résister à la puissante armée britannique, il faut des armes.

Du parc, Mithridate, qui dit vouloir raconter « le récit de la bataille de Saint-Eustache », s'exclame : « des fusils qu'on attendait...¹³⁷ », un rappel historique, à l'attention du spectateur, de l'infériorité des forces patriotes au moment de l'affrontement. Or, Mithridate « hésite ». Sauvageau l'interrompt, « un instant lui dit-il, ce n'est pas le moment », et le récit

¹³⁴ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 431.

¹³⁵ Jacques Ferron, « La soumission des clercs », *op. cit.*, p. 28.

¹³⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 445.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 451.

de la bataille « tourne court.¹³⁸ » Dans l'esprit de la pièce, les discours des personnages antagonistes restent à être précisés, afin de permettre à Ferron de raffermir son point de vue.

En effet, à la veille de l'affrontement, c'est au tour de Chénier et du curé de se parler. Ferron s'inspire de la rencontre historique entre Chénier et le curé Paquin, lors de laquelle ce dernier a tenté de « dissuader [le patriote] de mourir les armes à la main.¹³⁹ » Dans *Les grands soleils*, cette rencontre devient plutôt un moment pour les deux protagonistes de se justifier, en partageant leur motivation personnelle. D'un côté, le curé croit que « tous les moyens de résister sont permis, sauf la violence.¹⁴⁰ » D'un autre côté, Chénier considère que les Canadiens français doivent d'abord s'affirmer. « Il faut, explique-t-il, que les autres sachent que nous sommes leurs égaux. » Encore une fois, nous retrouvons cette idée de Ferron voulant que le peuple canadien-français soit voué à disparaître s'il ne revendique pas ses droits. Pour Chénier, les Anglais acquiesceront, peut-être, seulement si nous les proclamons. « Tête baissée, dit-il, on n'affronte personne, mais on peut la relever pour voir, pour parler, par simple dignité. 'À qui sont les chemins étroits?', demande-il au curé. Ils ne sont pas au roi. [...] Ils sont aux honnêtes gens.¹⁴¹ » Ferron précise sa pensée dans une autre pièce, intitulée *La tête du roi*, elle aussi inspirée du théâtre politique, dans laquelle il écrit qu'ultimement, « la langue n'est qu'un prétexte [car] le véritable enjeu de la lutte [le nationalisme québécois], est l'honneur de l'homme, qui ne peut pas se concevoir dans l'abaissement d'un peuple au profit d'un autre.¹⁴² » Dans tout rapport de force, le droit d'un groupe se gagne contre un autre groupe, qui est considéré comme un obstacle à celui-ci. Dans le cas des Canadiens français, ce sont les colonisateurs anglais, « c'est contre eux, dit Chénier, que nous nous affirmerons.¹⁴³ » Par ailleurs, dans la première moitié du XIX^e siècle, le mouvement patriote s'inscrit plus largement dans la lutte de libération nationale de plusieurs peuples, dont Haïti (1804), le Mexique (1821), le Pérou (1821), la Bolivie (1825), l'Argentine (1828), l'Uruguay (1828), le Brésil (1828) et la Grèce (1832), pour ne nommer

¹³⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 452.

¹³⁹ Gilles Laporte, op. cit., p. 275. Le 29 novembre, en soirée, « Paquin, Desève et le curé Turcotte de Saint-Rose convoquent Jean-Olivier Chénier au presbytère ».

¹⁴⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 453.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 454.

¹⁴² Jacques Ferron, *La tête du roi*, Montréal, Librairie Déom, 1975, p. 143.

¹⁴³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 454.

que ceux-là. Cela renvoie aussi le spectateur à la réalité des années 1950-1960. En effet, à la suite des deux Grandes Guerres, la volonté de renouveau dans les rapports entre les nations refait surface et nous pouvons observer plusieurs nouveaux pays lutter pour la décolonisation. « Le monde, affirme Chénier, a un faible pour les petites nations qui se font une place au jour contre les grandes.¹⁴⁴ »

Cependant, le narrateur s'assure de ramener le spectateur à un peu plus de pragmatisme. Dans un premier temps, il se questionne sur ce qu'auraient pu être les avantages d'un soulèvement rapide des Patriotes : « L'automne avance. Le fleuve pris, l'armée d'occupation sera réduite à elle-même, hors de tout secours. Encore un mois, il n'y aura plus d'Angleterre en Bas-Canada ; ce sera l'hiver et l'hiver appartient aux Canadiens.¹⁴⁵ » Sauf que dans l'esprit de la pièce, Papineau est conscient du fait que, s'il approuve l'insurrection armée, la victoire est loin d'être assurée. Le narrateur suggère que « peut-être [...] les Canadiens avaient applaudi très fort pour être quittes envers les patriotes, parce qu'ils craignaient de se battre ?¹⁴⁶ » Dans un deuxième temps, cette fois se plaçant du point de vue de l'adversaire, le narrateur présume qu'« on comparera certainement fusil de guerre et fusil de chasse, canon de campagne et fourche d'habitant [en plus de tenir] compte de l'intervention du clergé¹⁴⁷ » pour décider d'intervenir au plus vite et prendre l'initiative de la répression. En choisissant de leur donner la chasse, le narrateur croit que l'armée anglaise forcera les Patriotes à une résistance héroïque, mais vaine.

En 1960, Mithridate est saoul. Exalté, il se voit comme l'un des « sauveurs » de la Patrie, l'un des « chevaux prophétiques », mais il ne peut s'empêcher de se demander ce qu'il adviendrait « si l'attelage se bris[ait] ». Sauvageau croit qu'il finirait comme lui, « dépouillé de tout, de [s]a langue, de [s]es pensées ». L'Amérindien le dit sans amertume. Il ne tient pas les Canadiens français responsables de la déperdition des siens et ne maudit pas leur nouvelle patrie car, dit-il, « le pays qui nous a faits, vous transforme à notre image. » Historiquement,

¹⁴⁴ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 455.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 456.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ *Ibid.*

ce que Ferron veut rappeler au spectateur, c'est la part de l'influence des Amérindiens sur les Canadiens français. « Pour me survivre, dit Sauvageau, je lui apporte ses enfants. »

Le narrateur relate l'escarmouche du 17 novembre, quand les premiers coups de feu de la rébellion sont tirés à Longueuil après l'arrestation « des notables Desmarais et Davignon.¹⁴⁸ » En délivrant les prisonniers, « les patriotes à leur tour viennent de passer aux actes [et] six jours plus tard [...] ils connaîtront la victoire à Saint-Denis.¹⁴⁹ » En effet, en route vers Saint-Charles pour mater les patriotes de la vallée du Richelieu, l'armée de Charles Gore¹⁵⁰ est stoppée, le 23 novembre 1837, par les rebelles de Saint-Denis. Après un long combat, durant lequel des renforts de plusieurs villages avoisinants viennent prêter main-forte aux gens de Saint-Denis, « Gore décide de se replier sur Sorel, laissant les défenseurs maîtres de la place.¹⁵¹ » En rapportant ainsi les deux « succès » des patriotes de Longueuil et de Saint-Denis, le narrateur contribue un temps à entretenir l'idée chez le spectateur que, peut-être, si les chefs patriotes s'étaient concertés entre eux pour tracer un plan des opérations, et tirer parti des forces en présence pour faire « la petite guerre¹⁵² » à l'ennemi, qui sait s'ils n'auraient pu exploiter ces premières victoires à leur avantage.

Dans le parc surgit Poutré, « une fourche à la main¹⁵³ ». Devant Mithridate, intoxiqué, et Sauvageau, il s'exclame : « Il a gagné ! » Fier et enthousiasmé, il raconte les victoires des patriotes acquises lors de la libération des « deux notaires à Longueuil » et lors de la bataille de Saint-Denis. « C'était, dit-il, [d]es Canadiens, comme moi, [qui ont] gagné.¹⁵⁴ » Poutré est convaincu « que les Habits rouges ont été battus [et] que tout le monde est patriote. [...] On va pouvoir s'entendre entre Canadiens¹⁵⁵ », dit-il. Il quitte alors l'environnement de la statue, traverse le jardin et entre chez Chénier, où « il aperçoit le curé, qu'il ne s'attendait pas à y

¹⁴⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 461.

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Charles Stephen Gore (1826-1849), un vétéran de Waterloo, est assistant quartier-maître général lors des rébellions de 1837.

¹⁵¹ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 191.

¹⁵² Il s'agit de la guérilla, c'est-à-dire de « la ruse infiniment recommencée de celui qui commence un combat pour lequel il n'est pas encore prêt », dans Hubert Aquin, « L'art de la défaite », *Blocs erratiques*, Montréal, Typo, coll. « Essais », 2011 [1977], p. 135.

¹⁵³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 462.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 463.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 464.

trouver ». Poutré, qui s'est rangé du côté des patriotes, croit un peu vite que le curé a fait de même. Or, celui-ci n'est aucunement impressionné par la tournure des événements : « Saint-Denis, dit-il, ce n'est qu'un village », et à Longueuil, « le pouce gauche du beau Viger, coupé au-dessus de l'ongle » ne l'émeut pas davantage. En bref, malgré les nouvelles encourageantes en provenance de Saint-Denis, le curé travaille plutôt à dissuader ceux et celles qui sont tentés de joindre les rangs patriotes, dont Poutré lui-même. Le curé dit à celui-ci : « Retournez chez-vous. Cette fourche ne vous va pas » et Poutré de suivre son « conseil. Merci M. le Curé.¹⁵⁶ » Honteux, soumis, Poutré sort de la maison.

Arrive François dans le jardin avec le fusil de son père. Poutré le lui réclame, mais François n'est pas dupe : « Pourquoi faire ? lui demande-t-il. Vous n'êtes même pas capable de viser : vous regardez des deux bords.¹⁵⁷ » En effet, la fourche que tient son père dans les mains était son arme pour combattre les Anglais mais, dorénavant, il l'utilisera pour courir « après celui qui a volé son fusil. » L'effet de télescopage permet maintenant à Mithridate de citer les paroles que Poutré venait de prononcer plus tôt dans le parc, comme pour provoquer le père et le fils : « Il a fermé son œil chouayen, dit Mithridate à ce dernier. Si tu l'avais entendu raconter la bataille de Saint-Denis, tu serais fier de [lui]. » « C'est vrai, son père ? », lui demande François. « Écoute le quêteux si tu veux ! », lui répond Poutré. En définitive, François tient tête à son père, alors que Mithridate se moque de Poutré qui, à la suite de plusieurs Canadiens lors de conflits antérieurs, s'est mis « du côté du plus fort », motivé « par l'espoir du gain et la crainte du châtement.¹⁵⁸ » En résumé, le ton monte, les esprits s'échauffent, et les comportements deviennent à tel point agressifs que Poutré s'enfuit, non sans avoir insulté François, le robineux et le sauvage. François demande à ceux-ci s'ils ont vu Elizabeth. Sauvageau lui répond qu'« elle était tout à l'heure en arrière de la maison avec le docteur et beaucoup de gens », faisant une allusion au fait qu'historiquement, à partir des résolutions Russell de mars 1837, et encore plus au moment de l'émission des mandats d'arrestations en novembre de la même année, il y avait de nombreuses assemblées populaires dans le Bas-Canada. Alors que les trois personnages sortent de scène, le narrateur informe le spectateur que la veille, à Saint-Denis... « Papineau a pris le chemin de l'exil sur

¹⁵⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 467.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 468.

¹⁵⁸ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 129.

le conseil de Nelson¹⁵⁹ », dans le but d'agir comme négociateur dans l'éventualité d'une défaite : « Ne vous exposez pas, lui aurait dit Nelson. C'est après les combats que nous aurons besoin de vous.¹⁶⁰ » Bien que cette explication puisse sembler logique et vibrante de patriotisme, le spectateur ne peut s'empêcher de penser que, peu importent les raisons auxquelles Papineau a obéi, sa fuite a pu contribuer à désarçonner la volonté des combattants et à provoquer leur découragement. D'ailleurs, ne s'en trouvent-ils pas encore aujourd'hui qui lui reprochent « d'avoir abandonné les patriotes au moment du danger [et] d'être responsable de l'échec de 1837 ?¹⁶¹ » De toute façon, la question qui ressort des événements et que soulève le narrateur demeure entière, à savoir si la fuite des chefs patriotes expliquerait, en partie du moins, les défaites subséquentes.

Néanmoins, pour Chénier, le narrateur le répète, la lutte est une question d'honneur. « Croyais-tu, demande-il au curé, que les Canadiens laisseraient emprisonner [leurs chefs] comme des voleurs ?¹⁶² » Pour sa part, le curé juge plutôt nécessaire que le peuple disposé à secouer le joug des Anglais soit assez fort pour entrevoir une chance de réussite. Or, à ses yeux, au Canada, en 1837, il n'existe aucun espoir de triomphe : « Avec leurs grandes fourches, tu sais... » Fort de son pressentiment, le curé prophétise la défaite générale des Patriotes et implore Chénier d'avoir « le courage d'être un homme comme les autres. » Cet ultime appel renvoie à nouveau à la tentative bien réelle, mais vaine, du curé Paquin de décourager Chénier à s'opposer aux forces militaires. Devant la conviction du Patriote, le curé quitte la scène.

Chénier aperçoit Mithridate et, allant engager la conversation avec lui dans le parc, il transgresse à son tour l'espace-temps de la pièce. Rongé par le doute, Chénier se demande s'il ne vaut pas mieux, en effet, vivre la vie d'un homme ordinaire, mais lorsqu'il aperçoit sa

¹⁵⁹ Wolfred Nelson, médecin, homme politique et patriote, à la tête des forces insurrectionnelles lors de la bataille de Saint-Denis.

¹⁶⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 461.

¹⁶¹ Entre autres, Fernand Ouellet, « Papineau, Louis-Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10 [en ligne], consulté le 26 avril 2016, URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_louis_joseph_10F.html et John Beswarick Thompson, « Nelson, Wolfred », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9 [en ligne], consulté le 17 mars 2016, URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/nelson_wolfred_9F.html

¹⁶² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 472.

statue, la vérité et la nécessité de son destin lui apparaissent inéluctables : « Je n'avais pas vu ce monument au bout de ma vie. Tout se résout.¹⁶³ » À ses yeux, ce lieu de mémoire témoigne de la légitimité de son combat et l'oblige, par conséquent, à assumer son rôle historique de chef patriote. Mithridate, partageant sa « robine » avec Chénier, lui insuffle une dose de courage en prévision de la bataille dont il annonce, encore une fois, vouloir faire le récit. Les deux personnages entament donc simultanément le fil des événements, chacun selon son point de vue. Chénier commande : « Demain à midi, quand le canon tonnera [...] taisez-vous.¹⁶⁴ » C'est le chef qui, conscient du peu de munitions dont ils disposent, intime l'ordre à ses compagnons d'armes de « garder l'église intacte et muette [le temps] que les Anglais approchent.¹⁶⁵ » Mithridate, lui, souligne l'engagement et l'héroïsme dont fait preuve Chénier lors du combat, quitte à fabuler un peu.

Cependant, la voix du narrateur annonce plutôt la débandade de la bataille de Saint-Charles, qui n'annonce rien de bon pour la suite des choses. « Le 25 novembre, en effet, l'armée britannique, dirigée cette fois-ci par le colonel Witherall [sic], écrase les Patriotes à Saint-Charles. [...] Quelques jours plus tard, le 3 décembre, c'est le général Colborne¹⁶⁶ » lui-même qui prend la décision d'aller mater la rébellion à Saint-Eustache.

Du parc, Mithridate se demande, aujourd'hui, si « la Patrie est sauvée ?¹⁶⁷ » Dans l'immédiat [il parle pour les années qui ont suivi les rébellions], Sauvageau « n'appréhende rien de bon. » Pourtant, il croit que « la Patrie sera sauvée, mais, précise-t-il, cela ne se fera pas en une journée.¹⁶⁸ » Paraphrasant un vers de l'Évangile, « si le grain ne meurt, il n'y aura point de moisson¹⁶⁹ », Sauvageau, suivant l'esprit de Jean, pense que, comme Jésus sur la croix, Chénier a fait le choix de donner sa vie pour le salut de tous ceux qui acceptent ce don. Ainsi, Chénier est mort, mais la force symbolique de son action subsistera chez ceux qui continueront le combat de la patrie. C'est cette idée soulevée par Laporte que l'héritage

¹⁶³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 475.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 478.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 479.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 481.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 482.

patriote défendu par Chénier offre « une éloquente caution historique aux souverainistes modernes¹⁷⁰ ». Sauvageau sort de scène pour aller au-devant de Colborne « voir ce qui s'en vient. »

Lors de son retour, Chénier lui demande, comme il le demanderait à un éclaireur de son armée : « Combien d'hommes ? [...] Deux mille cinq cents ?¹⁷¹ » « À peu près », répond Sauvageau. Chénier s'en réjouit : « Deux milles hommes, c'est toute la garnison anglaise ! En les attirant ici, nous avons libéré le pays.¹⁷² » Il est vrai qu'historiquement le général en chef des forces britanniques n'a, à ce moment, guère les moyens de pacifier la province. « Au début de l'été, écrit Laporte, Colborne ne peut compter que sur 600 soldats dans l'immense district de Montréal. [...] Il entreprend donc de faire venir des renforts [et] au début de l'automne [...] la garnison de Montréal compte 1000 hommes.¹⁷³ » Optimiste devant l'improbable revirement de situation, Chénier garde espoir que la patrie se soulèvera pour combattre l'injustice. Il croit qu'après la défaite de Saint-Charles et les représailles contre Saint-Denis¹⁷⁴, « au moindre souffle, [d]es cendres encore rouges la révolte reprendra. » Alors Chénier devient un mystique de la résistance. Il proclame et défend son idéal avec exaltation : « Nous nous dressons sur une terre familière ; nos pères y dorment. Nous sommes au cœur d'un pays qui est nôtre, qui nous enveloppe de sa sympathie.¹⁷⁵ » Les fils du peuple qui, depuis des générations habitent le territoire du Québec, défendent une noble cause visant, depuis leurs aïeux, à protéger leurs terres des conquérants. Chénier se convainc que Colborne ne peut être victorieux, puisque c'est un étranger « loin des siens.¹⁷⁶ » Il s'encourage en se disant que les Patriotes ont la force du nombre et qu'ils vaincront s'ils sont solidaires.

Le narrateur, qui parle maintenant au nom de Chénier, informe le spectateur que pour son rendez-vous avec le destin, « il s'en remet à son cœur qui le guide comme il bat,

¹⁷⁰ Gilles Laporte, « Les patriotes et le gouvernement responsable... une erreur tenace », *Le Huffington Post* [en ligne], consulté le 15 mars 2016, URL : http://quebec.huffingtonpost.ca/gilles-laporte/patriotes-1837-gouvernement-responsable_b_4208390.html

¹⁷¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 487.

¹⁷² *Ibid.*, p. 488.

¹⁷³ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 26.

¹⁷⁴ Entre le 3 et le 6 décembre 1837.

¹⁷⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 489.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 490.

aveuglement ; il goûte la chaleur de son sang – ce sont le cœur et le sang du pays [et] il fait corps avec lui.¹⁷⁷ »

Devant les doutes et la tristesse de Chénier, Sauvageau lui rappelle le bien-fondé de son sacrifice et le fait que si « l'espoir tombe et cherche à s'ensevelir », c'est parce qu'il faut « mourir pour renaître¹⁷⁸ ». En effet, si après la défaite des Patriotes le nationalisme canadien-français est récupéré par les conservateurs et le clergé, et glisse à droite au tournant du XX^e siècle, dans les années 1950-1960 il revient à gauche et retrouve un peu de l'idéal patriote. Globalement, aux yeux de Sauvageau, la bataille de Chénier, toujours aussi pertinente en 1960, représente ni plus ni moins le « vieux combat [...] de la vie et la mort. » C'est l'idée voulant que les Canadiens français forment une nation qui a toujours manifesté une volonté de survivre et de s'épanouir librement. Leur combat, qui s'impose comme un impératif éthique, est la défense de leur « diversité culturelle, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine¹⁷⁹ », quitte à disparaître, à l'image des nations amérindiennes décimées. Si Chénier regrette le fait qu'il ne verra pas le soulèvement populaire escompté, ces « feux sur les collines, plus nombreux d'une nuit à l'autre et cernant ceux de l'ennemi¹⁸⁰ », Sauvageau s'empresse de le rassurer que « d'autres les verront [...] Ils verront la Patrie que vous aurez fait naître.¹⁸¹ » Dans l'esprit de Sauvageau, la mémoire de Chénier devrait fortifier la solidarité des Canadiens français/Québécois et leur donner l'impulsion nécessaire pour parvenir à la victoire. Or, le Chénier de Ferron est conscient qu'il est (encore aujourd'hui) le sujet de division au sein de la population : « Nous allons tenter de sauver la Patrie au détriment de notre honneur, de notre vie, de notre âme, n'est-ce pas scandaleux ? Que diront les prudents et les sages ? Ne disent-ils pas déjà que nous sommes des brigands ?¹⁸² » Cependant, Sauvageau l'exhorte à avoir confiance. « On peut tromper les vivants, dit-il, on ne trahit pas les morts : ce sont eux qui font les mondes.¹⁸³ » En regard des

¹⁷⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 492.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 483.

¹⁷⁹ UNESCO, « Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle », *Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture* [en ligne], consulté le 28 avril 2016, URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf>

¹⁸⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 496.

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² *Ibid.*, p. 497.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 498.

décisions prises dans le passé pour expliquer le système dans lequel on vit, Sauvageau juge, avec le recul que lui permet le système spatio-temporel, que ce sont les positions politiques défendues dans les meilleurs intérêts d'un peuple qui prévalent. Or, historiquement, les vainqueurs des affrontements de 1837-1838 ont écrasé les velléités libérales du Québec, et les élites modérées se sont fait les alliés des Canadiens anglais pour mettre les Canadiens français en minorité définitive avec la Loi constitutionnelle de 1867. « Maudits chouayens ! s'exclame alors Chénier. Ce n'est pas contre les Anglais, c'est contre vous que je devrais porter les armes.¹⁸⁴ » Cela rejoint la pensée d'Hubert Aquin qui, en 1962, écrit que si « c'est contre les [Anglais] que s'est développé le désir d'émancipation des Patriotes, quand il s'agit pratiquement de réaliser l'indépendance, c'est contre des Canadiens français qu'il faut lutter.¹⁸⁵ »

Chénier et Sauvageau discutent ensemble sur la trahison de Poutré. « Jamais une nation ne pourra se fonder sur une engeance pareille !¹⁸⁶ », peste Chénier. Ce qu'il reproche à Poutré, c'est d'avoir la vue courte, de manquer de prévoyance, en somme d'être individualiste. Il critique ceux qui, comme Poutré, ne se considèrent « ni patriote[s], ni chouayen[s], mais habitant[s] pure laine », et « vont à l'Église la face endimanchée et laissent le soin aux curés de décider pour eux autres. » Chénier semble croire, au contraire, que tout individu dépend pour sa survie d'une société, donc d'un groupe envers lequel il a naturellement des devoirs. Poutré a beau se défendre en lui disant qu'il « protège [s]es biens, [qu'il] élève [s]es dix-sept enfants », Chénier l'interrompt : « il y en a un qui vous succédera sur votre belle terre. Et les autres ? », lui demande-t-il, avant de poursuivre : « Ils deviendront des proscrits. Après avoir été de la main-d'œuvre gratuite, ils feront de la main-d'œuvre pas chère, des serviteurs, des mercenaires, des esclaves. Ils mangeront de la misère à la grandeur de l'Amérique.¹⁸⁷ » Encore une allusion à la réalité rurale de l'époque, au manque de terre et, plus tard, à l'idéologie du terroir, au monde qui change, à l'industrialisation, à l'exode vers les villes, à l'exil, etc. Chénier tente d'amener Poutré et, plus largement, le spectateur, à faire

¹⁸⁴ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 498.

¹⁸⁵ Hubert Aquin, « L'existence politique », *Blocs erratiques*, op. cit., p. 56.

¹⁸⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 503.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 505.

le pari de la conscientisation, de l'engagement, afin qu'ils participent activement à la recherche de solutions aux défis qui se posent à leur société.

De son côté, François reconforte Elizabeth, qui se culpabilise d'avoir encouragé Chénier à résister, et l'invite plutôt à se projeter dans un avenir « victorieux ». Elizabeth lui fait la promesse d'être heureuse car, dit-elle, elle « entrevoit un peu de bonheur avec [lui]¹⁸⁸ ». Le curé et Chénier, qui s'étaient éloignés momentanément, reviennent. Le curé conclut : « Je t'ai dit ce que je devais te dire, Jean-Olivier. Je n'insiste pas [...] Que Dieu...¹⁸⁹ », mais Chénier l'interrompt, présumant que celui-ci n'est « plus sûr de [s]es formules, [que] cette excommunication [le] gêne¹⁹⁰ », clin d'œil de Ferron au fait qu'au moment où il présente *Les grands soleils*, Chénier est toujours excommunié¹⁹¹, et son corps enterré dans le cimetière des enfants non baptisés de l'église de Saint-Eustache.

Chénier, accompagné de François, se projette dans l'avenir. Il lui dit, parlant d'Elizabeth : « Elle reviendra. Nous irons à sa rencontre. Je serais vieux...¹⁹² » Ce qui ne l'empêche pas de faire ses adieux à Sauvageau, l'enjoignant de prendre « bien garde à [s]on sac [car] tu portes l'avenir.¹⁹³ » Métaphoriquement, Chénier substitue l'enfant naissant au pays, « qui n'a pas fini de naître et qui se met à crier, fâché de tout son être.¹⁹⁴ » Sauvageau affirme que « c'est la seule façon de commencer¹⁹⁵ », de s'affirmer comme nation. « La vie est chose étonnante, poursuit-il, il n'y a que la mort qui l'égale.¹⁹⁶ » Mithridate, « survenu en l'occurrence », s'étonne « qu'entre le cri de l'enfant et le silence des morts, on soit si futile [...] par bonheur, observe-t-il, il y des moments comme celui-ci [...] inoubliables.¹⁹⁷ » « Entendez-vous? », demande François. Pour le spectateur, dans le contexte des années 1950-1960, c'est le cri de Chénier pour la liberté qu'il doit entendre, mais dans le contexte des

¹⁸⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 511.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 512.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ Chénier a eu droit à une sépulture chrétienne seulement en 1987.

¹⁹² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 514.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 515.

¹⁹⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 516.

années 1837-1838, c'est plutôt le « brui[t] de[s] bottes¹⁹⁸ ». Mithridate confirme à Chénier : « votre destin vous attend. » « Enfin! », s'exclame le Patriote, qui sort de scène.

Bien que le spectateur soit confronté à des faits historiques établis et reconnus, dont il connaît globalement le dénouement tragique, nous devons comprendre qu'à travers le narrateur, Ferron choisit logiquement les événements qui viennent appuyer son parti pris politique. En disqualifiant les élites (trahison du clergé, fuite des chefs), Ferron fait la démonstration qu'ultimement les révolutions doivent passer par le peuple. En omettant sciemment de parler de certains pans de l'historiographie patriote, par exemple, du radicalisme des Fils de la liberté¹⁹⁹, de l'épopée des Septembriseurs²⁰⁰ ou des discours incendiaires des chefs les plus radicaux²⁰¹, bref des épisodes les plus impétueux qui risquaient d'effaroucher le spectateur, Ferron oriente la lecture du public vers un peu plus de compréhension face au combat libéral et républicain des Patriotes et de sympathie envers Chénier qui, dit Mithridate, par ailleurs, « était certainement aussi respectable que vous.²⁰² » Aussi, dans la mesure où Ferron cherche à remettre en question la règle des trois unités (de lieu, de temps et d'action) de la tradition grecque, l'analyse pratique de la scène s'impose pour comprendre comment s'organisent les « discontinuités » spatiales et temporelles dans le réseau des sens de la pièce. Ferron fait le pari qu'en prenant appui sur le monde réel (à la fois sur le patriotisme de 1837-1838 et sur le nationalisme des années 1960 – qui éveillent une résonance dans la conscience de l'homme d'aujourd'hui), le théâtre peut donner une image de la vie sociale qui permette de la transformer. Ferron ne tente pas de restituer le travail de recherche de l'historien. Il s'intéresse à Chénier et à la bataille de Saint-Eustache parce que l'éloignement dans le temps des rébellions de 1837 crée cet effet de distance salutaire au discours politique sur l'histoire contemporaine qu'il veut éclairer ; elle lui permet d'aviver la conscience du spectateur par rapport au fait, entre autres, que le temps de l'hégémonie cléricale est révolu, et que la vision du monde séculaire, basée sur la mémoire des traumatismes passés, est maintenant corrigée par une vision de l'histoire plus en phase avec les luttes politiques de son temps. À travers les artifices du théâtre politique, Ferron contraint

¹⁹⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 516.

¹⁹⁹ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 151.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 185.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 161.

²⁰² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 383.

donc le spectateur à demeurer critique devant son interprétation de l'histoire récente du Québec moderne, de telle manière qu'il se trouve à le faire participer à la réflexion sur le nationalisme. Pour Ferron, rappelons-le, l'intervention du narrateur sert à orienter le contexte politique du récit vers plus de patriotisme. En effet, à travers son narrateur, la prémisse qu'il propose est la suivante : les principes défendus par les patriotes sont justes et, par conséquent, leur cause est légitime ; la lutte menée démocratiquement par les dirigeants patriotes démontre une volonté de leur part de ne pas prendre les armes (du moins, au début²⁰³) ; mais l'Angleterre, en opposant une fin de non-recevoir aux résolutions patriotes et en imposant l'unilinguisme anglophone dans les institutions politiques s'assure de garder les Canadiens français dans un état d'asservissement qui les oblige, s'ils veulent survivre, à résister. De plus, les commentaires que le narrateur formule sur la fuite des chefs patriotes et sur la compromission du clergé contribuent encore plus à mettre l'accent sur la grandeur du sacrifice des Patriotes et, plus particulièrement, sur celui de Chénier. En bref, les nombreuses digressions spatio-temporelles ou le fait d'entendre la voix de Ferron derrière celle du narrateur indiquent par avance que « la représentation ne va pas de soi, parce que cette voix est perturbatrice [et] nous raconte la prise qu'a l'auteur sur son récit²⁰⁴. » Essentiellement, *Les grands soleils* sont une pièce de conversation, ponctuée d'une multitude d'événements qui servent à alimenter la réflexion politique. L'action reste minimale, saturée par l'aspect discursif dans lequel l'ivresse, l'amour, la poésie et la confrontation d'idées contradictoires occupent une large place.

²⁰³ Au mois de mai 1837, « il s'agissait pendant un premier temps, tout en préparant l'opinion à une lutte armée, de maintenir l'action dans les limites de la 'constitutionnalité'. Il pensait qu'en agitant la population et en boycottant les produits taxés, on forcerait le gouvernement anglais à céder », dans Fernand Ouellet, « Papineau, Louis-Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10 [en ligne], consulté le 26 avril 2016, URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_louis_joseph_10F.html

²⁰⁴ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 104.

CHAPITRE II

L'ÉCLATEMENT DU PERSONNAGE

Dans la liberté prise par le théâtre politique de réfléchir à sa construction, est aussi remis en question le personnage, « nouvel objet du théâtre par rapport auquel le spectateur peut s'interroger sur les motivations de son action²⁰⁵. » En effet, comme la mise en scène de l'espace et du temps, Brecht écrit que « les personnages doivent s'imposer par leur caractère insolite et contradictoire²⁰⁶. » Le fait, par exemple, que Ferron donne la parole à des personnages populaires (le robineux, le sauvage, l'habitant) plutôt qu'aux « héros légués par l'histoire²⁰⁷ » – dans le contexte des Rébellions, nous pensons généralement à Louis-Joseph Papineau – est inusité. Certes, son discours donne le ton au récit, mais le chef du Parti patriote n'est pas un personnage de la pièce. L'écrivain de théâtre politique, écrit Ryngaert, « ne concentre pas son attention sur la grande histoire [...] il s'intéresse davantage à la vie des personnages secondaires, un peu en marge, mais chez qui la conscience politique est malgré tout bien perceptible²⁰⁸. » Sur scène, Ferron présente des figures du peuple qui discutent de l'évolution du nationalisme québécois devant des spectateurs qui, eux aussi, dans le contexte des années 1950-1960, se questionnent peut-être sur leur histoire nationale. Le système spatio-temporel ayant contribué à circonscrire le contexte historique, il est tout aussi important d'analyser les personnages que Ferron met en scène, parce que, comme chez Brecht, ils « ne sont pas [...] des reproductions de ce que nous connaissons d'eux, mais ils sont ajustés et modelés en fonction d'idées²⁰⁹ ».

²⁰⁵ Peter Szondi, *op.cit.*, p. 109.

²⁰⁶ Bertolt Brecht, *op. cit.*, p. 53.

²⁰⁷ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 90.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 42.

²⁰⁹ Bertolt Brecht, *op. cit.*, p. 77.

D'entrée de jeu, il y a Mithridate, le « robineux », dont la présence rappelle au public que le Carré Viger, dans les années 1950-1960, est un lieu fréquenté par des itinérants. Généralement « perçu comme un sous-produit de la pauvreté²¹⁰ », le clochard est celui qu'on préfère ignorer. Pourtant, chez Ferron, il devient un être respectable. Habillé élégamment, il porte une « redingote [et] un haute-forme, dit chapeau de castor²¹¹. » Dans l'imaginaire populaire, cet accoutrement peut rappeler celui du quêteux d'antan, venant toujours d'on ne sait où, à la recherche d'âmes charitables. Le quêteux peut aussi être associé au conteur. Parfois, « là où l'hospitalité de ses hôtes le retenait plus longuement, le temps par exemple d'un repas ou d'une nuit, le quêteux se livrait à un fascinant rituel digne du plus fin dramaturge [et] se mettait à parler de ses voyages. Les yeux écarquillés d'intérêt, son auditoire se délectait de ses historiettes²¹². » Dans l'univers des *Grands soleils*, en effet, Mithridate est celui qui présente au public les autres personnages de la pièce, ce qui laisse penser que le récit est raconté de son point de vue avec beaucoup de liberté. L'effet de dédoublement, qui campe le personnage à différents moments de son histoire personnelle, peut rappeler au public que l'individu, comme la Nation, ne vient pas de nulle part, et qu'il y a une histoire commune entre chacun de ses éléments, dont font aussi partie les itinérants et les Amérindiens.

Ainsi, Mithridate présente Sauvageau à la fois comme son « frère » et son « ennemi », ce qui oblige le spectateur à s'interroger sur la place qui revient aux Amérindiens au sein de la nation québécoise. Comme Brecht, Ferron « développe des personnages antagonistes [afin] de consolide[r] le point de vue social à partir duquel il présente ces derniers²¹³. » Dans *Les grands soleils*, Sauvageau est un allié de Chénier, ce qui peut évoquer, chez le spectateur, l'époque de la Nouvelle-France, où un « vaste réseau d'alliances reliait plusieurs nations amérindiennes et les Français pour l'accès aux marchandises de traite et les avantages qui en

²¹⁰ Pierre Simard, « Les itinérants de Montréal », *Service social*, vol. 39, n° 2, 1990, p. 59-75.

²¹¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 371. Le chapeau de castor rappelle une époque révolue au cours de laquelle ce type de feutre était un symbole de prospérité.

²¹² Yvon Desautels, *Les coutumes de nos ancêtres*, Montréal, Éditions Paulines, 1984, p. 70.

²¹³ Bertolt Brecht, *op. cit.*, p. 54.

résultaient pour la vie quotidienne et pour la guerre.²¹⁴ » Toutefois, le public se rappelle aussi que lorsque la France a cédé le Canada aux Anglais, les Amérindiens ont tôt fait d'être loyaux envers leur « nouveau Père britannique²¹⁵ ». Le fait que Chénier « doute » de la caution apportée par Sauvageau à la lutte des Patriotes²¹⁶ relève peut-être de cette méfiance historique. Dans le contexte des Rébellions, en effet, nous pensons aux chefs iroquoiens de la mission de Kanesatake qui, le 29 novembre 1837, devant les patriotes venus trouver des armes, « avaient annoncé leur souhaits de maintenir une stricte neutralité dans le conflit [refusant] de prêter ou vendre leurs armes », mais qui, dans les faits, « avaient confié leurs canons aux volontaires de Saint-André²¹⁷ », un corps paramilitaire entraîné pour défendre l'ordre établi. Cependant, Ferron ne réduit pas le rapport entre les Canadiens français et les Amérindiens à de la trahison, comme le faisait Groulx dans ses livres d'histoire²¹⁸. Au contraire, chez Ferron, Sauvageau « n'a plus besoin d'être prêché », car il est « acquis » à Chénier²¹⁹ : citoyen à part entière du Québec, il chérit lui aussi les idées de Papineau devant la violation des lois constitutionnelles et parlementaires. Aux yeux du public, le personnage de Sauvageau est donc porteur à la fois de l'histoire vécue par les Premières Nations depuis l'arrivée des Français et des Anglais en Amérique.

Les effets de dédoublement créés par Ferron contraignent le spectateur à percevoir constamment les personnages sous des angles variables. Chénier, par exemple, que Ferron refuse d'incarner comme une figure sans faille, admet, pour justifier sa méfiance à l'égard de Sauvageau, « qu'au fond, c'est peut-être de lui-même qu'il doute²²⁰. » Aussi, la présentation scénique des relations entre les personnages favorise la confiance personnelle du « héros » Chénier et son introspection publique. Nous percevons ainsi quelques-unes de ses faiblesses, cependant que la régie théâtrale, contribuant à situer le héros parmi les autres, favorise la

²¹⁴ Denys Delâge, « Le 4 août 1701. La Grande Paix de Montréal : les Français et les Amérindiens concluent une alliance décisive », *La Fondation Lionel-Groulx* [en ligne], consulté le 8 août 2016, URL : <https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-4-aout-1701-La-Grande-Paix-de.html>

²¹⁵ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 275.

²¹⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 389.

²¹⁷ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 274.

²¹⁸ « Pour occulter le fait que les anglo-protestants étaient les véritables ennemis historiques des Canadiens français, Groulx leur avait substitué les Amérindiens de l'époque d'une Nouvelle-France mythique. », dans Jacques Ferron, « La soumission des clercs », p. 23.

²¹⁹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 389.

²²⁰ *Ibid.*

perspective politique. En effet, le dédoublement du personnage met en lumière la dialectique entre l'individu et la société qu'il observe. Comme Brecht, Ferron « dialectise à travers le personnage sa double appartenance au cercle de la vie privée et au domaine public de la société²²¹. »

Historiquement, le spectateur connaît sans doute les faits d'armes de Chénier et le rôle marquant qu'il a joué dans les événements précédents la bataille de Saint-Eustache. L'historiographie nous apprend, d'une part, qu'en tant que médecin, « ses qualités professionnelles de dévouement et la qualité de ses soins sont rapidement reconnues²²² » et, d'autre part, qu'en tant que citoyen, il s'intéresse à la politique locale, à laquelle il participe activement depuis 1830, par exemple, lors d'élections de candidats patriotes et d'assemblées populaires du parti. Entre un « accouchement fait [et] un accouchement à faire²²³ », le Docteur Chénier est élu au sein du Comité permanent du comté de Deux-Montagnes (CPCDM), lors de sa création, en juin 1837. Ce comité dénonce les résolutions Russell et « s'engage à jeter les bases d'un système judiciaire souverain et d'une milice indépendante²²⁴. » Dans ce contexte, le 15 octobre, Chénier « est du nombre de 22 magistrats qui sont élus comme juge de paix²²⁵. » Aussi, le 23 octobre, il participe, avec les leaders de sa région, à la grande Assemblée des six-comtés qui a lieu à Saint-Charles. Par ailleurs, « de juin à novembre, le CPCDM radicalise ses prises de positions jusqu'à se substituer au pouvoir local²²⁶. » Cependant, lorsque le gouverneur Gosford annonce les mandats d'arrêts contre les principaux chefs patriotes, dont Chénier, certains leaders de la région « prennent leurs distances », alors que Chénier, au contraire, « pren[d] plus d'ascendant²²⁷. » L'image du personnage que donne à voir l'historiographie est donc celle d'un leader vigoureux et indépendant qui, en tant que médecin, bénéficie de solides appuis dans la population locale, et qui est engagé en tant que citoyen.

²²¹ Robert Abirached, *op. cit.*, p. 389.

²²² Laurent-Olivier David, « Jean-Olivier Chénier. Le héros de Saint-Eustache », *La Bibliothèque électronique du Québec* [en ligne], consulté le 13 septembre 2016, URL : <https://beq.ebooksgratuits.com/pdf/David-Chenier.pdf>

²²³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 393.

²²⁴ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 272.

²²⁵ *Ibid.*, p. 271.

²²⁶ *Ibid.*, p. 272.

²²⁷ *Ibid.*, p. 273.

Cependant, dans sa vie privée, le Chénier de Ferron doute de la marche à suivre. Ce qu'il dit de lui-même nous amène à le considérer comme un homme ordinaire plutôt que comme un héros historique. Par exemple, à l'annonce du mandat d'arrestation contre les leaders patriotes, Chénier avoue à Elizabeth « ne pas savoir ce que nous ferons. » Avant de concentrer toutes ses forces sur la lutte qui, du politique, s'est déplacée vers le militaire, il admet être soulagé de pouvoir « enfin aller dormir [car, dit-il,] je ne suis pas un héros. » Loin du héros tragique qui lutte contre son destin, le Chénier de Ferron est plutôt soumis aux conditions historiques et sociales, en fonction desquelles il réagit. La fabulation de l'écrivain se mêle au personnage historique car, mis à part les faits d'armes de Chénier, auxquels par ailleurs Ferron ne fait que de brèves allusions, son historiographie est peu documentée, en comparaison, par exemple, à celle de Papineau. La rareté de la documentation sur Chénier, écrit Collin, « vient sans doute du fait que le personnage jouait un rôle populaire et local [...] loin des élites parlementaires²²⁸. » Cela n'empêche pas pour autant Ferron d'amener le public dans la sphère privée du médecin et de combler à sa façon les manques dans l'historiographie du personnage, quitte à s'éloigner quelque peu de la réalité historique et à enrichir un peu plus le mythe de Chénier.

Par exemple, au début du récit, Ferron donne l'impression que Chénier partage son intimité avec Elizabeth, une jeune fille qui « est au service de Chénier, mais qui n'a rien d'une servante.²²⁹ » Leur relation, en effet, donne à penser qu'ils sont amants : « il la réveille d'un baiser dans le cou », elle lui avoue « ne pas être bien [...] quand il n'est pas à la maison²³⁰ » et « appuie son front contre son épaule²³¹ » pour se faire rassurer. Ce n'est qu'à la fin que ce rapport se précise. Dans les faits, Chénier était marié à Marie-Louise-Zéphirine Labrie. Le récit que propose Ferron est donc le résultat « d'un processus artistique qui ne se veut pas aussi rigoureux qu'une recherche historique mais qui, à partir des événements, réinterprète l'histoire en se permettant toutes les libertés.²³² » Nous le verrons, l'élan

²²⁸ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 80 et p. 137.

²²⁹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 371.

²³⁰ *Ibid.*, p. 391.

²³¹ *Ibid.*, p. 392.

²³² Bertolt Brecht, *op. cit.*, p. 77.

patriotique d'Elizabeth répond en quelque sorte à la mémoire de l'épouse de Chénier qui elle-même avait participé aux succès des élections de Patriotes en 1834²³³ et avait contribué à l'effort de guerre en 1837²³⁴.

Comme chez Brecht, Ferron fait de la division des personnages « le fondement [des *Grands soleils*], tantôt pour surprendre le spectateur, tantôt pour laisser celui-ci la découvrir.²³⁵ » De la même manière, Mithridate livre du personnage de François « plusieurs séries d'images divergentes [...] porteuses chacune de traces énigmatiques et à peine esquissées faites de traits superposés et appelant le spectateur à en ajouter d'autres²³⁶. » Nous l'avons souligné dans le premier chapitre, François s'apprête à s'exiler comme tant d'autres Canadiens français. Mithridate parle de lui comme du « Canadien errant ». Historiquement, le « Canadien errant » est le titre d'une chanson populaire d'Antoine Gérin-Lajoie, dont les paroles, composées en 1842, ont été inspirées par la déportation de plusieurs patriotes après les rébellions. Cependant, plus largement, cette figure du canadien errant évoque aussi tous les Canadiens français qui ont, à un certain moment dans leur vie, connu la peine de l'exil, par choix ou par nécessité. « Je parie qu'il va au Klendaque », lance Mithridate à Sauvageau, décrivant François comme un « chercheur d'or [qui] a l'air en retard²³⁷. » En effet, si la gare Viger avait cessé ses activités en 1950, la ruée vers l'or du Klondike, dans le territoire canadien du Yukon, avait eu lieu entre 1896 et 1899. « Il se rend peut-être aux States ou au Farouest²³⁸ », présume-t-il aussi, à cause du problème que nous avons déjà évoqué de l'accessibilité chez les Canadiens français à de nouvelles terres.

²³³ « [...] alors qu'elle n'avait cessé nuit et jour d'accueillir [et héberger] dans sa maison les habitants éloignés venus voter à Saint-Eustache », dans Jean-Paul Bernard, « Chénier, Jean-Olivier », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 17 novembre 2011, URL : http://biographi.ca/fr/bio/chenier_jean_olivier_7F.html

²³⁴ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 271. Elle a procédé « à la fonte de balles » en prévision du combat.

²³⁵ Robert Abirached, *op. cit.*, p. 285.

²³⁶ *Ibid.*, p. 288.

²³⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 396.

²³⁸ Ferron aime franciser les termes anglais : « Klendaque » pour « Klondike », « Farouest » pour « Far West ».

Ferron rend compte, dans le personnage, de sa « fonction dramaturgique de carrefour de sens²³⁹ », qui rassemble une somme de discours historiques et politiques devant laquelle, encore une fois, les spectateurs réagiront différemment en fonction de leurs connaissances antérieures. Le théâtre politique veut montrer le personnage « comme malléable entièrement par l'histoire, [il en fait] le point de rencontre de forces opposées qui le dépassent²⁴⁰. » Par exemple, Mithridate prête à François les habits d'un « zouave [qui] irait défendre le Pape²⁴¹ », manière pour Ferron de rappeler la prégnance du religieux dans l'esprit de l'époque. Mercenaire avant l'heure, les zouaves pontificaux, bataillon créé par le Pape Pie IX entre 1861 et 1871, constituaient une unité d'infanterie formée par des volontaires²⁴², partis résister aux Garibaldiens italiens qui combattaient pour l'unité de l'Italie et la fin des États pontificaux. En même temps, au Canada-Est (le nouveau nom du Bas-Canada après l'Acte d'Union de 1840 à 1867), François personnifie le combat du clergé contre les libéraux.

En effet, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'Église, appuyée par les élites conservatrices, entreprenait une intense lutte idéologique visant à éliminer les « Rouges ». Ces éléments étaient les plus radicaux du courant de pensée libérale, héritiers des patriotes, dont les idées sur la laïcité, le libre-échange et le républicanisme inquiétaient le pouvoir nouvellement établi. Des manifestations antilibérales confondant Rouges canadiens et Chemises rouges italiennes ont eu lieu un peu partout dans le Canada-Est. D'ailleurs, nous le rappelons, à cette époque, le Parti libéral était en nette perte de vitesse au Québec. La victoire conservatrice aux premières élections fédérales (John Macdonald, 1867), garantissant la pérennité du projet de la Confédération canadienne, avait été largement facilitée par l'appui du clergé au parti conservateur.

Au Québec, les principaux protagonistes de l'ultramontanisme étaient M^{gr} Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal (1836-1840), qui avait recommandé, nous le rappelons, l'obéissance aux autorités civiles lors des rébellions. Lartigue a été suivi par M^{gr} Ignace Bourget (1840-1876) et par M^{gr} Louis-François Laflèche (1876-1898). Cette

²³⁹ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 177.

²⁴⁰ Robert Abirached, *op. cit.*, p. 285.

²⁴¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 396.

²⁴² D'Allemagne, de France, de Belgique et du Canada.

idéologie se résume à l'ensemble des doctrines favorables à l'autorité absolue du pape, c'est-à-dire à la suprématie du clergé sur la société civile. Cela correspond à une époque où les conservateurs politiques se tournaient vers les évêques, autant pour leur leadership religieux que politique. Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant que la jeunesse se tourne vers la prêtrise ou s'adonne à de nombreux « pèlerinages²⁴³ ». Comme le sous-entend Mithridate, le personnage de François oscille constamment entre ces figures populaires, qui rappellent des jalons importants de l'histoire nationale de la nation francophone du Québec, devenue minoritaire dans l'ensemble canadien.

« Les personnages, souligne Sarrazac, sont enclins à une traversée de leur passé et de leur imaginaire collectif²⁴⁴. » Sauvageau, par exemple, est « celui qu'on a dépouillé de tout [...] qu'on a exterminé [mais] qui en retour nous a apporté ses enfants, sauvant ainsi son âme en nous la transmettant²⁴⁵. » Historiquement, en effet, les Anglais ont peuplé densément et rapidement leur colonie, et nous savons que ce succès a constitué une source d'antagonisme avec les Amérindiens car, une fois installés, les colons anglais leur ont fait une guerre (d'expansion) qui visait à les déposséder de tout leur territoire. Toutefois, il n'en a pas été ainsi pour les Français, dont la faible immigration, au contraire, a permis une plus grande proximité avec les Amérindiens. D'ailleurs, le fait de voir Sauvageau « distribuer les enfants » symbolise, en quelque sorte, le métissage et les échanges culturels entre les Français et les communautés des Premières Nations de l'époque de la Nouvelle-France. Delâge rappelle, en effet, que « plusieurs jeunes hommes [de la petite colonie française] se sont faits voyageurs ou coureurs des bois dans la traite pour se rendre dans les Pays d'en Haut non seulement pour le commerce, mais tout autant pour y prendre femme²⁴⁶. » D'ailleurs, selon certains historiens, l'origine de l'expression « les sauvages ont passé » pourrait bien provenir de cette époque où les Amérindiens allaient vraiment porter dans les villages, au hasard, des bébés issus de ces unions, qu'on s'empressait de faire baptiser « de parents inconnus » ou comme membre de la famille.

²⁴³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 396.

²⁴⁴ Jean-Pierre Sarrazac, op. cit., p. 64.

²⁴⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 382.

²⁴⁶ Denys Delâge, « Le 4 août 1701. La Grande Paix de Montréal : les Français et les Amérindiens concluent une alliance décisive », *La Fondation Lionel-Groulx* [en ligne], consulté le 8 août 2016, URL : <https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-4-aout-1701-La-Grande-Paix-de.html>

Dans l'esprit de la pièce, nous l'avons déjà souligné, la question de la natalité relève aussi de la réalité politique québécoise. Alors que Sauvageau veut offrir un enfant à Elizabeth, qui rouspète « vous ne pensez donc qu'à ça », il rétorque : « Si vous y pensiez davantage vous auriez peut-être moins de soucis²⁴⁷. » Pendant près de deux siècles, en effet, la croissance naturelle a toujours constitué un facteur déterminant ayant permis à la population du Québec de s'accroître, « assurant ainsi la pérennité de la nation. » Cependant, à partir des années 1960, nous constatons que le taux de natalité commence à régresser, « pendant qu'il augmente dans le reste du Canada anglais, sans compter l'apport de l'immigration.²⁴⁸ » Dans ce contexte, Sauvageau semble craindre que si rien n'est fait, le Québec verra son poids politique, social et économique diminuer par rapport à ses voisins, ce qui entraînerait une perte d'influence du français. En 1960, Ferron utilise l'exemple des Amérindiens, devenus objets de folklore, pour prévenir ces concitoyens de ce qui pourrait advenir de la culture québécoise si rien n'était fait pour la protéger²⁴⁹.

Comme pour les personnages de Sauvageau, de François et de Chénier, Félix Poutré trouve aussi « ses références dans la société [et] se débat contre un destin [et] un rapport de forces à la fois contradictoire et révocable, momentanément établi²⁵⁰. » En effet, l'habitant Poutré rappelle ces cultivateurs canadiens qui, au tournant du XIX^e siècle, sont aux prises avec des politiques défavorables du gouvernement anglais, qui limite leur accès à de nouvelles terres arables. Face aux difficultés rencontrées pour subvenir aux besoins de leur famille et au manque de perspective d'avenir, le spectateur peut facilement comprendre ceux

²⁴⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 399.

²⁴⁸ « Le problème de la dénatalité au Québec », *Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)* [en ligne], consulté le 23 mars 2016. URL : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/Quebec-3denatalite.htm>

²⁴⁹ « On m'objectera, écrit Ferron : ces langues [française et anglaise] ont quand même coexisté depuis deux siècles. Je répondrai qu'elles ne l'ont pas fait innocemment, que nous avons francisé pas mal de Britanniques et qu'aujourd'hui ceux-ci se reprennent. Mais la grande cause de la durée de ce ménage impropre l'objection : c'est que le français et l'anglais n'ont pas couché ensemble. Ils ont fait un mariage blanc. Cela a été possible dans une société cloisonnée. Or, de plus en plus, à cause de la civilisation industrielle, ces cloisons disparaissent. La question ne peut plus être différée : une de ces deux langues disparaîtra du Québec. Il ne peut en être autrement », dans Jacques Ferron, *Escarmouches*, op. cit., p. 30.

²⁵⁰ Robert Abirached, op. cit., p. 282.

qui, comme Poutré, se sont sentis contraints d'obliger leurs enfants à s'expatrier, avec l'espoir légitime de les voir réussir leur vie ailleurs.

Cependant, nous l'avons vu, dans le théâtre politique, les personnages sont élaborés en relation avec les autres personnages, et leur situation n'est perceptible qu'en comparaison avec leur entourage. Par exemple, aux yeux de Mithridate, Poutré aurait pu agir autrement, car, d'après lui, en laissant partir son fils, il abdique devant ses responsabilités, au lieu de trouver des solutions aux problèmes du pays. Mithridate, en effet, croit plutôt que Poutré aurait montré à François une lettre de son oncle parti s'enrichir au Klendaque pour se « débarrasser » de lui : « Il [Poutré] connaissait son affaire [...] au prix où sont les veaux ²⁵¹ ! » Aussi, plus tard, Mithridate décrit Poutré comme un homme calculateur qui, au lieu de joindre les rangs des patriotes pour défendre les intérêts collectifs, pense d'abord à défendre ses intérêts personnels.

En effet, dans le contexte des Rébellions, Mithridate raconte que Poutré veut retenir François et le convaincre de devenir patriote, non pas pour défendre la Cause nationale devant l'arbitraire des politiques anglaises, mais parce que son autre fils, Michel, est chez les chouayens : « Aide-moi à protéger [...] ma terre, mes animaux, ma famille », lui dit-il. En agissant ainsi, en ne voulant pas prendre de risque, Poutré pense se mettre à l'abri des foudres des deux camps. « Le personnage parle et, parlant, il dit de soi un certain nombre de choses que l'on peut comparer à ce que d'autres disent de lui²⁵². » En effet, alors que le curé surprend Poutré en train de remettre à son fils le ruban blanc des Patriotes, il lui demande, suspicieux : « On pavoise M. Poutré²⁵³ ? » Comme de fait, l'« habitant » s'empresse d'éloigner François, pour ne pas qu'il entende son double discours et, aussi, dans l'espoir de tromper le curé. Poutré est conscient que le curé désapprouve le mouvement patriote, mais il se croit assez rusé pour négocier avec lui : d'abord une lettre de recommandation qui permettrait à son fils de voyager (selon Poutré, il aurait été « endoctriné » par Chénier) ; ensuite, un baptême où les cloches sonneraient aux frais du curé. Il en va de même, plus tard,

²⁵¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 403.

²⁵² Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre*, Paris, Éditions sociales, 1977, p. 103.

²⁵³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 412.

quand Poutré espère amadouer le docteur en lui présentant son fils devenu patriote, afin d'obtenir ses services pour l'accouchement de sa femme.

Son comportement éveille aussi la méfiance d'Elizabeth : « Vous n'êtes pas un habitant comme les autres²⁵⁴ », lui dit-elle. En bref, l'ensemble des personnages des *Grands soleils* semble douter de la sincérité de Poutré, que Mithridate, par ailleurs, présente de manière sibylline comme un personnage « plus grand » que ce que nous montre la pièce. Nous y reviendrons dans le troisième chapitre. Ainsi, c'est en établissant l'inventaire des caractéristiques des personnages et en analysant le contenu de leur discours que nous pouvons définir leurs rapports avec leurs interlocuteurs et les autres personnages²⁵⁵. En effet, « c'est dans leurs rapports aux autres personnages, écrit Abirached, qu'apparaît la discordance entre le caractère et l'action des personnages, et c'est là, surtout, que prend relief leur différence les uns par rapport aux autres²⁵⁶. »

Par exemple, au sujet des idées de Chénier, Poutré affirme, comme pour se justifier envers lui-même, que « la vie ne s'occupe pas de politique²⁵⁷. » Elizabeth réfute cet argument et lui répond que « le docteur s'en occupe, mais ne néglige pas ses devoirs²⁵⁸. » À travers elle, Ferron rappelle à ses contemporains que la pratique de la médecine n'a pas empêché Chénier de revendiquer les droits et de protéger les intérêts de ses concitoyens, à l'inverse de Poutré, qui agit en fonction du discours défendu par les élites cléricales, qui recommandent au peuple d'obéir à l'État et à l'Église, donc de se désolidariser de la politique. En effet, le curé de Ferron désapprouve le comportement de Chénier et, à l'image du curé historique de Saint-Eustache, Jacques Paquin, il prend ses distances par rapport au mouvement libéral et laïc de sa paroisse. Préoccupé de maintenir l'ordre, il n'accepte pas de se lier à un mouvement qui « affirme la séparation de l'Église et de l'État, qui professe la souveraineté

²⁵⁴ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 418.

²⁵⁵ Anne Ubersfeld, *op. cit.*, p. 103.

²⁵⁶ Robert Abirached, *op. cit.*, p. 289.

²⁵⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 417.

²⁵⁸ *Ibid.*

du peuple et qui projette éventuellement de renverser le gouvernement²⁵⁹. » Par conséquent, le curé de Ferron, contrairement à Chénier, cherche à « empêcher » les jeunes comme François de joindre les rangs patriotes car, dit-il, ils risquent de « contaminer [leurs] frères, [leurs] voisins²⁶⁰. »

Pourtant, François, à l'instar des patriotes, ne fait que réclamer respect et justice. Alors que son père essaie de le monter contre son frère en lui rappelant le fait qu'ils ne se sont « jamais aimés, Michel et lui », François objecte qu'« on peut ne pas s'aimer et ne pas s'assommer²⁶¹. » Cette nouvelle dimension du personnage de François, devenu patriote, le rend sympathique car, au lieu d'un mercenaire belliqueux, il se montre maintenant pacifique, non violent. Il encourage le dialogue et la modération plutôt que la guerre. Dans ce sens, son attitude peut rappeler l'esprit du discours de Papineau, qui préférait débattre lors de joutes parlementaires et démocratiques, n'envisageant l'utilisation de la force qu'en dernier recours²⁶². Elizabeth est charmée et se réjouit de voir que François veut défendre les idées patriotes, car elle juge que devant le comportement déloyal et perfide du gouvernement, il faut des « hommes [comme François] pour défendre leurs terres, leur pays²⁶³. » François avoue candidement à Elizabeth qu'il s'est rallié aux patriotes pour elle : « Vous m'avez donné la main : elle était douce, elle me brûle²⁶⁴. » Si, au départ, François avait mis un ruban blanc sur sa casaque pour amuser la jeune fille, « blanc, vert, jaune, c'était pour moi du pareil au même, dit-il, je n'avais pas d'idées²⁶⁵ », il reconnaît maintenant trouver un sens au fait de défendre son pays, un pays qu'elle et lui pourraient construire à leur image. Leur idylle rend tout cela possible.

²⁵⁹ Dès 1825, Paquin « ne tolère pas que certains paroissiens s'immiscent dans les affaires scolaires et [...] de la fabrique. » Richard Chabot, « Paquin, Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 23 septembre 2016,

URL : http://biographi.ca/fr/bio/paquin_jacques_7F.html

²⁶⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 413.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 423.

²⁶² Fernand Ouellet, « Papineau, Louis-Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10 [en ligne], consulté le 26 avril 2016,

URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_louis_joseph_10F.html

²⁶³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 429.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 448.

²⁶⁵ *Ibid.*

Devant l'imminence de la guerre, Elizabeth demande à Poutré de dire à Chénier « de ne pas céder, [de] se battre » et le prie, lui, Poutré, d'être « résolu ». Ferron rend plus explicite le fait que devant des choix, les personnages peuvent choisir une action plutôt qu'une autre. Pour sa part, Poutré anticipe l'échec des patriotes. Loin de sympathiser, il ironise plutôt qu'après la défaite, Elizabeth sera « trop contente de pouvoir [se] marier avec un Anglais », laissant transparaître le discours de ceux qui voyaient dans les Rébellions un conflit ethnique, quitte à occulter le fait qu'un nombre important de chefs réformistes et patriotes étaient d'origine britannique et irlandaise²⁶⁶. Insultée par les insinuations de Poutré, Elizabeth s'insurge : « Je ne suis pas une Anglaise.²⁶⁷ » La jeune fille se perçoit comme une citoyenne du Bas-Canada et partage les aspirations des patriotes. Contrairement à ceux qui comme Poutré voulaient restreindre les rébellions à un conflit ethnique, Ferron rappelle plutôt, à travers Elizabeth, que le projet patriote était républicain.

Le parti pris d'Elizabeth pour la Patrie n'empêche pas pour autant le Curé de lui demander de l'aide : « Je ne vous demande pas de retenir le Docteur Chénier, je vous supplie de ne pas l'inciter à la révolte ». Or, dans un contexte dans lequel Papineau a été accusé de haute trahison, Elizabeth proteste : « [...] s'il [Papineau] nous demandait refuge, voulez-vous que je prie le Docteur Chénier de le livrer au bourreau?²⁶⁸ » À travers Elizabeth, Ferron montre que les actions de Chénier s'inscrivent inévitablement dans le mouvement du monde qui évolue. Après l'émission des mandats d'arrestation contre les principaux chefs patriotes, deux choix s'offraient à ceux dont la tête était mise à prix : soit de se laisser arrêter ou, au contraire, de résister à leur arrestation en se réfugiant dans les principaux bastions patriotes les plus susceptibles de les défendre. Cette façon de confronter les points de vue des personnages permet, comme chez Brecht, de faire évoluer le récit par une alternance d'oppositions et de leurs dépassements. Ferron présente Chénier sous son éclairage social pour montrer que c'est l'ensemble des conditions historiques qui en font un être transformable. Le héros pourchassé par le destin est remplacé par l'homme pétri par la société et le déterminisme. Dans l'esprit de la pièce, le geste que pose Chénier est une

²⁶⁶ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 307. Par exemple, John Neilson, Wolfred et Robert Nelson, Edmund Bailey O'Callaghan, Daniel Tracey et Thomas Storrow Brown.

²⁶⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 430.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 441.

exigence de clarté. Chénier, écrit Collin, s'est tenu « debout [pour] oblige[r] le colonisateur à le tuer, lui et ses hommes, afin d'illustrer la vraie nature de leurs rapports²⁶⁹ ». Le Chénier de Ferron rétablit le lien avec un passé où les Canadiens combattaient les Britanniques. Ainsi, d'un côté, il y a la volonté d'un peuple qui, derrière Papineau, veut devenir « maître de sa destinée²⁷⁰ » ; de l'autre, il y a les loyalistes et l'Église, qui protègent l'ordre établi et les intérêts de la minorité anglophone.

Au contraire, le curé, maintenant moins catégorique, recommande la « patience car, dit-il, nous ne sommes pas les plus forts²⁷¹. » Or, Elizabeth, devenue plus acrimonieuse, radicalise ses propos et lui rétorque : « Nous ne reconnaissons pas la force. Nous résisterons. Notre mort vaincra²⁷². » Devant les arguments d'Elizabeth, qui défend avec une fermeté opiniâtre la volonté de Chénier, le curé de Ferron nuance encore davantage son discours. En effet, tentant de tempérer l'esprit de la jeune fille, il lui rappelle « que du point de vue des idées, rien d'important ne le sépare de Chénier : Nous tendons vers le même but, dit-il, [mais] nous différons par les moyens. Nous ne sommes pas des ennemis²⁷³. » Ce n'est pas tant parce qu'il ne partage pas les aspirations des patriotes, mais parce qu'il croit « que le contexte est défavorable. » Elizabeth jure au curé qu'elle fera de son mieux pour apaiser l'esprit de Chénier, mais celui-ci en doute : « De ton mieux ! s'exclame-t-il, bien sûr pour le pire²⁷⁴. » Historiquement, cette radicalisation d'Elizabeth reflète celle de Chénier. D'après plusieurs historiens, Chénier aurait déclaré sa détermination, lors d'une assemblée tenue en juin 1837, en affirmant : « Ce que je dis, je le pense et je le ferai ; suivez-moi et je vous permets de me tuer si jamais vous me voyez fuir²⁷⁵. » Dans le théâtre moderne, affirme Szondi, il faut montrer que « les circonstances objectives qui servent à motiver les décisions des personnages s'expliquent par les situations interhumaines²⁷⁶. » Chénier a donc été jusqu'au bout conséquent avec lui-même. Devant les actions qu'il accomplit, les personnages, comme les spectateurs, réagirent différemment. Le théâtre politique, écrit Sarrazac, « s'emploie dans

²⁶⁹ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 304.

²⁷⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 439.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 441.

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ *Ibid.*, p. 440.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 442.

²⁷⁵ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 280.

²⁷⁶ Peter Szondi, *op. cit.*, p. 16.

l'étude différentielle des opinions et des comportements dans notre société [...] un théâtre qui se nourrit des voix discordantes d'une époque [...] des voix plurielles qui animent un véritable débat contradictoire²⁷⁷. » L'un peut-être d'accord avec la logique de Chénier, l'autre non. Nous ne sommes jamais totalement neutres devant les événements présents ou passés. Nous participons toujours d'une idéologie plutôt que d'une autre, c'est pourquoi les personnages, comme les spectateurs, peuvent parvenir à des conclusions différentes, tout en restant parfaitement objectifs tous les deux. En somme, on ne peut regarder qu'à partir de soi-même. Et chaque être se trouve dans une situation particulière.

Pour le curé, nous l'avons mentionné, l'idée d'une insurrection est regrettable et ne peut être justifiée. Les chefs, d'après lui, auraient dû prévoir que les assemblées mèneraient à la guerre civile et que celle-ci allait aboutir à l'écrasement du peuple canadien-français. En 1837, déclare-t-il, « nous sommes encore un peuple d'habitants [...] chacun est indépendant sur sa terre ; il pourrait sans dommage se passer du Gouvernement. Ce qui compte au pays, c'est la famille, la paroisse. Nous n'en sommes pas encore à la Patrie²⁷⁸. » Après la Conquête, au contraire, c'est l'influence de l'Église qui, par le contrôle des institutions sociales et la promotion des valeurs traditionnelles et familiales, s'est peu à peu élargie à l'ensemble de la société bas-canadienne, « grâce à quoi, rétorque Elizabeth, le clergé reste tout-puissant²⁷⁹. »

Ce que décèle Elizabeth dans le discours du curé, c'est l'annonce de la vision conservatrice qui, de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'en 1960, fera du nationalisme canadien-français un nationalisme ethnique replié sur lui-même et fermé au courant du progrès. Suivant l'analyse de Chénier, elle dénonce le fait que les chefs de l'église catholique préfèrent soutenir l'autorité civile établie, puisqu'elle garantit la stabilité de l'ordre moral et le respect du bien commun comme celui de l'autonomie ecclésiastique chèrement acquise après la Conquête. Sur ce sujet, le curé se montre transparent. Il avoue penser d'abord à ses intérêts : la « Patrie est cause [...] que mon autorité diminue de jour en jour. » Dans l'esprit patriote, Elizabeth critique les arguments du curé, car ils ne tiennent pas compte du fait que :

²⁷⁷ Jean-Pierre Sarrazac, *op.cit.*, p. 51.

²⁷⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 438.

²⁷⁹ *Ibid.*

[...] cette synergie entre les coutumes traditionnelles assurant la cohésion des populations et le développement d'une conscience politique parmi les élites patriotes représente peut-être l'amorce d'une démocratie véritablement enracinée dans le terreau local, qu'il convient d'opposer au parlementarisme britannique, dont l'appareil administratif et judiciaire, par ailleurs, était limité dans les régions²⁸⁰.

D'un autre côté, le curé regrette le temps où Elizabeth était encore une enfant, chez les religieuses : « Vous ne raisonnez pas aussi bien, dit-il à la jeune fille, c'était plus sympathique²⁸¹. » Il conteste chez elle cette liberté de penser qu'elle a acquise depuis qu'elle côtoie Chénier. Par ailleurs, il admet qu'« il se peut que sur ce sujet [la Patrie] il ne soit qu'un homme comme les autres », avant de poursuivre, « mais ce n'est pas parce que je suis un homme comme [Chénier] que [ce dernier] a raison et que j'ai tort ! Il est sincère, dit-il, la belle affaire ! Et moi, est-ce que je ne le suis pas²⁸²? » Le clergé de l'époque ne rejetait pas l'idéologie nationaliste qui cherchait à sauvegarder les coutumes, la langue et les lois de son pays, mais il condamnait l'emprise de l'élite patriote inspirée des idées républicaines et craignait les conséquences néfastes d'un soulèvement. À la suite du traumatisme de la Conquête, le clergé a peur que les Anglais ne profitent de l'occasion pour tenter à nouveau l'assimilation des Canadiens en les privant justement de leurs lois propres, de leurs droits acquis, de leur langue et de leur religion.

Alors que Jacques Paquin, le curé historique de Saint-Eustache, est un farouche adversaire de Chénier, « à qui il reproche d'avoir entraîné par son obstination la destruction du village²⁸³ », le curé de Ferron se montre finalement plutôt sympathique envers le médecin patriote. Ferron veut peut-être rappeler la mémoire de ceux qui ont été favorables au mouvement patriote²⁸⁴. Dans *Les grands soleils*, la relation d'amitié entre le curé et Chénier est perceptible dans leurs échanges graves et authentiques, dans lesquels ils se tutoient et s'appellent par leur prénom : « Ton père a vu l'arrivée des Anglais et *tu* peux déjà, *toi*, *Jean-Olivier*, fils de vaincu, tenir tête au vainqueur ? », demande le curé à Chénier, qui se

²⁸⁰ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 317.

²⁸¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 435.

²⁸² *Ibid.*, p. 437.

²⁸³ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 17.

²⁸⁴ Par exemple, Étienne Chartier de Saint-Benoît, François-Magloire Turcotte de Sainte-Rose, Augustin-Magloire Blanchet de Saint-Charles-sur-le-Richelieu et Jean-Charles Prince de Saint-Hyacinthe, dans Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 286, 308, 204.

défend : « Avons-nous dit, *Luc*, à la face du monde, qui nous sommes²⁸⁵? », avant de poursuivre, « il faut encore nous affirmer [...] Nous habitons le pays, mais nous n'en avons pas pris possession. Si nous n'affirmons pas nos droits, on nous considérera comme des Sauvages, comme des Acadiens, bons pour les réserves et l'extermination²⁸⁶. » Selon Ferron, la Confédération canadienne, suivant l'esprit du Rapport Durham et l'Acte d'Union, visait encore et toujours à « assimiler les Canadiens français dans le Dominion canadien²⁸⁷. » « Ces Anglais, poursuit Chénier, je les ai regardés : n'en avais-je pas le droit ? Ils étaient sur mon chemin [et], précise-t-il, quand je suis sur mon chemin, je passe. À qui sont les chemins? Ils ne sont pas au roi [mais] aux honnêtes gens²⁸⁸. » Dans l'esprit de Chénier, les chemins appartiennent au peuple qui habite le territoire et, au Bas-Canada, ce sont les Canadiens français. « J'ai rencontré les Anglais trop souvent. Eux-aussi, quand ils sont sur leur chemin, ils passent ! Pour qui se prennent-ils ? Qu'ils le disent. Mais ils ne sont pas parlables.²⁸⁹. » Historiquement, la coalition des administrateurs coloniaux et des marchands anglais, bien inférieurs en nombre, était, d'une part, organisée autour « d'un libéralisme économique prônant l'édification d'un empire commercial destiné pour l'essentiel au marché de la Grande-Bretagne. » D'autre part, elle défendait « les principes d'un régime oligarchique [...] qui s'appu[yait] sur une représentation accrue pour les anglophones, la diminution des prérogatives de l'assemblée élue et, d'une manière générale, la marginalisation du fait français dans la colonie [...] à la faveur des valeurs de la civilisation anglo-saxonne²⁹⁰. » Or, le personnage de Chénier revendique son appartenance à la patrie populaire, plutôt qu'à un titre de sujet d'un roi ou d'une reine. À la « sujétion », il substitue la « citoyenneté », faisant passer la souveraineté du Roi à la Patrie²⁹¹.

Le curé a beau douter de l'engagement réel du peuple, « les habitants en guerre, tu vois ça toi ? [...] avec leurs grandes fourches²⁹² », Chénier juge que les patriotes n'ont rien à perdre, que c'est la résistance ou mourir : « Les armes ne font pas tout. Il y a aussi le courage,

²⁸⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 453.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 454.

²⁸⁷ Jacques Ferron, « La soumission des clercs », *op. cit.*, p. 14.

²⁸⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 454.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 455.

²⁹⁰ Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 44.

²⁹¹ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 88.

²⁹² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 472.

la voix de son pays. » Le courage, pour Chénier, c'est de croire qu'ils étaient les plus forts. Les patriotes étaient des gens ordinaires qui ont fait des gestes extraordinaires dans leur marche pour leur dignité. Ils ont risqué leur vie pour l'indépendance de leur peuple et la conquête d'un régime véritablement démocratique. Ils savaient que ces deux causes se confondaient naturellement ; qu'un peuple libre veut avoir des institutions libres ; que les institutions libres ne veulent rien dire si elles sont sous la tutelle d'un autre peuple. Aussi, pour les patriotes, c'est la mauvaise foi dont ont fait preuve les Anglais dans le régime parlementaire britannique qui, ultimement, les a poussés à accomplir cette action forte et symbolique.

Cependant, le curé persiste à croire que pour donner raison au peuple de prendre les armes contre un pouvoir légitimement constitué, il aurait fallu que celui-ci soit tellement tyrannique qu'il soulève la nation en masse contre lui. Or, en 1837, les Canadiens si loyaux et endurants répugnaient majoritairement à user de mesures violentes pour s'affranchir : « C'est arrivé à Saint-Denis », rétorque Chénier. « Tant pis pour Saint-Denis !, lui répond le curé. Avant les neiges, le pays sera redevenu tranquille [...] Puis la neige tombera. On se détachera peu à peu des malheurs de l'automne et l'on ne comprendra pas que, si peu nombreux, vous ayez fait tant de bruit²⁹³. » Par conséquent, il invite Chénier à renoncer à imposer sa volonté d'en découdre avec les autorités : « De quoi se mêle Jean-Olivier ? Les gens ne nous demandent pas d'être patriotes ou chouayens ; ils ont besoin d'un curé et d'un médecin. » C'est l'idée que Chénier aussi aurait pu agir autrement. « La vitalité théâtrale du personnage populaire dépend de la force des contradictions qui le traversent, de sa perméabilité aux influences sociales²⁹⁴. » Chénier doute, hésite devant le geste à faire. Tantôt il discute avec François et se montre pessimiste : « Quelle triste journée! dit-il, ni soleil, ni pluie ; un jour vide et gris²⁹⁵ ». Tantôt il discute avec Elizabeth et se montre, au contraire, optimiste : « Quel temps propice ! juge-t-il. Un temps de chasse²⁹⁶. »

²⁹³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 473.

²⁹⁴ Jean-Pierre Sarrazac, *op.cit.*, p. 99.

²⁹⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 483.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 484.

Enfin, devant l'inévitable bataille, « il faut bien la prendre comme elle vient, cette fameuse journée²⁹⁷... » ; Chénier « envoie [Elizabeth] comme une colombe à la recherche de l'olivier²⁹⁸. » La colombe et le rameau de l'olivier sont les symboles de la non-violence. C'est encore cette idée que ce sont les Anglais perfides qui, ayant changé les règles du jeu parlementaire, ont poussé Chénier à prendre les armes pour résister. En effet, Ferron donne à penser que Chénier aurait souhaité un autre dénouement à la crise de 1837 ; qu'il aurait préféré trouver une solution pacifique et démocratique au conflit plutôt qu'une confrontation armée. Le spectateur sait peut-être que des efforts ont été faits dans ce sens. Par exemple, quatre jours avant que n'éclate la violence armée à Saint-Denis, « Lafontaine écrit au gouverneur Lord Gosford pour l'engager à convoquer d'urgence le parlement²⁹⁹. » Il y a aussi eu au Séminaire de Saint-Hyacinthe plusieurs curés qui, sous la charge de l'abbé Jean-Charles Prince, « ont tenté de trouver une solution pacifique³⁰⁰. »

« On peut parler d'héroïsme, écrit le narrateur des *Grands soleils*, mais [Chénier] ne s'est jamais soucié d'une telle considération. Il lui a suffi d'être [lui-même], chef de partisans, qui attendait l'envoyé du Destin, le général Colborne³⁰¹ », car « il est des moments dans la vie où il faut choisir entre vivre sa propre vie [...] ou mener l'existence dégradante, fausse et creuse que le monde dans son hypocrisie nous impose³⁰². » Chénier, à l'instar des patriotes, veut un pays comme les autres, un pays qui tienne compte des intérêts de son peuple, dirigé par son peuple pour son peuple.

Avec l'annonce de la libération des deux patriotes à Longueuil et celle de la victoire de Saint-Denis, Poutré s'enthousiasme maintenant à l'idée que « le curé du village a[vait] pris le

²⁹⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 483.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 491.

²⁹⁹ Gérard Filteau, *op. cit.*, p. 242.

³⁰⁰ En effet, le 4 novembre 1837, ils ont « adress[é] une requête au gouvernement de Londres afin de demander justice pour les Canadiens français, tout en affirmant la loyauté de ce même clergé à l'endroit de la couronne britannique », dans Nadia Fahmy-Eid, « Prince, Jean-Charles », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 17 septembre 2016, URL : biographi.ca/fr/bio/prince_jean_charles

³⁰¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 492.

³⁰² Oscar Wilde, *Aphorismes*, Paris, Mille et une nuits, 1995, p. 63.

vent » et qu'il « était déjà avec les patriotes^{303 304} ». Poutré aimerait croire que son curé se range également derrière les patriotes de Deux-Montagnes, mais il se rend compte rapidement que tel n'est pas le cas. Au contraire, celui-ci le nargue quelque peu : « Ce cher Monsieur Poutré ! Vous avez là une bien grande fourche ! [...] Vous chassez le loup-garou, sans doute³⁰⁵. » Le curé n'est pas dupe et ne manque pas de souligner le fait que Poutré est inconstant dans ses opinions politiques : « J'aurais cru que vous étiez un partisan de l'ordre. Du moins, vous me l'aviez toujours dit. » En bref, celui qui se croyait rusé est démasqué : « Toi, un renard, Félix Poutré ? se dit-il à lui-même, un veau, tu es un veau³⁰⁶ ! » Comme le curé, François aussi dénonce maintenant son père : il n'a plus peur de s'affirmer devant lui. En effet, alors que Poutré lui réclame son fusil, François lui demande : « Pourquoi faire ? Vous n'êtes pas capable de viser : vous regardez des deux bords³⁰⁷. » Si, pendant un temps, François est sous l'emprise paternelle, il est dorénavant conscientisé et dénonce l'hypocrisie de son père, de qui il s'affranchi enfin. Si au début de la pièce, Poutré veut tromper le curé, manipuler son fils et bernier Chénier, à partir de ce moment-là, il perd son audace et son autorité. Les cloches qu'il croyait faire sonner aux frais du curé, il devra finalement les payer lui-même.

Au sujet de la trahison de Poutré, Chénier lance : « On dit que vous êtes un bon danseur, un maître en pirouettes, que vous tournez si vite que les chouayens vous trouvent un derrière

³⁰³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 463.

³⁰⁴ Au contraire, historiquement, le curé François-Xavier Demers de Saint-Denis était impopulaire auprès des patriotes dyonisiens. Lacoursière écrit : « Le 25 novembre, les patriotes de Saint-Denis enterrent leurs morts dans la partie non bénite du cimetière, le curé Demers considérant que ceux qui n'avaient pas confessé avant de mourir étaient des excommuniés », dans Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec. De 1791 à 1841, tome 2*, Québec, Septentrion, 1996, p. 360. Ferron s'amuse à brouiller les pistes, soit pour parler des curés favorables à la Cause, soit pour la poésie. Dans l'imaginaire de Poutré, en effet, le cultivateur longueuillois Bonaventure Viger, qui a délivré les deux patriotes lors de l'épisode du Chemin Chambly, devient « le beau Viger ». Par contre, historiquement, celui qu'on avait surnommé « le beau Viger » était plutôt Louis-Michel Viger, « cousin-germain de Papineau, avocat et fondateur de la Banque du peuple », dans Michel De Lorimier, « Viger, Louis-Michel », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 18 septembre 2016, URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/viger_louis_michel_8E.html Or, nous le rappelons, dans l'esprit de la pièce, « Le beau Viger » ferronien et le « beau Viger » de l'histoire ne doivent pas forcément être le même personnage.

³⁰⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 464.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 467.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 468.

loyaliste alors même qu'il fait risette aux patriotes. Et vice versa. Je ne voulais pas mourir sans vous avoir vu giguer. Un homme à deux derrières, pensez donc³⁰⁸! » Dans le théâtre moderne, le personnage historique peut connoter tous les éléments de sa légende qui ne sont pas textuellement utilisés. À ce sujet, Ubersfeld écrit :

La souplesse du système des connotations permet de montrer comment toute une série de constructions chez le lecteur ou le spectateur peuvent s'investir dans le personnage, soit à l'aide d'éléments extratextuels, historiques ou légendaires, soit à l'aide d'éléments mis en œuvre dans la représentation. Une série de champs sémantiques peut fonctionner en relation avec le personnage sans même la moindre référence textuelle [...] à condition qu'ils s'établissent tout au long de la lecture ou de la représentation avec redondance³⁰⁹.

Poutré, avec toute la perfidie de son personnage qui a été dépeinte jusqu'à maintenant, rejoint en effet le personnage historique de Félix Poutré. Dans les faits, Poutré (1814-1885) n'était pas un habitant du « rang du Brûlé » de Saint-Benoît (aujourd'hui Mirabel), comme le laisse entendre Elizabeth, mais un journalier et, plus tard, un commerçant de l'Acadie (aujourd'hui Saint-Jean-sur-le-Richelieu). Il est surtout reconnu comme l'auteur d'un récit autobiographique publié en 1862, intitulé *Échappé de la potence : Souvenirs d'un prisonnier d'État*, dans lequel il se décrit comme un véritable héros patriote, racontant comment « après avoir été un organisateur très actif du soulèvement de 1838 et participé à la bataille d'Odelltown, il échappa à une pendaison certaine et obtint son congé de la prison en simulant la folie³¹⁰. » Son histoire a remporté un vif succès populaire, qui l'a été encore davantage lorsque Louis-Honoré Fréchette l'a adapté au théâtre la même année 1862, sous le titre de *Félix Poutré ou l'échappé de la potence*. Toutefois, en 1898, le critique littéraire et historien Benjamin Sulte révèle qu'« en échange de sa libération, Poutré s'était plutôt glissé dans les milieux patriotes afin d'espionner pour le compte du gouvernement³¹¹. » Plus tard, en 1913, l'archiviste Gustave Lanctôt dévoile des documents pour que ce faux patriote soit démasqué publiquement. Dès lors, Poutré a été relégué au rang des traîtres et des espions dans l'histoire

³⁰⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 500.

³⁰⁹ Anne Ubersfeld, op. cit., p. 100.

³¹⁰ Marc Collin, *Mensonges et vérités dans les Souvenirs de Félix Poutré*, Québec, Septentrion, 2003, p. 19.

³¹¹ *Ibid.*, p. 21.

des événements de 1837–1838³¹². » Longtemps le traître a ri du monde, Ferron s’arrange maintenant pour que le public se moque de lui. À son tour, Chénier veut faire le procès de Poutré :

Poutré : « Que me voulez-vous Chénier ? »

Chénier : « Qu’étiez-vous allé faire du côté des Anglais ? »

Poutré : « J’étais allé aux nouvelles. Quand je les ai vus, j’ai eu peur. »

Chénier : « Cela se peut-il ? De si braves gens, ces Anglais ! »

Poutré : « J’avais oublié que je ne parlais pas leur langue. Comment me serais-je expliqué ? »

Chénier : « Vous avez craint qu’ils ne vous prissent pour un patriote... »

Poutré : « Cela se peut. »

Chénier : « Nous, nous vous avons pris pour un traître. Êtes-vous plus avancé ? Au fond, qui êtes-vous Félix Poutré ? [...] Un intrus qui s’est emparé du pays et qui ne se reconnaît pas de patrie ; qui va à gauche, à droite, au plus fort ; qui ne connaît que son intérêt ; une sorte d’ennemi public ! »

Dans *Les grands soleils*, Poutré est disqualifié, parce qu’il choisit le statu quo qui, dans le contexte des Rébellions, revient à laisser le gouvernement anglais et l’Église régler les choses à la place des Canadiens français. En considérant le comportement de Poutré, Ferron aurait pu écrire, comme Brecht, que « nos défaites d’aujourd’hui ne prouvent rien, si ce n’est que nous sommes trop peu dans la lutte contre l’infamie, et de ceux qui nous regardent en spectateur, nous attendons qu’au moins, ils aient honte³¹³. »

Historiquement, le fait d’être resté impartial dans le conflit « n’aura pas empêché les volontaires d’incendier les villages insurgés, même les maisons de ceux à qui le gouvernement avait offert protection en échange de leur loyauté³¹⁴. » Le public se rappelle peut-être les événements historiques survenus après les batailles, alors que « les soldats se mirent à s’enivrer, [à] piller tout ce qu’ils pouvaient emporter ne se retira[nt] qu’après avoir

³¹² « En 1943, Lanctôt étoffe son propos et publie *Faussaires et faussetés en histoire canadienne* », dans Marc Collin, *Mensonges et vérités*, *op. cit.*, p. 22. Ferron a 22 ans. Voir aussi Jean-Pierre Gagnon et Kenneth Landry, « Poutré, Félix », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 12 août 2016, URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/poutre_felix_11F.html.

³¹³ Louis Chevaillier, « Nos défaites ne prouvent rien », *Le 1 Hebdo* [en ligne], consulté le 23 mars 2016, URL : <http://le1hebdo.fr/journal/numero/103/nos-dfaites-ne-prouvent-rien-1565.html>

³¹⁴ Gérard Filteau, *op. cit.*, p. 459.

mis le feu », et devant quoi « les volontaires de Globenski³¹⁵, dont un grand nombre était de Saint-Eustache même, ne parvinrent pas [ironiquement] à sauvegarder leurs propres maisons³¹⁶. » Cela évoque encore une fois l'arbitraire du pouvoir. « Le gouvernement [...] lorsqu'il s'est senti maître, n'a plus tenu compte de ses engagements³¹⁷. » D'où le surnom de « vieux Brûlot » donné à Colborne par les Canadiens français par la suite, qui le considéraient « comme un symbole de brutalité, de fanatisme anglo-saxon et d'anticatholicisme³¹⁸. » Rappelons-le, si on exclut un petit groupe de Canadiens français en rupture de ban avec le parti patriote, la caractéristique qui définit le mieux l'adhésion à la coalition loyaliste demeure l'appartenance à la langue anglaise et à la religion protestante. Ces particularités ont d'ailleurs fini par marquer les usages du mouvement loyal, dans lequel règne une certaine plénitude de la langue, des usages et des formes d'organisations typiques à la culture anglo-saxonne, contribuant encore à en exclure les éléments issus de la majorité franco-catholique.

Devant Poutré, qui plaide maintenant l'ignorance et le manque d'éducation (« ce n'est toujours pas de ma faute si je suis un habitant »), Chénier se radicalise : « Ah! ce n'est pas de votre faute [...] Et les animaux malfaisants que l'on tue, est-ce leur faute³¹⁹? » Ferron, « au lieu d'expurger le récit de Chénier de ses gestes peu glorieux [s'assure, au contraire, que] le personnage épouse ses palinodies, tous les actes qui dérogent à l'Exemple, toutes ces 'erreurs' d'une vie et d'une parole populaire, l'élément fixateur d'une prise de conscience, le déclencheur des futurs combats politiques³²⁰. » L'écrivain fait allusion au tempérament impétueux de Chénier par rapport aux opposants au projet patriote (« réquisitions forcées d'armes et de nourriture, activités d'information, de surveillance et de contrôle, arrestation des chefs Scott et Féré³²¹ », etc.). Chénier divise. Plusieurs observateurs le perçoivent comme

³¹⁵ Les volontaires de Globenski étaient un groupe paramilitaire formé par des anglophones et des seigneurs (les chouayens des *Grands soleils*) de la région des Deux-Montagnes.

³¹⁶ Gérard Filteau, *op. cit.*, p. 460.

³¹⁷ Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie du Courrier de Saint-Hyacinthe, 1994 [1905], p. 404.

³¹⁸ Allan Wilson, « Colborne, John, 1^{er} baron Seaton », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 11 septembre 2016, URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/colborne_john_9F.html

³¹⁹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 505.

³²⁰ Jean-Pierre Sarrazac, *op. cit.*, p. 99.

³²¹ Gilles Laporte, *op. cit.*, p.

un radical, alors que d'autres le voient comme quelqu'un de cohérent avec lui-même, de conséquent dans ses actes. Or, le patriote se défend de parler en vainqueur, puisqu'il sait qu'il va mourir. Dans le contexte, la colère de Chénier peut bouleverser le spectateur sensible à l'idée qu'il y aurait pu avoir une autre issue pour lui : il aurait pu être victorieux.

Néanmoins, Sauvageau nuance le comportement de Poutré. Le spectateur aussi peut juger que les préoccupations de Poutré sont légitimes et rejoignent celles des cultivateurs du Bas-Canada au temps des Rébellions. Comme l'écrit Bernard Andrès, « sommes-nous devant le Poutré manipulateur, l'homme à deux faces, le traître à la Patrie, ou le simple habitant qui protège ses biens en pressant la trahison d'une petite bourgeoisie prompte à l'exil³²²? » En effet, sur un fond quasi généralisé de fuites et de trahisons, Chénier est « le » brave, l'unique, celui-qui-n'a-pas-fui. Cependant, « on a beau approuver son courage, son intégrité et sa conviction, on ne peut s'empêcher de comprendre ceux qui ont préféré sauver leur peau devant un combat perdu d'avance³²³. »

Pour sa part, Elizabeth se sent coupable maintenant d'avoir encouragé Chénier à aller jusqu'au bout. Elle dit à François :

Mes idées, c'étaient les tiennes. Chénier ! Homme incertain, tu t'efforçais de penser de ton mieux et c'était pour ton pays. Tes idées, je les ai reprises comme des armes et retournées contre toi qui ne m'avais rien fait, oh ! presque rien ! Un prétexte pour mettre fin à un impossible attachement. C'était lui, ma raison secrète³²⁴...

Si au début du récit – nous l'avons souligné –, la relation entre Elizabeth et Chénier donne à penser qu'ils sont des amants, la suite rappelle au spectateur que Chénier a choisi son pays comme maîtresse. Elizabeth définit maintenant leur relation davantage comme celle entre une fille et son père : « Je n'ai rien fait de plus que les filles pour leur père qu'elles aiment quand elles le quittent, sans l'obliger à mourir !³²⁵ »

³²² Bernard Andrès, « Comment brillent encore *Les grands soleils* », *Voix et images*, vol. 3, n° 1, 1977, p. 148.

³²³ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 67.

³²⁴ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 510.

³²⁵ *Ibid.*

Pourtant, il n'est pas question pour Chénier de se soumettre. Confronté à des forces extérieures qui vont l'écraser, Chénier accepte sa défaite. Ferron trouve dans son courage et son abnégation une énergie qui encore aujourd'hui ne dément pas sa vitalité héroïque. Chénier a-t-il cru que sa résistance pouvait se justifier ? Son discours le laisse penser : « Les morts laisseront leurs armes aux vivants³²⁶ », affirme-il à plusieurs reprises. Sa résistance se comprend davantage comme une question d'honneur. « Il n'adopte pas une attitude offensive. Il est essentiellement un rempart, il cherche à barrer le chemin aux forces britanniques : il est un défenseur³²⁷. » C'est l'idée que la mort de Chénier peut « enseigne[r] aux individus la possibilité de transcender les limites qui bornent leur existence individuelle grâce au sentiment d'appartenance au groupe³²⁸. »

Le curé : « Tu gardes espoir, J.-O. ? »

Chénier : « Je n'ai jamais perdu espoir. »

En effet, à l'époque où Ferron écrit et réécrit *Les grands soleils*, l'esprit progressiste des patriotes, que Ferron lui-même a contribué à faire revivre, vient orienter à gauche le nationalisme québécois moderne et lui redonner un nouveau souffle. Le courage dont fait preuve le médecin patriote lors de la bataille, Ferron l'illustre en reprenant presque mot à mot le mythe de Chénier « là où Fréchette l'avait laissé³²⁹. » Les deux écrivains, chacun à son époque, veulent montrer que la vitalité du personnage de Chénier « est inaltérable [...] car elle continue d'opposer la force d'une résistance passive à toutes tentatives d'attentats à son intégrité³³⁰. »

En définitive, loin de s'effacer devant ses personnages comme le fait l'écrivain de théâtre dramatique, Ferron, au contraire, parle à travers eux, tout en multipliant les points de vue contradictoires. La construction des personnages pose des énigmes que le spectateur est invité à résoudre s'il veut aller plus loin dans sa compréhension de la représentation. En effet, l'aspect insolite des personnages et leur division intérieure engagent la participation du public

³²⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 451, 478, 488, 518 et 539.

³²⁷ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 98 et 303.

³²⁸ *Ibid.*, p. 65.

³²⁹ Donald Smith, « Jacques Ferron ou la folie d'écrire », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 6, 1977, p. 36.

³³⁰ Jean-Pierre Sarrazac, *op.cit.*, p. 100.

dans la réflexion proposée et réclame de celui-ci « une vraie coopération pour qu'émerge du sens³³¹. » En accordant une voix à des personnages populaires, Ferron, comme Brecht, veut « placer les dialogues philosophiques [politiques] au niveau du vulgaire³³². » Ce qui motive les personnages vient de leur environnement et se situe en réaction aux conflits auxquels ils doivent faire face à ce moment-là. Pourtant, leurs sentiments sont intemporels. C'est donc à partir de ce point que le spectateur peut commencer à critiquer, à réfléchir à cette manière d'agir, et la changer. Ferron prend acte des contradictions entourant ses personnages, mais aussi des contradictions entre la scène et la salle, entre les spectateurs et entre les personnages ; le personnage lui-même, confronté à une réalité contradictoire, adopte des comportements antinomiques. L'homme et le monde se transformant l'un par l'autre, le drame fondamental se joue donc sur le plan, non de la destinée individuelle, mais de la situation historique, car l'homme est pris dans un réseau, non de fatalités naturelles, mais de rapports sociaux. Il est vulnérable parce que transformable à volonté. Créateur et produit, il vit ou meurt de ses contradictions, et le théâtre politique n'a pas à résoudre les contradictions. Au contraire, il doit les rendre plus lisibles.

³³¹ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 3.

³³² *Ibid.*, p. 51.

CHAPITRE III

D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

Pour comprendre le présent, Ferron y juxtapose le passé « en établissant les règles d'un re-jeu qui déconstruisent les identités des personnages à partir d'un présent fictionnel, pour les envisager sous différentes facettes,³³³ » tantôt contradictoires, tantôt antagonistes. Suivant l'affirmation de Ryngaert, selon laquelle l'éclatement des personnages et de l'espace-temps suggère « l'expression d'une interrogation [...] sur la vérité des faits et sur leur déroulement³³⁴ », nous étudierons les caractéristiques du discours de Ferron qui, en contrepartie, assurent l'homogénéité du récit ou, du moins, une certaine pertinence globale. Nous le répétons, ce qui intéresse ce dernier, c'est de théâtraliser l'histoire, de montrer didactiquement le dessous des choses puisque le théâtre doit convaincre le spectateur et l'inciter à raisonner. « Plus qu'à représenter les choses, écrit Abirached, [le théâtre politique] doit présenter, avec le maximum d'efficacité possible, et servir ainsi directement la lutte³³⁵. » Pour Ferron, tous les moyens sont bons pour éliminer le mur invisible que le théâtre classique interpose entre l'action et le spectateur, qu'il veut au contraire immerger activement dans le spectacle et, ultimement, transformer.

Ainsi, en 1968, dans une didascalie bonifiée de quelques paragraphes par rapport à celle de la version originale des *Grands soleils*, Ferron informe le metteur en scène et les comédiens qu'il a transformé la pièce en un cérémonial théâtral. D'entrée de jeu, il rend plus explicite ses intentions en énonçant les points essentiels à connaître pour comprendre le mécanisme de la pièce. « Ça commence avec un rigodon, écrit-il. Les comédiens se mettent

³³³ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 93.

³³⁴ *Ibid.*, p. 103.

³³⁵ Robert Abirached, *op. cit.*, p. 258.

dans le décor en giguant un peu d'abord, mais ils se calment vite, comprenant que le rigodon est pour le spectateur³³⁶. » L'inclusion délibérée du spectateur dans une pièce, écrit Ryngaert, « ramène la représentation instantanément dans le moment présent, et ôte aux acteurs toute autre identité que celle d'acteurs occupés à faire un numéro³³⁷. » Comme Brecht, Ferron suggère aux comédiens de « montrer leur personnage plus qu'à les jouer », d'en faire des « objets scéniques singuliers et étonnants³³⁸ ». Pour faire image, il présente aux comédiens sa pièce comme une scène de musée de cire, dans laquelle ils sont invités à « s'animer juste assez pour retenir l'attention du spectateur [...] mais pas trop à cause de ladite cire qui pourrait fondre³³⁹. »

La pièce commence donc sur la musique d'un rigodon dont l'ambiance a pour effet de replonger le spectateur dans les traditions canadiennes-françaises, à une époque pas si lointaine encore où le clergé s'opposait aux fêtes populaires, qu'il jugeait immorales. Ainsi, « après le rigodon, le curé pass[e] en revue les comédiens pour leur répéter simplement, comme une formule sacramentale [sic] Tu n'es pas la tête à Papineau³⁴⁰. » Nous avons mentionné que les idées de Papineau, en tant que chef du Parti patriote, étaient jugées inadmissibles par l'Église ; que par la suite, le clergé et les conservateurs ont profité de la désillusion politique causée par la défaite des Patriotes pour affaiblir les libéraux et, au tournant du XX^e siècle, pour s'accaparer le nationalisme. Dans les années 1960, le curé de Ferron personnalise le sujet et transforme le sens de l'expression populaire « Ça prend pas la tête à Papineau³⁴¹ » en « Tu n'es pas la tête à Papineau », dans le but de décourager ceux et celles qui, depuis les Patriotes, ont défendu des idées libérales et exprimé un désir de changement politique. D'ailleurs, l'intervention du curé auprès des autres personnages marque, de façon manifeste, sa volonté de soumettre le peuple canadien-français à son

³³⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 372.

³³⁷ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 87.

³³⁸ Peter Szondi, *op. cit.*, p. 110.

³³⁹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 372.

³⁴⁰ *Ibid.*

³⁴¹ L'expression populaire « Ça prend pas la tête à Papineau », qui fait référence à la grande intelligence du tribun patriote, « signifie qu'une chose n'est pas difficile à comprendre ou qu'une personne aurait dû réussir facilement la tâche qui lui était attribuée », dans Patrice Hudon, « Ça prend pas la tête à Papineau », *Traduction du français au Français* [en ligne], consulté le 28 septembre 2016, URL : <http://www.dufrançaisaufrançais.com/ca-ne-prend-pas-la-tete-a-papineau/>

autorité, mais aussi d'empêcher la remise en question de l'ordre établi, depuis l'époque des conquérants britanniques jusqu'aux Canadiens anglais d'aujourd'hui.

Cependant, écrit Ferron, « le fait que le rigodon reprend suggère que le Bon Dieu et le curé n'auront pas le dernier mot³⁴². » En effet, en 1968, le spectateur est conscient que l'Église a perdu l'ascendant moral qui était le sien depuis plus d'un siècle. Pour preuve, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, au tournant des années 1960, les institutions se laïcisent, et les églises se vident rapidement. Suivant l'esprit du théâtre politique, le cérémonial permet donc à Ferron d'exposer la thèse que la pièce veut illustrer, c'est-à-dire la substitution d'une vision progressiste héritée des Patriotes à la vision conservatrice défendue par l'Église. En effet, Mithridate, toujours installé dans un faux-présent, déclame : « Commençons d'abord par la scène dite de l'exorcisme préalable³⁴³. » Dans une scène dans laquelle chacun s'investit de l'éloquence révolutionnaire de Papineau, Ferron répond au curé : « aujourd'hui [...] ce soir même³⁴⁴ » (au moment de la représentation), pour signifier que le peuple, dont fait partie le public, s'est accaparé de « l'espoir de la libération anticipée » du chef des Patriotes. Le but de cette scène, écrit Ferron, « est de répondre au Bon Dieu au nom des spectateurs présents et passés, morts ou vifs, qui, un jour ou l'autre [...] se sont fait dire qu'ils n'étaient pas la tête à Papineau et sont restés bouche bée³⁴⁵. » Car les conservateurs provinciaux et fédéraux, alliés au clergé et aux réformistes modérés, ont détenu le pouvoir presque sans partage jusqu'en 1960. Dans ce contexte, les libéraux qui, comme les Patriotes avant eux, préconisaient des idées progressistes comme la laïcité des institutions et, plus largement, qui continuaient de souhaiter que le Canada se libère du joug britannique, ont été frappés d'ostracisme. Ferron pense à tous ceux qui, comme Honoré Mercier (1840-1894), Arthur Buies (1840-1901) et Honoré Beaugrand (1848-1906), et même à ceux qui, au tournant du siècle, lorsque le patriotisme canadien-français s'associait dorénavant au catholicisme, comme Olivar Asselin (1874-1937) et Jules Fournier (1894-1918), sont des partisans du progrès social et politique. Dans l'élaboration de sa pensée politique, Ferron croit qu'il est important d'« aller du présent

³⁴² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 375.

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 379.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 373.

au passé, des vivants vers les morts et d'en revenir avec la mémoire de ce qu'ils ont été³⁴⁶ ». Au lieu d'offrir une pièce de théâtre hantée par un passé de soumission, *Les grands soleils* de Ferron s'ouvre au contraire sur un travail de résurrection :

Elizabeth
 La tête à Papineau
 [...]

 La tête de l'arbre défendu
 de la connaissance de soi
 et des libertés prises,
 après quoi le premier paradis s'abîme
 dans le cœur de tous
 pour couvrir sa renaissance
 dans celui de chacun.

Félix Poutré
 Car ce qui a été
 sera.

Élizabeth
 [...]

 Je te le dis, Papineau, que ce moment arrive³⁴⁷

Ensuite, dans une sorte d'aparté qui prend la forme d'une adresse brechtienne au public, Mithridate se présente comme « le seul personnage de la distribution [...] à s'adresser directement au spectateur³⁴⁸ ». En donnant la parole à Mithridate, Ferron évoque le fait que, dans les années 1950-1960, le square Viger est un lieu fréquenté par des itinérants. Cette allusion au présent est révélatrice de l'essence même de la pièce, à savoir que *Les grands soleils* constitue la rêverie d'un clochard qui médite autour du monument Chénier. Il est celui qui assure une « liaison entre [...] la réalité et la fiction, le théâtre et la vie³⁴⁹ ». C'est lui qui présente les autres personnages « de la distribution³⁵⁰ » et qui donne d'emblée les règles du jeu. Nous sommes au théâtre : ni ceux qui jouent, ni le public ne doivent l'oublier.

³⁴⁶ Luc Gauvreau, « Le don de la parole », *Jacques Ferron, écrivain* [en ligne], consulté le 18 avril 2015, URL : http://www.ecrivain.net/ferron/?p=1_Vie/hommage.htm

³⁴⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 376.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 381.

³⁴⁹ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 95.

³⁵⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 381.

C'est peu de dire que Mithridate est le porte-parole de Ferron quand il expose les intentions derrière la représentation : « Le théâtre, ce n'est jamais gratuit, dit Mithridate, c'est machiné, prémédité [...] c'est un appareil de sédition masqué par les feux des projecteurs et les besoins de l'amusement. Si la représentation d'une pièce a du sens, c'est par la conspiration qu'il y a derrière³⁵¹. » Puisque le théâtre est représentation, il est inévitable qu'un choix doit être fait par rapport à la finalité de la pièce. Ce choix est une partie essentielle du théâtre, si l'on considère que celui-ci est fondamentalement un art engagé.

Dans *l'Impromptu des deux chiens*, Ferron déclare à Albert Millaire, comme s'il justifiait l'objectif qu'il s'était lui-même fixé en réécrivant *Les Grands soleils* : « Vous irez plus loin que le théâtre [...]. Avant-gardiste [...] vous rejoindrez le pays près de son âme et de son cœur, dans les zones les mieux protégées où le théâtre un peu sophistiqué [...] n'a jamais pénétré³⁵². » En s'engageant à assumer l'histoire au présent, Ferron cherche à réconcilier le théâtre avec le progrès, en lui octroyant la capacité de représenter l'homme et les choses devant un public nouveau. Les Patriotes n'ont eu aucun mal à convaincre le peuple canadien-français de la justesse de leurs demandes, mais celui-ci n'était pas prêt à se soulever militairement. De plus, nous le rappelons, les Anglais avaient pris l'initiative de la répression très tôt, et seulement quelques milliers de partisans Patriotes des régions de Montréal et de Richelieu ont pris les armes. En présentant *Les grands soleils* dans plusieurs régions du Québec, Ferron contribue à son tour à propager les idées progressistes, en même temps qu'il sensibilise ses compatriotes au fait que, comme à l'époque des Patriotes, le système parlementaire canadien est toujours aussi injuste à l'égard de la nation québécoise. D'ailleurs, il indique clairement que le combat de Chénier ne se résume pas à une simple histoire touchant une poignée de gens à Saint-Eustache, qu'il constitue plutôt un événement important pour tout le peuple Québécois : « Sieurs, Dames, garçons, demoiselles, citoyens, citoyennes des grandes paroisses et des petites nations. Tenanciers, tenancières, de nos cantons, de nos comtés, et vous, gens des îles qui ont retrouvé leur archipel qui se resserre pour donner terre ferme à un pays ».

³⁵¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 382.

³⁵² Albert Millaire est le metteur en scène des *Grands soleils* de 1968. Jacques Ferron, « L'impromptu des deux chiens », *Théâtre 2*, Montréal, Librairie Déom, 1975, p. 173.

Ferron est conscient du fait que dresser l'inventaire de nouvelles formes théâtrales et de nouvelles idées politiques – dont celles d'un nationalisme dans lequel les Québécois prennent conscience d'eux-mêmes et s'affirment comme peuple – peut en déranger plusieurs. Il anticipe les réactions que peut susciter la représentation de sa pièce dans certaines régions réputées très conservatrices, lorsqu'il déclare : « Je vous ai abordé poliment – soyez polis³⁵³. » D'entrée de jeu, il avertit le spectateur que sa pièce se veut une réflexion sur l'art et sur la politique. Allant au-devant des coups, Ferron concède au spectateur qu'il « n'est pas obligé de partager » sa proposition théâtrale. Ces mises en garde tomberont à propos lorsque, quelques années plus tard, Millaire rappellera qu'« à cette époque, en effet, il y avait encore des endroits [...] qui osaient refuser le projet, traitant le docteur Ferron de communiste³⁵⁴. » Le théâtre politique prend acte des contradictions qui se manifestent entre la scène et la salle, entre les spectateurs, entre les personnages, avec pour objectif de voir la scène et la salle s'éclairer mutuellement, collaborer et se différencier à la fois. Mithridate interpelle le public comme s'il représentait une assemblée de personnes intéressées qui pensent diversement, pour qu'il prenne position sur ce qui est montré : « Je vous ai abordés comme des innocents. Que ceux qui le sont, le restent, mais comme il n'y en a pas, excepté ceux qui font semblant [...] Je vous le dis : Mes complices, mes frères, Salut !³⁵⁵ » L'adresse au public nous rappelle donc que les personnages, dans le théâtre politique, ne sont pas seuls, et que le public est là pour les voir et les écouter : « Vous êtes venus pour ça et nous n'avons pas d'autre but³⁵⁶. »

Le recours à ces artifices de la dramaturgie et de la mise en scène nous incite à nous intéresser de plus près à la double énonciation qui se met en place dans ce type de théâtre. Nous venons de le mentionner, il y a le discours que tient implicitement Ferron à travers la didascalie. Il y a aussi, nous l'avons souligné dans le premier chapitre, le discours que tient Ferron par le truchement du narrateur³⁵⁷, qui, rappelons-le, utilise certains faits historiques pour apporter des arguments à sa conception nationaliste. Nous observons aussi que Ferron n'hésite pas à piger dans son héritage familial pour donner le ton à ses *Grands soleils*. Par

³⁵³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 383.

³⁵⁴ Jean Faucher, *Albert Millaire. Entretiens*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 2004, p. 237.

³⁵⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 383.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 382.

³⁵⁷ Soulignons, par ailleurs, le fait que la voix du narrateur se fait entendre dans des haut-parleurs, ce qui est un autre moyen (technique celui-là) qui contribue à briser l'illusion théâtrale.

exemple, le narrateur raconte : « Un grand garçon sort de la maison, il n'a pas dit son nom, il rencontre Craig³⁵⁸ et Witherall³⁵⁹ [sic], il est à pied, ils sont à cheval, il se rend compte qu'il n'est ni l'un ni l'autre [...] il note en même temps qu'ils n'ont aucune considération pour lui [...] ». Cet épisode peut sembler anecdotique, alors que dans les faits, il revêt une signification importante dans le récit, puisqu'il est la transposition d'un souvenir de famille d'une expérience humiliante vécue par le père de Ferron, à une époque (fin du XIX^e siècle) où de riches Anglais venaient se ressourcer dans un hôtel privé de sa région natale. Penchons-nous sur cet extrait de l'« Appendice aux *Confitures de coings* ou le congédiement de Frank Archibald Campbell » :

D'âge à marcher au catéchisme, il le faisait pieds nus jusqu'aux premières maisons du village, tenant ses souliers et ses chaussettes à la main, et fut souvent dépassé, timide et honteux, par des cavaliers et des écuyères aux bottes luisantes, montés sur des bêtes nerveuses, de tout autre allure que le petit cheval canadien ; ces cavaliers et leurs dames cheminaient tout en devisant en anglais et, Dieu merci! ne daignèrent jamais lui jeter un regard. Après leur passage, il repartait vers l'église sur le mauvais pied, plein d'envie pour ces privilégiés et quelque peu mécontent d'un Dieu qui ne lui accordait pas ce luxe, ces élégances, et le gardait pieds nus dans la poussière³⁶⁰.

L'écrivain ajoute des passages personnels, dans le but d'amplifier le sens du conflit politique. Il s'approprie en quelque sorte le passé à partir du présent, pour montrer que, d'une génération à l'autre, l'attitude méprisante de la minorité anglophone vis-à-vis de la majorité francophone n'a pas vraiment changé, et que c'est pour contrer ce rapport de force que le peuple s'exprime, hier comme aujourd'hui. Si Ferron se détache de l'historiographie, c'est qu'en tant qu'écrivain, son objectif, autant sur le plan formel que sur le plan idéologique, est de proposer quelque chose de nouveau qui transcende les faits historiques, comme de faire boire de la « robine à [...] Chénier³⁶¹ ».

³⁵⁸ James Craig, Gouverneur Général de l'Amérique du Nord britannique (1807-1811), dont « la politique interventionniste et partielle est animée d'abord par une francophobie profonde [...] », dans Gilles Laporte, *op. cit.*, p. 17.

³⁵⁹ George Augustus Wetherall, lieutenant-colonel (1836-1843) des Forces Armées lors de la bataille de Saint-Charles. John Spurr, « Wetherall, sir George Augustus », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 13 novembre 2012, URL : http://biographi.ca/fr/bio/wetherall_george_augustus_9F.html

³⁶⁰ Jacques Ferron, *Les confitures de coings*, Montréal, Typo, 1990 [1972], p. 176-177.

³⁶¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 383.

Il est intéressant d'observer comment Ferron comble les lacunes de l'historiographie et enrichit par l'imagination le personnage en tant que mythe. D'ailleurs, souvent, ce qu'on retient le plus des personnages historiques, c'est ce que les littéraires en ont fait beaucoup plus que ce que donne à voir la réalité historique. Le goût d'écrire chez Ferron s'enracine dans l'amour de la littérature. Grand lecteur, il récupère des récits déjà existants, afin de leur redonner une nouvelle vie. Par exemple, Pierre L'Hérault démontre bien que Ferron s'inspire de Fréchette pour écrire ses *Grands soleils*³⁶². En fait, Ferron parle de celui-ci comme de son « premier auteur [...] le chantre de l'élan initial un peu fou que rien ne déçoit, que rien ne rebute, de la victoire qui s'accomplit lentement en dépit des défaites³⁶³. » Ferron, écrit L'Hérault, trouve chez Fréchette non seulement « le héros et l'action des *Grands soleils*, mais aussi des éléments fondateurs de sa symbolique du renouvellement de la vie, dont la figure des grands soleils (les fleurs de tournesol) est emblématique³⁶⁴ », qu'il peut parfois citer explicitement. Par exemple, comme le Chénier de Fréchette qui, avant de livrer son ultime combat, verse une larme à l'idée de mourir sans « voir le soleil pour la dernière fois (le 14 décembre 1837 était une journée nuageuse)³⁶⁵ », celui de Ferron se désole : « Ce sont ces nuages gris. J'aurais aimé voir le soleil une dernière fois³⁶⁶. » Ailleurs, Ferron prétend aussi s'être « inspir[é] de Pamphile Lemay pour l'image de Chénier tombant au combat dans le cimetière³⁶⁷. » Il emprunte aussi à Fréchette³⁶⁸, à David³⁶⁹ et à Filteau³⁷⁰ une des images les plus fortes de la légende de Chénier selon laquelle, après la bataille, les Anglais s'emparèrent de son « pauvre corps [...] criblé de balles, pour l'ouvrir, lui arracher le cœur et le mettre au

³⁶² Pierre L'Hérault, « Les grands soleils de Ferron : une lecture de Fréchette », *Jacques Ferron : autour des commencements* de Brigitte Faivre-Duboz, sous la direction de Patrick Poirier, Lanctôt, Montréal, 2000, p. 84.

³⁶³ Cité par Pierre L'Hérault, *Ibid.*, p. 82.

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 83.

³⁶⁵ Louis Fréchette, « Chénier », *La légende d'un peuple, La Bibliothèque électronique du Québec* [en ligne], consulté le 12 février 2014, URL : <https://beq.ebooksgratuits.com/pdf/frechette-p6.pdf>

³⁶⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils, op. cit.*, p. 365.

³⁶⁷ Donald Smith, *op. cit.*, p. 40.

³⁶⁸ Louis Fréchette, « Chénier », *La légende d'un peuple, La Bibliothèque électronique du Québec* [en ligne], consulté le 12 février 2014, URL : <https://beq.ebooksgratuits.com/pdf/frechette-p6.pdf>

³⁶⁹ Laurent-Olivier David, « Jean-Olivier Chénier. Le héros de Saint-Eustache », *La Bibliothèque électronique du Québec* [en ligne], consulté le 13 septembre 2016, URL : <https://beq.ebooksgratuits.com/pdf/David-Chenier.pdf>

³⁷⁰ Gérard Filteau, *op. cit.*, p. 461.

bout d'un bâton³⁷¹. » De ce point de vue, l'élaboration par Ferron du personnage de Chénier est donc à considérer comme une création collective.

Dans ce sens, les discours que tiennent les autres personnages n'ont rien de spontané non plus. Ajoutant aux identités plus ou moins fixées lors de leur entrée sur scène, Ferron vient donner d'eux une description qui vient teinter tout ce qui arrive par la suite dans la présentation. Mithridate, par exemple, vise à faire saisir l'événement à travers la pluralité des récits « historiques », « légendaires », etc. Ainsi, il fait contrepoids, tout au long de la pièce, au narrateur dont le discours – nous avons abordé ce sujet dans le premier chapitre – s'apparente à celui de l'historien, en donnant la séquence des faits et en situant l'événement dans son contexte sociohistorique. Ainsi, à la fonction de « présentateur » – « de meneur de jeu » – et à son rôle de personnage, Ferron ajoute à Mithridate

la fonction de « narrateur », occupant une place qui lui permet d'avoir le premier et le dernier mot, d'accueillir les spectateurs et de leur donner congé, d'assurer l'unité de la pièce, de régler les déplacements des personnages. C'est du reste chez lui qu'il reçoit, au parc Viger, dans son royaume de la robine, près du monument Chénier, comblant la rupture temporelle entre le présent des spectateurs et le passé des Patriotes. Il n'a donc rien d'un narrateur neutre. Et c'est à lui que Ferron confie le récit poétisé et légendaire de l'événement, lui faisant citer, presque *in extenso*, le poème « Chénier » de Fréchette³⁷².

Du parc, en effet, Mithridate interpelle François : « Ta rencontre m'illumine, lui dit-il. Viens dans mon royaume, nous la mouillerons sous le pont³⁷³. » Au tournant du XX^e siècle, c'est le clochard qui apostrophe le passant qui croise son chemin. Mithridate se reconnaît dans la figure du Canadien errant :

Un Canadien errant
banni de son foyer
parcourait en pleurant
un pays étranger

En effet, Mithridate semble reprendre à son compte cette complainte, qui rappelle, nous l'avons déjà souligné, le souvenir des Patriotes en exil après les rébellions, et qui exprime

³⁷¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 537.

³⁷² Pierre L'Hérault, *op. cit.*, p. 102.

³⁷³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 444.

leur mal du pays natal, dont ils avaient été dépossédés, ainsi que leur souffrance liée au sentiment d'aliénation qui en avait résulté. La dépossession, l'aliénation et la souffrance ne font-elles pas partie de l'univers de l'itinérant ? Celui-ci, en effet, survit quotidiennement dans un milieu auquel il est devenu étranger. Il lutte chaque jour pour repousser au loin, derrière un écran d'alcool, de folie et de révolte, la tristesse de ses souvenirs, l'impuissance engendrée par ses échecs et le désespoir du pays devenu inaccessible. Cependant, rappelons-le, chez Ferron le marginal devient sage. Sous l'influence de la robine, Mithridate affirme qu'il est « sûr de [s]'appartenir [...] Le poison, dit-il, me dit que je ne dépends de personne, que je suis libre, que je suis roi³⁷⁴. » Gris, saoul, exalté, Mithridate se voit comme un des sauveurs de la Patrie. Il veut orienter le nationalisme. Au ruban blanc des Patriotes et au ruban rouge des chouayens, il avoue qu'il « aurait préféré le noir³⁷⁵. » Comme on le sait, Ferron est un grand lecteur de revues socialistes, dans lesquelles les idées sont résolument progressistes et à gauche de l'échiquier sociopolitique. Symboliquement, le noir est souvent associé à l'anarchie, une conception politique et sociale qui, suivant l'idéologie libertaire, a pour but « de développer une société sans domination et sans exploitation, où les individus-producteurs coopèrent librement dans une dynamique d'autogestion, de fédéralisme³⁷⁶. »

Pourtant, aux yeux de Sauvageau, le chapeau noir de Mithridate « tourne au vert », une couleur qui peut signifier l'« espoir », en ce sens qu'elle « favorise les amitiés [...] en rendant les gens plus conciliants et compréhensifs³⁷⁷ ». Toutefois, le vert peut aussi « être porteur d'échecs³⁷⁸. » Nous nous rappelons que Ferron avait perdu espoir de voir fonctionner au Canada un fédéralisme dans lequel les deux peuples fondateurs³⁷⁹ collaboreraient ensemble dans le respect. À la suite des historiens et des littéraires, Mithridate reprend donc

³⁷⁴ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 476.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 410.

³⁷⁶ Xavier Gekaert, *Anarchisme. Violence. Non-violence. Petite anthologie de la révolution non-violente chez les principaux précurseurs et théoriciens de l'anarchisme*, Belgique, Éditions du monde libertaire, 2000, p. 27.

³⁷⁷ Michel Pistoureau et Dominique Simonnet, *Le petit livre des couleurs*, Paris, Seuil, coll. « Points - Histoire », 2014, p. 103.

³⁷⁸ *Ibid.*

³⁷⁹ Stéphane Paquin, *L'invention d'un mythe. Le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB éditeur, 1999, p. 176.

aujourd'hui pour François le récit de la bataille de Saint-Eustache, afin de mettre en lumière les travers du système parlementaire britannique et la légitimité du combat nationaliste des Patriotes : « Victoire cria Chénier, Victoire ! », dit Mithridate, même si dans les faits, « l'église brûlait³⁸⁰. »

Si, dans l'épisode de l'incendie de l'église par les soldats anglais, Ferron suit Fréchette et lui emprunte plusieurs images, dont « la fumée », les « flammes », et « l'église [qui] brûlait³⁸¹ », il se montre aussi beaucoup plus imaginatif que lui, voyant les « vitraux [qui] s'étaient mis à bouger et les saints à danser³⁸² » et « l'ostensoir comme un grand soleil, Dieu dans la fleur des Sauvages³⁸³ ». Aussi, en rapprochant l'incendie de l'église, par lequel se termine l'acte III, de celui d'une pagode coréenne, des flammes des fours crématoires et du feu de la bombe atomique, Ferron démontre de façon particulièrement convaincante comment le texte de Fréchette peut servir de rampe de lancement à son imagination, ce qui a pour effet de faire éclater l'imagerie du poète du XIX^e siècle.

François n'est plus le Canadien errant d'hier, ni le Patriote de 1837. Aujourd'hui, le jeune homme revient de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) et de la Guerre de Corée (1950-1953), où il a vu des hommes, comme Chénier, mourir dans des églises en flammes. Cela ne l'émeut pas. Devenu arrogant, François ordonne au clochard de poursuivre sa « petite récitation politique et édifiante³⁸⁴ », tout en le traitant de « paysagiste³⁸⁵ ». Parlant comme un vainqueur, il ne comprend pas pourquoi, à la guerre, les hommes « reviennent toujours [dans les églises] au terme des batailles perdues³⁸⁶. » C'est parce qu'« ils sont des gens de paix,

³⁸⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 519.

³⁸¹ Louis Fréchette, op. cit., p. 188, 192, 193.

³⁸² *Ibid.*, p. 537.

³⁸³ *Ibid.*, p. 536.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 523.

³⁸⁵ Jacques Ferron, « Le paysagiste », *Contes*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1997, p. 49. Le « Paysagiste » est le nom d'un conte de Ferron dans lequel le personnage principal est « un paresseux doublé d'un simple d'esprit ». Dans l'imaginaire de Ferron, le « Paysagiste », écrit Durand, est plutôt le Patriote qui crée le pays, non comme « un damier de petites propriétés, de municipalités, de lots de clôtures, mais [comme] un ensemble harmonieux et puissant d'avoir été regardé, pensé, aimé, nommé », dans André Durand, « Jacques Ferron », *Comptoir littéraire* [en ligne], consulté le 17 janvier 2011, URL : <http://www.comptoir litteraire.com/f.html>

³⁸⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 524.

rétorique Mithridate, ils font la guerre pour la première fois³⁸⁷. » Cela se voit dans les conflits dans lesquels les gens se tournent naturellement vers les églises pour y trouver refuge. Dans ce sens, l'église est à considérer comme un sanctuaire, un lieu protégé de toute agression, un endroit dans lequel, ultimement peut-être, Chénier croyait mettre ses troupes à l'abri des foudres de Colborne. Cependant, François observe avec froideur que cela n'aura pas empêché « les Patriotes [d']y brûler comme des damnés.³⁸⁸ » Irrité par l'insensibilité démontrée par François (et rendu impétueux après avoir « vidé » un flasque de fort), Mithridate traite François de « mercenaire ». Celui-ci, se défendant d'être un mercenaire, traite plutôt Mithridate de « cocu qui a raté sa chance : Reste ici que tu m'as dit, la gare est fermée³⁸⁹. » Mithridate a beau expliquer à François que « depuis la gare a été transformée en bureau^{390 391} », François rétorque : « Penses-tu que j'étais pour attendre l'administration municipale [pour] une petite place de balayeur de rue, svp. La gare était fermée, rappelle-t-il à Mithridate, mais la guerre restait ouverte³⁹². »

Le jeune François, en quête de sens, veut dépenser ses énergies dans des aventures héroïques. À un hypothétique emploi de col bleu, dans sa langue et sans grande ambition, François préfère aller faire la guerre en Anglais. « Au lieu de 'Monsieur', tu as dit 'Yes sir !'³⁹³ », le nargue Mithridate. Pourtant, François se vante de ne pas avoir « manqué le train » et raconte son périple en Europe (« napalm de mes nuits d'Allemagne, napalm ! tu n'as cessé de brûler dans mon cœur ») et « en Corée [où] le napalm a recommencé³⁹⁴ », après quoi il se perçoit comme « un guerrier triomphant ». Cependant, Mithridate n'est pas impressionné par ce nouveau héros. « Je t'avais dit que je t'attendrais et tu es revenu rappelle-t-il à François, mais je ne m'adressais pas au mercenaire [...] je parlais au Patriote

³⁸⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 525.

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 530.

³⁹⁰ *Ibid.*

³⁹¹ De 1952 à 2006, la Ville de Montréal y installe certaines de ses divisions administratives. « Gare-hôtel Viger », *Grand patrimoine du matériel bâti de Montréal* [en ligne], consulté le 21 juin 2014. URL : http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?&id_bat=0041-61-1570-01

³⁹² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 532.

³⁹³ *Ibid.*

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 533.

[...] qui menait alors sa guerre à lui, la seule qu'il ait jamais gagnée³⁹⁵. » Si François se souvient de la bataille de Saint-Eustache, qu'il perçoit plutôt comme une défaite, Mithridate, lui, sujet à des hallucinations éthyliques, dit y avoir vu, « comme à Auschwitz, à Hiroshima, à Dresde, à Hanoï », le Christ, non pas « crucifié [mais] brûl[é] vif pour que le soleil ne s'éteigne pas³⁹⁶. » À leur échelle³⁹⁷, chacun de ces événements tragiques nous rappelle le souvenir d'injustices ou de populations civiles éprouvées. Chénier lui-même n'était pas un militaire de formation, mais un médecin et un chef de partisans qui ne souhaitait pas pour son peuple la guerre, mais le respect et la dignité.

Par ailleurs, à propos de l'héritage de Chénier, Mithridate croit qu'« il n'y a pas de bombe si rapide qu'elle empêche de parler de ceux qu'elle tue³⁹⁸. » Dans son livre *Les héros immortels*, Joseph Campbell, que cite Collin, montre que le héros est une figure mythique très spécifique qui se définit avant tout par sa fonction initiatique et relève toujours du rapport à la mort.

Le héros accepte [...] la mort de sa personne individuelle, mais cette mort sera le ferment d'une renaissance et d'un ressourcement dans les forces de vie qui transcendent l'existence individuelle. En ce sens, le héros accomplit une fonction sociale car c'est au profit de la conscience du groupe que s'opère ce dépassement de l'égo. Notre moteur se lie donc ici au sentiment d'appartenance (cette matrice affective de la valorisation du social) de même qu'à la formulation des aspirations collectives du groupe, c'est-à-dire aux idéologies³⁹⁹.

Ferron met donc à contribution la mémoire de Chénier afin de soutenir l'idée que, tout comme lui, ses compatriotes de 1960 devraient exiger l'indépendance de leur peuple et la conquête d'un régime véritablement démocratique. Pour Ferron, la mort au combat du héros patriotique devrait fortifier la solidarité de sa collectivité et lui donner l'impulsion qu'il lui faut pour parvenir à la victoire ou, à tout le moins, offrir une éloquente caution historique aux souverainistes modernes. Mithridate considère Chénier comme celui qui « a donné sa vie

³⁹⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 535.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 536.

³⁹⁷ Dans l'optique où nul ne peut prétendre détenir le monopole de la souffrance.

³⁹⁸ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 537.

³⁹⁹ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 62.

pour son pays. Aujourd'hui, il parle, dit-il, le monde commence à l'entendre.⁴⁰⁰ » Ferron veut donc mettre à profit le combat de Chénier, dans le but d'apporter des arguments au nationalisme québécois moderne.

De plus, dans la conjoncture des années 1950-1960, Mithridate pense que le Québec serait éventuellement « le premier peuple blanc qui cède au métissage [avec les Amérindiens] et se lève avec les Tiers-monde !⁴⁰¹ » Ferron inscrit cette fois le combat politique du Québec dans le mouvement de décolonisation qui a conduit à l'instauration des nationalismes de plusieurs pays, dont Cuba (1959), le Rwanda (1959), le Congo (1960), l'Algérie (1962), etc., et par le fait même, vient cautionner le nationalisme québécois en le situant dans un mouvement international. « Voilà des siècles, dit Mithridate, que la force cherchait à s'imposer à la faiblesse : elle a obtenu pour résultat que le faible s'impose au fort⁴⁰². » Ramenant cela au contexte des Rébellions, Mithridate affirme que « le général Colborne marchait à la défaite [et que] c'est Chénier qui a triomphé, et avec lui le Fils contre le Père⁴⁰³. » Mithridate somme alors François d'enlever son « battle dress », c'est-à-dire son uniforme de combat des Forces Armées du Commonwealth qu'il porte depuis la Seconde Guerre mondiale, car, lui annonce-t-il : « Tu as peut-être pris des détours, mais tu reviens simplement de Saint-Eustache⁴⁰⁴. »

Dans les années 1960, le mouvement nationaliste revendique à nouveau des changements dans les rapports entre le Québec et Ottawa, et François symbolise maintenant ce jeune politisé qui n'a pas envie de la vie de son père⁴⁰⁵. Dans l'esprit de la pièce, le Patriote de 1837 devient aujourd'hui un militant indépendantiste qui se bat démocratiquement pour la liberté de son pays. La tension dialectique entre le passé et le présent se projette maintenant dans l'avenir quand Mithridate affirme que « l'exil du Canadien errant cessera

⁴⁰⁰ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 382.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 538.

⁴⁰² *Ibid.*

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 539.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 538.

⁴⁰⁵ Lucie Robert, « L'art de transformer une défaite en victoire. La représentation des Rébellions dans le théâtre de Louis Fréchette », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, n° 1, 2003, p. 26.

bientôt, le jour même qu'il aura un pays⁴⁰⁶. » D'ailleurs, cela aura « pris un siècle ou deux, souligne-t-il, pour que le pays se découvre au monde des patries et y accède, à la place qui lui revient⁴⁰⁷. » Ferron laisse entendre que le meilleur moyen pour le Québec de s'ouvrir sur le monde et d'avoir une place dans l'Organisation des Nations Unies (ONU), de manière à discuter équitablement avec le Canada et les autres pays, est de devenir lui-même un pays.

Dans la version des *Grands soleils* de 1968, pour donner tout son sens au cérémonial, Ferron ajoute un quatrième acte, afin, nous l'avons vu, de ramener les faits historiques dans le contexte des années 1960. Ainsi, Mithridate annonce à Sauvageau que « François est revenu [et que] la bataille de Saint-Eustache est terminée. 'Il était temps !' », lance Sauvageau. À plusieurs reprises dans la pièce, Mithridate rappelle une phrase célèbre de Chénier, qui disait aux braves, alors que Colborne s'apprêtait à donner l'assaut à l'église : « Vous prendrez les fusils des morts, il y en aura pour tout le monde⁴⁰⁸. » Ferron cherche à transcender la tragédie derrière les paroles du chef patriote : « Ce fut, reconnaît Mithridate, une bien longue bataille et elle en a fait des morts [...] mais ces morts-là laissent leurs armes à ceux qui n'en avaient pas, aux survivants [...] aux enfants⁴⁰⁹ », bref les générations qui les ont suivis jusqu'aujourd'hui. « Les morts », dont parle Mithridate, ce sont les Patriotes morts au combat, mais, plus largement, ce sont aussi ceux qui, depuis ce temps-là, ont travaillé à leur mémoire. Par exemple, les historiens, les journalistes, les écrivains, qui avec « leurs armes », leurs recherches, leurs articles, leurs œuvres, ont contribué à propager l'idéal démocratique hérité des Patriotes. Au Québec, à partir de la fin des années 1950, on redécouvre le nationalisme progressiste des Patriotes. « Il en a fallu de la patience aux générations, de la ruse, de l'obstination, du courage, pour mûrir une défaite et la transformer en victoire !⁴¹⁰ »

Mithridate prophétise. Il anticipe la victoire du mouvement indépendantiste naissant. C'est le mandat que Ferron s'est proposé d'accomplir à la suite de Fréchette : reprendre le

⁴⁰⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 381.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 539.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 454, 478, 488, 518, 539.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 539.

⁴¹⁰ *Ibid.*

nationalisme là où Fréchette l'avait laissé⁴¹¹, mais à travers une nouvelle interprétation de l'histoire. « La pratique ferronnienne de l'intertextualité n'est jamais simple, écrit L'Hérault, même quand il s'agit d'emprunts évidents, car Ferron procède en général par complexification, laissant jouer les associations sémantiques, lexicales ou métaphoriques⁴¹². »

À François qui pense avoir déjà vu Sauvageau au Japon ou en Corée, celui-ci répond qu'il a « gardé là-bas [s]on visage dans ces pays anciens qu'on s'applique à anéantir aussi sauvagement qu'on [l]'a exterminé en Amérique. » À travers François, Sauvageau voit partout le signe de sa propre disparition. Sauvageau avoue à François qu'il ne l'« aurai[t] pas reconnu. Tu n'étais plus des miens, alors qu'à Saint-Eustache, je suis encore des vôtres⁴¹³. » C'est l'idée que François participe à une guerre étrangère, alors qu'à l'époque de la Nouvelle-France, Français et Amérindiens se battaient côte à côte contre l'ennemi iroquoiens et anglais.

Nous avons souligné à plusieurs reprises dans ce travail l'importance qu'accorde Ferron à l'enseignement des Amérindiens dans la culture québécoise. Par exemple, en plaçant Sauvageau au cœur d'un réseau de significations liées au cérémonial de la naissance, Ferron indique que pour sauver la patrie, les Canadiens français doivent se reconnaître comme les fils de Sauvageau, comme les héritiers des Amérindiens, « de leurs rites immémoriaux, de leur patience des morts et de la vie, de leur sentiment de la permanence de la terre, du retour du soleil après l'hiver⁴¹⁴. » Il ne s'agit pas d'être conquérants, mais de conclure des alliances, de manière à vivre dans l'harmonie : ce sont les responsabilités envers les autres membres de la communauté et le partage avec eux qui importent. Comme les Français d'hier, qui voyaient les Amérindiens régler leurs conflits, Ferron s'aperçoit que la République est pensable, que le pouvoir du peuple est possible, que les grands thèmes de la liberté, de l'égalité et de la fraternité se développent dans l'interaction et dans le discours à propos et avec les autochtones. Dans le Québec moderne, il cherche à montrer comment le nationalisme peut

⁴¹¹ Donald Smith, *op. cit.*, p. 36.

⁴¹² Pierre L'Hérault, *op. cit.*, p. 110.

⁴¹³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 540.

⁴¹⁴ André Durand, « Jacques Ferron », *Comptoir littéraire* [en ligne], consulté le 17 janvier 2011, URL : <http://www.comptoirlitteraire.com/f.html>

entretenir un rapport positif avec les Amérindiens, mais aussi comment ce mouvement politique peut être inclusif et compatible avec la diversité identitaire.

Toutefois, en tant que nation, Sauvageau rappelle que pour parvenir à faire valoir ses valeurs et ses droits, il faut se battre. Nous l'avons noté, l'arrivée des colons européens en terre amérindienne peuplée a été source de guerres coloniales visant l'expropriation des premiers habitants. Ceux-ci en effet ont dû résister pour protéger, d'abord leur territoire, ensuite leur identité et leurs rites. Le public se souvient peut-être que les premières tentatives de colonisation ont échoué au XVI^e siècle, entre autres, à cause de la résistance autochtone. Au Québec, l'échec de Cartier⁴¹⁵ et celle de Roberval⁴¹⁶ en constituent des exemples. Enfin, « pour triompher de la mort », dit Sauvageau, il faut, comme Chénier, « choisi[r] comme maîtresse [sa] patrie⁴¹⁷. »

Elizabeth aussi revient sur scène, émue de retrouver François victorieux. Entre eux, il n'y a plus de distance, et les deux jeunes adultes sont aujourd'hui réunis : « Nos chemins s'étaient traversés, dit-elle ; maintenant ils se rencontrent. Plus moyen d'aller chacun de son côté⁴¹⁸. » Devant un avenir plein de promesses, Mithridate, cependant, voit d'un mauvais œil l'idylle du jeune couple.

Bon, ça va, s'exclame-t-il, faites comme vous voudrez, passez-vous du curé mais, pour l'amour de Dieu, débarrassez la scène ! Allez faire les particuliers ailleurs que dans les endroits publics ; allez, ouste !..., dit-il aux nouveaux amoureux. Un peu de malheur et ils restent montrables ; c'était des personnages. Un peu de bonheur, adieu théâtre ! ça fait des particuliers, pour ne pas dire des lapins en quête d'un terrier !... Sauvageau [...] tu la salueras bien pour moi l'espèce ! En voilà une qui ne se prive pas : à même la distribution [...] On ne joue plus, on se reproduit !⁴¹⁹

⁴¹⁵ « Jacques Cartier, navigateur malouin, premier explorateur du golfe Saint-Laurent en 1534, découvreur du fleuve Saint-Laurent en 1535, commandant de la colonie de Charlesbourg-Royal en 1541–1542 », dans Marcel Trudel, « Cartier, Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 13 octobre 2016,

URL : http://www.biographi.ca/fr/bio/cartier_jacques_1491_1557_1F.html

⁴¹⁶ « Jean-François de La Rocque de Roberval, lieutenant-général de la colonie de France-Roy en 1541-1542 », dans Roland Auger, « La Rocque de Roberval, Jean-François de », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], consulté le 13 octobre 2016, URL :

http://www.biographi.ca/fr/bio/la_rocque_de_roberval_jean_francois_de_1F.html

⁴¹⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 495.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 542.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 543.

Dans les années 1960, la population franchit le cap de cinq millions d'habitants. Le Québec est jeune, et tous les espoirs sont permis, mais cela ne semble pas suffire à Mithridate, qui se montre plutôt pessimiste. En effet, il semble pressentir chez ses concitoyens une tendance à délaïsser le projet collectif de la nation pour l'individualisme capitaliste, le consumérisme, le conformisme, imposés par l'impérialisme étatsunien. Finalement, Mithridate juge que le cérémonial est « flambé ». En donnant la parole à Chénier, Ferron veut réhabiliter ce héros encombrant que les élites cléricales et conservatrices ont longtemps gommé de la mémoire collective, afin de ne pas rappeler les raisons politiques du soulèvement patriote ainsi que l'idéal libéral et républicain à la base de leur engagement.

Cependant, en 1968, les jeunes ne reconnaissent plus leurs héros, que plusieurs, dont Ferron lui-même, avec Dollard des Ormeaux, s'évertuent à déconstruire. Avec l'apparition de Chénier dans le cérémonial, tout heureux de retrouver Elizabeth et François réunis, Mithridate s'écrie, ironiquement : « Et Chénier qui s'amène en héros national ! », comme s'il annonçait déjà le « déclin de l'idéal révolutionnaire⁴²⁰ » que pouvait insuffler l'héritage patriote à ses contemporains. Chénier demande à Mithridate ce qui se passe : « Il se passe, répond ce dernier, que désormais ta victoire est certaine, [qu']elle est pour ainsi dire arrivée⁴²¹ ». L'année où *Les grands soleils* est créée au TNM, René Lévesque vient en effet de quitter le Parti libéral du Québec (PLQ) pour fonder le Mouvement Souveraineté-Association (MSA)⁴²², un parti résolument indépendantiste.

Avec le retour de Chénier, Poutré s'exclame : « On l'a eu enfin notre victoire ! », avant d'ajouter, effrontément : « J'en ai toujours été certain ! » Mithridate présente « l'habitant

⁴²⁰ Jacques Ellul, *De la révolution aux révoltes*, 2^e édition, Paris, Table-ronde, coll. « La petite vermillon », 2011 [1972], p. 437-438. Selon Ellul, « au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'État joue un rôle de plus en plus décisif pour relancer tant la production que la consommation. D'une part, il investit massivement dans la modernisation de l'appareil productif. D'autre part, il établit sur le modèle de l'État-providence, un ensemble de réformes visant à générer du confort et stimuler la consommation. Cela a pour conséquences l'élévation du niveau de vie des individus et, de façon corrélée, le déclin chez eux de tout esprit revendicatif. »

⁴²¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 544.

⁴²² La pièce, nous le rappelons, a été créée au TNM, le 25 avril 1968. Lévesque avait quitté le PLQ le 14 octobre et fondé le MSA les 18 et 19 novembre 1967.

canadien » comme celui qu'« on avait trop vanté par le passé », ce qui fait qu'aujourd'hui, « il n'en mène pas large⁴²³ ». À Saint-Eustache, rappelle Mithridate, « il y en avait pas de moutons. » À ses yeux, Poutré est devenu servile, il est celui qui imite sans se poser de questions, qui suit instinctivement ce que fait le plus grand nombre et se fond dans un mouvement collectif, sans exercer son esprit critique. Découragé, Mithridate se charge de rappeler à Chénier qu'à Saint-Eustache, celui-ci est mort comme un infâme :

Ta victoire, lui dit-il, se nommait alors une défaite. C'est pour cela [qu']on t'a sauvé ; [qu']à la gloire on t'a redonné. Mais on était tous alors partisans [...] Et puis, après tant d'efforts et de complicité, au bout de l'obstination de ce peuple à se donner un pays [...] quand de ta gloire retrouvée naît enfin ta victoire, qu'est-ce qu'on voit : de tous bords, tous côtés, tes partisans s'égailler pour devenir des propriétaires et des particuliers ! Étais-tu particulier, toi, Chénier ?⁴²⁴

Mithridate anticipe l'hégémonie des théories économiques anglo-saxonnes issues de la philosophie libertarienne « voulant réduire le rôle de l'État à la défense de la propriété privée et favorables au libre-échange et à des libertés individuelles fortes⁴²⁵. » Chénier lui avoue qu'il aurait bien voulu n'être qu'un particulier, mais Mithridate proteste : « Penses-tu qu'on te célèbre aujourd'hui parce que tu aurais pu être un particulier ? La victoire à ce prix [...] ce n'était pas la peine⁴²⁶. » Mithridate croit, au contraire, que l'identité québécoise devrait plutôt s'inspirer des idées libérales et républicaines des Patriotes ainsi que des relations que nos ancêtres entretenaient avec les communautés des Premières Nations. Celles-ci valorisaient, entre autres, l'apport du groupe à l'individu, et Ferron aimerait retrouver cet héritage dans des politiques sociales qui permettraient d'améliorer la distribution de la richesse de manière à en faire bénéficier les citoyens les plus vulnérables de la société. « Qu'est-ce qu'il a donc, ce quêteux-là, à rouspéter ? », demande Poutré. « Je pense, Poutré, que notre victoire ne l'enchanté pas⁴²⁷ », lui répond Chénier. De toute façon, croit Poutré, « on ne lui en demande pas tant ! Les gens comme lui, ça ne compte pas⁴²⁸. » Le cadre de rendement et d'individualisme de nos sociétés accentue la construction d'une distance entre les personnes

⁴²³ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 381.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 546.

⁴²⁵ Christian Arnspenger et Philippe Van Parijs, *Éthique économique et sociale*, Paris, La découverte, coll. « Repères », 2003, p. 29-42.

⁴²⁶ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, op. cit., p. 546.

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 547.

⁴²⁸ *Ibid.*

intégrées et participant à cette dynamique et les personnes exclues et non participantes. D'ailleurs, Mithridate en est pleinement conscient, puisqu'il déclare : « Veux-tu savoir, Chénier, de quoi j'ai l'air dans ta victoire ? D'un cocu !⁴²⁹ » De plus en plus marginales et marginalisées, les personnes itinérantes sont engagées dans des conditions de vie qui les éloignent toujours davantage du monde conventionnel qui suppose d'avoir un logement, un travail, un revenu...

Enfin, alors qu'ils sont sur le point de célébrer cette victoire, Chénier demande à Poutré s'il est « encore en bons termes avec le Curé ? » « Quoi, il n'est pas ici, lui ? Encore enfermé dans son presbytère, à bouder ? [...] Parfois, j'ai comme une doutance qu'il se prend, lui aussi, pour un héros national. Ça expliquerait qu'il n'est pas ici⁴³⁰. » Ce que Ferron ne pardonne pas au clergé, c'est de s'être :

entendu avec l'occupant anglais pour nuire aux notables qui francisaient peu à peu le gouvernement du Québec et d'avoir toujours cherché à tenir ce gouvernement dans un abaissement qui le haussât, lui. La politique c'était pourri, disait-il à ses ouailles. Il voulait être le seul à exercer le pouvoir. Le notable, il le repoussera du côté anglais. Le tournant du 19^e siècle fut dramatique [...] Cessons nos luttes fratricides, disait Mercier. On ne se rendait pas compte qu'elles ne profitaient qu'aux tiers [...] Avant 1900, on n'enseignait pas l'histoire dans nos écoles. Ensuite, on l'enseigna contre la tradition, en nous présentant de nous-mêmes une image totalement fautive. Avec le résultat qu'aujourd'hui le Canadien français n'a aucune culture historique et ne sait plus très bien qui il est. Le clergé s'appropriera le patriotisme et posa l'équation langue/foi. Or, l'instruction obligatoire fut votée en 1942. Dès lors le clergé n'aura plus assez de clercs pour conserver son monopole. Il effacera l'équation langue/foi et se tourna vers sa majorité canadienne [Irlandais, Polonais, Italiens] pour angliciser notre enseignement, sans consultation aucune. Après cette trahison, le nationalisme passa à gauche. Nous avons décapé le patriotisme et retrouvé les sources de notre histoire. Nous comprîmes qu'il n'y avait de salut possible pour nous que par l'État du Québec⁴³¹.

Enfin, alors que Poutré se prépare à aller chercher le curé, celui-ci fait son entrée sur scène et tous font « Ah ! » Aujourd'hui, Mithridate affirme que le curé est « mal à l'aise dans l'histoire », mais qu'il est « un compatriote quand même⁴³². » Ferron n'est pas de ceux qui, à la même époque, veulent faire table rase du passé catholique des Québécois, car, d'après lui,

⁴²⁹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 546.

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 549.

⁴³¹ Jacques Ferron, « La soumission des clercs », *op. cit.*, p. 23-24.

⁴³² Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 381.

cet héritage fait aussi partie de l'identité propre de la nation, comme l'influence amérindienne ou celle des Patriotes. Il défend l'idée que la plupart des Québécois sont attachés à la tradition chrétienne d'amour, de partage, de pacifisme, en gros à la tradition humaniste de Jésus, mais pas dans un contexte d'obéissance aveugle aux idées passéistes du catholicisme romain.

En fin de compte, dans le théâtre politique, c'est le récit envisagé dans sa totalité qui confère au personnage la faculté de signifier, en proposant à l'acteur, puis au spectateur, un point de vue d'où embrasser du regard les éléments contradictoires de l'action. Or, comme « le récit ne se forme pas lui-même en intrigue continue, il n'est pas destiné à répondre à toutes les questions soulevées autour du personnage, mais à dégager de ses faits et gestes tous ce qui dans les événements où des hommes sont aux prises peut être discuté, critiqué, transformé⁴³³ ».

Aussi, la portée morale et politique du propos, qui s'articule autour du débat sur les mobiles et les conséquences de l'acte de Chénier (soumission au destin ou affirmation de la vie humaine, devoir de mémoire ou oubli), ne saurait à elle seule rendre compte d'une pièce où l'invention et l'humour éclatent à chaque scène par des clins d'œil au public (à travers la didascalie), un jeu de théâtre dans le théâtre (à travers le cérémonial) et, nouveau aussi dans la version de 1968, l'emploi d'anachronismes. Ferron, en effet, comme Brecht, « aménage dans la fiction historique plusieurs ouvertures où la réalité contemporaine s'engouffre⁴³⁴. » Par exemple, lorsque Ferron fait suivre à Papineau, « qui n'était d'abord qu'un parlementaire indigné⁴³⁵ », les pas de Lévesque, « Papineau entreprend une tournée – Lévesque [...] le conduira jusqu'à l'Assemblée des six-comtés⁴³⁶ », le spectateur peut légitimement présumer que le Lévesque dont il est question ici est un clin d'œil à René Lévesque. En effet, comme Papineau et les quatre-vingt-douze résolutions, en octobre 1967, Lévesque quitte momentanément la politique, écœuré par le refus du Congrès du Parti libéral d'entériner le

⁴³³ Robert Abirached, *op. cit.*, p. 289.

⁴³⁴ Jean-Pierre Sarrazac, *op. cit.*, p. 46.

⁴³⁵ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 390.

⁴³⁶ *Ibid.*

principe d'une « nouvelle position constitutionnelle pour le Québec⁴³⁷ » au sein du Canada (la souveraineté-association). Ferron donne à voir un événement récent qui, mis en miroir avec le passé, invite le spectateur à réfléchir aux ressemblances entre les inquiétudes des Patriotes exprimées lors de l'assemblée de Saint-Charles et celles de ses contemporains indépendantistes, qui se préoccupent des conditions fondamentales du progrès politique du peuple québécois. « La démarche [de l'écrivain] s'affiche comme délibérément politique et vise à construire des images, à partir du réel, qui soient décidément utiles. Son intervention est pédagogique en ce qu'elle prépare le destinataire de son œuvre à prendre une conscience plus vive et plus exacte de la réalité⁴³⁸. »

D'autres anachronismes ont lieu lorsque Mithridate, intoxiqué par l'alcool, croit voir arriver tantôt un « bélier », tantôt un « Iroquois ». C'est une façon d'évoquer d'autres événements politiques qui participent de l'histoire du Québec. Le bélier renvoie au parti politique du Rassemblement pour l'indépendance du Québec (RIN, 1960-1968), dont le logo était la tête d'un bélier stylisée. L'allusion à l'Iroquois rappelle les guerres iroquoises, opposant les Français aux seules nations autochtones à ne pas faire alliance avec eux, refusant d'abord de se soumettre à la logique coloniale, et succombant ensuite à la logique commerciale de leurs partenaires néerlandais et anglais, ennemis des Français. Encore cette ambivalence devant le personnage de l'Amérindien, tantôt allié, tantôt ennemi ; tantôt « frère », tantôt « antagoniste⁴³⁹. »

En définitive, Ferron tente de réconcilier la description des souffrances de son peuple et celle de ses engagements politiques. Sa pièce ne vise pas à offrir au spectateur la mise en scène de l'harmonie de son monde, mais au contraire celle de ses contradictions : « Les écarts et les incohérences entre la parole et l'action sont autant de moteurs d'écriture dont le comique de surface [...] ne devrait pas masquer la douleur ou la violence⁴⁴⁰. » À Elizabeth, qui raconte à Chénier l'avoir vu en songe sortir de l'église qui brûlait, celui-ci rétorque : « Si

⁴³⁷ Michel Gaudet et Guy Lamarche, « René Lévesque quitte le Parti libéral », *Archives de Radio-Canada* [en ligne], consulté le 17 novembre 2015, URL : http://archives.radio-canada.ca/politique/partis_chefs_politiques/dossiers/2697-6136/

⁴³⁸ Robert Abirached, *op. cit.*, p. 266.

⁴³⁹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 382.

⁴⁴⁰ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 124.

le curé t'entendait ! Il me prendrait pour un incendiaire⁴⁴¹. » À l'inverse, lorsqu'on lui demande si les Patriotes vont vraiment se « retrancher dans l'église », Chénier répond : « Oui, nous aurons cette piété⁴⁴². » Enfin, il convient de voir là l'expression littéraire même de l'humanisme de Ferron, un hymne à la légèreté au cœur même de la gravité : impératif tout à la fois esthétique et moral. « Ah !, s'exclame Mithridate, en dernière instance. Ils n'ont pas fini de voir l'oiseau moqueur se tirer de la gueule du chien à trois yeux⁴⁴³. »

⁴⁴¹ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 392.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 485.

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 551.

CONCLUSION

En somme, comme nous le présentions en introduction, pour refléter cette prise de conscience nationale, pour rendre compte de cette force nouvelle que constitue le peuple, Ferron s'emploie à proposer une forme d'art nouvelle et, à cet égard, son recours au théâtre politique sert bien son ambition de repenser le problème de la représentation en fonction de l'histoire et de la société. En portant sur la scène des gens ordinaires et des marginaux plutôt que des élites, ce type de théâtre ouvre le drame à la description de luttes plus prosaïques et d'actions citoyennes plus proches de la réalité des spectateurs : Ferron donne à voir au public le spectacle des antagonismes en cours dans le monde ; il essaie de « remonter aux causes à partir des effets⁴⁴⁴ » et de jeter le théâtre dans la mêlée qui agite la société québécoise.

Ainsi, le spectateur doit considérer *Les grands soleils* comme une parabole de la situation politique d'aujourd'hui et se demander comment les injustices qui y sont représentées pourraient être corrigées. Nous l'avons vu, chez Ferron, la création et l'histoire ne coïncident pas nécessairement, car la création est une construction qui s'édifie à chaque instant en reflétant les désirs du présent. Nous en avons un bon exemple avec « le traitement fait par Ferron de ces emprunts au texte de Fréchette qui nous montre qu'il s'agit là d'une pratique originale et complexe de l'intertextualité camouflant, comme chez Brecht, une véritable intention de réécriture⁴⁴⁵. » En même temps, la pièce de Ferron ne reflète pas que les enjeux du présent, car elle est également porteuse d'un contenu latent qui correspond à une trace historique, ce qui permet de connaître la vérité intime et subjective de l'histoire de

⁴⁴⁴ Jean-Pierre Sarrazac, *op. cit.*, p. 56.

⁴⁴⁵ Pierre L'Hérault, *op. cit.*, p. 99.

Ferron. Dans ce sens, comprendre une œuvre implique un savoir des lectures de l'écrivain, le dédoublement de l'homme de plume et de l'homme d'action, l'identification d'un discours individuel à un discours collectif et l'insertion d'une raison particulière dans une raison d'État. Cette compréhension est importante si, comme Maurice Halbwachs, on considère que « la mémoire collective constitue un cadre social susceptible d'être partagé, le sentiment vécu s'élargissant à travers elle dans l'espace et dans le temps⁴⁴⁶. »

Dans le premier chapitre, nous affirmons que Ferron s'intéresse à Chénier et à la bataille de Saint-Eustache parce que l'éloignement dans le temps des Rébellions de 1837-1838 crée un effet de distance salutaire par rapport au discours nationaliste qu'il veut faire passer. Pour y arriver, Ferron ajoute un narrateur qui vient orienter le contexte historico-politique à partir duquel s'organise le récit, en montrant, qu'à bien des égards, la situation politique de l'époque de Chénier et celle d'aujourd'hui n'est toujours pas réglée.

Au deuxième chapitre, nous révélons que dans la liberté qu'il prend de réfléchir à la construction du théâtre, Ferron remet aussi en question le personnage. Si, dans le théâtre traditionnel, l'action est le produit de conflits entre des personnages, d'antagonismes qu'il faut résoudre pour atteindre une forme de catharsis, dans le théâtre politique la notion de conflit est remplacée par celle de contradiction. La pièce, en effet, prend acte des contradictions entre les personnages et du fait que le personnage lui-même, confronté à une réalité contradictoire, a des comportements contradictoires. À travers le temps, François est celui qui, tantôt Canadien errant, tantôt mercenaire, finit par revenir dans son « pays natal⁴⁴⁷ » pour libérer sa nation. Pour sa part, Poutré, tantôt traître, tantôt soumis, rappelle celui qui, au lieu d'assumer ses responsabilités, préfère se mettre à l'abri du plus fort et laisser celui-ci régler les choses à sa place. Ce personnage fait ressortir en quelque sorte le succès des Canadiens anglais, celui « d'avoir réussi à imposer à plusieurs Québécois une présence tellement contraignante que ceux-ci l'ont assimilé pour en faire une moitié de leur surmoi collectif. [Par conséquent, en ayant] délivré l'autre de l'odieux, ils se sont faits leurs propres

⁴⁴⁶ Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 284.

⁴⁴⁷ Jacques Ferron, *Les grands soleils*, *op. cit.*, p. 541.

bourreaux⁴⁴⁸. » Aussi, Chénier, malgré le doute, demeure le brave des braves. Dans sa volonté de revendiquer plus de justice, sa mort revêt la signification symbolique du triomphe de la vie sur la mort, de l'oppressé sur l'opresseur. Elle revêt aussi une signification mystique voulant qu'une vie éternelle succède à une mort physique. Ferron veut montrer que plus de 180 ans après la mort de Chénier, le personnage survit dans la mémoire collective et, plus généralement, que sa mort reste dynamique, engendrant de nouvelles significations à mesure que de nouveaux spectateurs découvrent son combat dans un nouveau contexte.

Dans le troisième chapitre, nous montrons que Ferron rompt totalement avec l'illusion théâtrale, faisant de sa pièce un cérémonial dans lequel les personnages enjambent le quatrième mur pour s'adresser directement au public. C'est l'idée que, chaque fois qu'un personnage parle, il ne parle pas tout seul. Pour faire passer son message, Ferron s'appuie sur une dramaturgie politique dans laquelle le jeu est subordonné à la narration des faits. Comme chez Brecht, « la fonction narrative touche tous les personnages qui sont moins les sujets d'une action que des personnages n'existant que dans la narration de leur propre histoire⁴⁴⁹. » L'action en effet reste minimale, saturée par l'aspect discursif dans lequel, par exemple, la poésie, la folie et l'ivresse de Mithridate tiennent une large place. Cependant, le jeu est révélé pour ce qu'il est et rappelle à tout moment que l'illusion théâtrale est impossible.

Ferron s'inspire librement de ses lectures, dont celles de Fréchette et de Lemay, en plus d'ajouter à l'occasion des passages personnels qui exacerbent le sens du conflit politique. « Le théâtre, écrit Ryngaert, n'est utile aux hommes que s'il secoue ses manies collectives [et] lutte contre ses scléroses⁴⁵⁰. » Pour que le théâtre participe à la réflexion d'une société, il doit démontrer son caractère contradictoire : il doit créer des conditions d'expérimentation dans lesquelles, à chaque fois, des contre-expériences soient pensables. Cela implique que le spectateur considère son état comme « historique et améliorable⁴⁵¹. » Le théâtre politique remet en cause les conventions dominantes de la forme dramatique, dont cette idée de concevoir le théâtre comme une fidèle reproduction du monde, la mimesis. Au contraire, il

⁴⁴⁸ Paul Chamberland, *Un parti pris anthropologique*, Montréal, Parti pris, 1983, p. 98.

⁴⁴⁹ Pierre L'Hérault, *op. cit.*, p. 102.

⁴⁵⁰ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 31.

⁴⁵¹ Bertolt Brecht, *op. cit.*, p. 49, 81.

rejette l'illusion de ce théâtre incapable de remettre en question la direction globale de l'œuvre et la fonction du théâtre dans la société. Ce sont les conditions historico-politiques qui déterminent les contours de ce théâtre et les lieux esthétiques de la représentation théâtrale. Le théâtre politique veut développer un esprit critique, une réflexion chez le spectateur.

En traitant de l'actualité immédiate, en exposant les soubresauts d'une société en transformation, Ferron traduit sur la scène le destin de la collectivité plutôt que le facteur héroïque d'un individu avec son destin particulier. C'est l'espoir chez Ferron, dans les années 1960, de voir chez ses concitoyens se déployer la conscience d'appartenir à un groupe qui pourrait, avec un minimum de solidarité, prendre en main son destin. Il aimerait voir la mémoire de Chénier « fortifier la solidarité » des Québécois et leur « donner l'impulsion nécessaire pour arriver à la victoire⁴⁵². » Aussi, le défaut d'accord, d'harmonie, d'unité entre les parties des *Grands soleils* indique qu'il inscrit sa pièce dans l'ordre du cérémonial qui tend, chez-lui, vers l'optimisme d'une réconciliation hypothétique. « Ce type de théâtre, écrit Ryngaert, est bien connu dans les périodes de fortes agitations politiques où des pièces, aussi anciennes qu'elles soient, voient leurs discours interprétés par les spectateurs en fonction de l'actualité⁴⁵³. » Par contre, force est de constater que la prophétie annoncée par Mithridate pour le pays du Québec ne s'est pas encore réalisée.

Aujourd'hui, en 2017, à la suite de la prise de pouvoir du PQ en 1976 ; du référendum de 1980 ; du rapatriement de la Constitution de 1982 ; du multiculturalisme juridique de 1988 ; de l'échec de l'accord du Lac Meech en 1990 ; de l'échec de l'Accord de Charlottetown en 1992 ; de la reprise du pouvoir du PQ en 1994 ; du référendum de 1995, une partie de la population québécoise pense que les changements constitutionnels espérés ont été remplacés par les commandites fédérales, l'envahissement des compétences du Québec, une réduction des transferts fédéraux et, surtout, par une « loi sur la clarté référendaire », un geste politique de plus qui, par décision de la Cour Suprême, assujettit encore une fois la volonté québécoise

⁴⁵² Marc Collin, « Autour de Chénier », *op. cit.*, p. 64.

⁴⁵³ Jean-Pierre Ryngaert, *op. cit.*, p. 89.

au bon vouloir canadien⁴⁵⁴. Dans le système fédéral canadien, que Ferron qualifiera de « jeu de dupe » dans un roman ultérieur⁴⁵⁵, les nationalistes constatent que la nation québécoise, comme au temps des Patriotes, n'exerce toujours pas toutes ses compétences sur son territoire. À leurs yeux, encore aujourd'hui, l'État du Québec est annexé et réduit dans ses capacités d'agir à la condition d'un demi-État. La conséquence en est que les deux niveaux de gouvernement (fédéral et provincial) sont en compétition sur le même territoire, et que cela a des conséquences sur la cohésion de la stratégie de l'État du Québec dans l'orientation de ses politiques. Dans ce contexte, avec l'amorce d'une discussion entre les partis politiques nationalistes Québec solidaire et le Parti québécois, qui vise à rallier les forces progressistes et indépendantistes afin d'élaborer des arguments pour convaincre la nation québécoise de faire du Québec un pays, qui sait si un jour la pièce de Ferron ne sera pas rattrapée par le présent de la société québécoise.

⁴⁵⁴ Akos Verbozy, *Rhapsodie québécoise. Itinéraire d'un enfant de la loi 101*, Montréal, Éditions Boréal, coll. « Compact », 2016, p. 162.

⁴⁵⁵ Jacques Ferron, *Les confitures de coings*, *op. cit.*, p. 117.

BIBLIOGRAPHIE

a. Œuvre étudiée

Ferron, Jacques, « Les grands soleils », *Théâtre 1*, Montréal, Hexagone, coll. « Typo théâtre », 1990, [1969], 558 p.

b. Autres œuvres citées

Ferron, Jacques, *Historiettes*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, 182 p.

———, *Escarmouches. La longue passe, tome 1*, Montréal, Leméac Éditeur, 1975, 391 p.

———, « L'impromptu des deux chiens », *Théâtre 2*, Montréal, Librairie Déom, 1975, 192 p.

———, *Lettres aux journaux*, Montréal, VLB Éditeur, 1985, 592 p.

———, *Les confitures de coings*, Montréal, Typo, 1990 [1972], 203 p.

———, *Contes*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1997, 298 p.

Ferron, Jacques et Pierre Baillargeon, *Tenir boutique d'esprit : correspondance et autres textes (1941-1965)*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2004, 149 p.

c. Corpus théorique

Sur le théâtre moderne

Abirached, Robert, *La crise du personnage dans le théâtre moderne*, Paris, Grasset, 1978, 511 p.

Badiou, Alain, *Rhapsodie pour le théâtre*, Paris, Imprimerie Nationale, 1990, 133 p.

Banu, Georges et Anne Ubersfeld, *L'espace théâtral*, Paris, CNDP, 1992, 87 p.

Barthes, Roland, « La révolution brechtienne », éditorial de la revue *Théâtre populaire* (1955), dans *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964, p. 52.

- Biet, Christian et Hélène Kuntz, « Théâtre occidental – La dramaturgie », *Encyclopædia Universalis*, en ligne, < <http://www.universalis.fr/encyclopedie/theatre-occidental-la-dramaturgie/> >, consulté le 7 octobre 2013.
- Brecht, Bertolt, *Petit Organon pour le théâtre*, Paris, L'Arche, 1978 [1948], 93 p.
- , *Écrits sur le théâtre*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 2000, 1552 p.
- Brook, Peter, *L'espace vide. Écrits sur le théâtre*, Paris, Seuil, 1977, 181 p.
- Corvin, Michel, *Le théâtre de recherche entre les deux guerres : le laboratoire art et action*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1974, 581 p.
- Duchêne, Hervé, *Jean Giraudoux, Électre*, Paris, Éditions Bréal, coll. « Connaissance d'une œuvre », 1997, 126 p.
- Larthomas, Pierre, *Le langage dramatique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1980 [1972], 480 p.
- Piscator, Erwin, *Le théâtre politique*, Paris, L'Arche, 1962 [1929], 283 p.
- Ryngaert, Jean-Pierre, *Lire le théâtre contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005 [1993], 195 p.
- , « Le personnage théâtral contemporain : symptôme d'un nouvel ordre dramaturgique », *L'Annuaire théâtral : revue québécoise d'études théâtrales*, n° 43-44, 2008, p. 103-112.
- Ryngaert, Jean-Pierre et Julie Sermon, *Le personnage théâtral contemporain : décomposition, recomposition*, Montreuil, Théâtrales, 2006, 169 p.
- Sarrazac, Jean-Pierre, « Drame moderne », *Encyclopædia Universalis*, en ligne, < <http://www.universalis.fr/encyclopedie/drame-drame-moderne/> >, consulté le 7 octobre 2013.
- , *La poétique du drame moderne. De Henrik Ibsen à Bernard-Marie Koltès*, Paris, Seuil, 2012, 416 p.
- , *L'avenir du drame*, Belfort, Circé, 1999, [1981], 212 p.
- Szondi, Peter, *La théorie du drame moderne*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1983, [1956], 144 p.
- Ubersfeld, Anne, *Lire le théâtre*, Paris, Éditions sociales, 1977, 309 p.
- , *Lire le théâtre III. Le dialogue de théâtre*, Paris, Belin, 1996, 217 p.

Sur le théâtre québécois

- Beauchamp, Hélène et Gilbert David (dir. publ.), *Théâtres québécois et canadiens-français au XX^e siècle : Trajectoires et territoires*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003, 436 p.
- Biron, Michel, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, 689 p.
- Faucher, Jean, *Albert Millaire. Entretiens*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 2004, 336 p.
- Gauvin, Lise, « De l'impromptu ou des enjeux d'une poétique », *Études françaises*, vol. 16, n° 3-4, 1980, p. 105-118.
- Godin, Jean-Cléo et Laurent Mailhot, *Le théâtre québécois. Introduction à dix dramaturges contemporains*, Montréal, Hurtubise HMH, 1970, 254 p.
- Gruslin, Adrien, « Je crois en la mort du metteur en scène : entretien avec Albert Millaire », *Jeu : revue de théâtre*, n° 25, 1982, p. 165-172.
- Hébert, Chantal et Irène Perelli-Contos (dir. publ.), *Le théâtre et ses nouvelles dynamiques narratives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, 313 p.
- Lamonde, Yvan et Esther Trépanier, *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2007, 320 p.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930, tome II*, Montréal, Boréal, 1989, 834 p.
- Lemire, Maurice, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome III : 1940 à 1959*, Montréal, Fides, 1982, 1252 p.
- Leroux, Patrick Louis, « Théâtre autobiographique : quelques notions », *Jeu : revue de théâtre*, n° 111, 2004, p. 75-85.
- Mailhot, Laurent, *La littérature québécoise*, Montréal, Typo essais, 1997, 338 p.
- Marcotte, Gilles, *Une littérature qui se fait*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1994, 445 p.
- Nardout-Lafarge, Élisabeth, « Instabilité du lieu dans la fiction narrative contemporaine. Avant-propos et notes pour un état présent », *temps zéro*, n° 6, en ligne, < <http://tempszero.contemporain.info/document974/> >, consulté le 22 avril 2013.

Robert, Lucie, « L'art de transformer une défaite en victoire. La représentation des Rébellions dans le théâtre de Louis Fréchette », *Bulletin d'histoire historique*, vol. 12, n° 1, 2003, p. 16-27.

Sur les lieux de mémoire

Nora, Pierre (dir. publ.), *Les lieux de mémoire, tome I : La République*, Paris, Gallimard, 1984, 674 p.

Milquet, Sophie, « Le roman comme lieu de mémoire : l'esthétique des fosses communes dans l'œuvre d'Agustin Gomez-Arcos », *Interférences littéraires*, nouvelle série, n° 3, « Les écrivains et le discours de la guerre », 2009, p. 179-188.

Robin, Régine, *Le roman mémoriel : de l'histoire à l'écriture du hors-lieu*, Longueuil, Le Préambule, 1989, 196 p.

Sur les Patriotes

Chassay, Jean-François, « Généalogies de la figure du patriote 1837-1838 », *Voix et images*, vol. 26, n° 3, 2001, p. 445-556.

David, Laurent-Olivier, « Jean-Olivier Chénier. Le héros de Saint-Eustache », *La Bibliothèque électronique du Québec*, en ligne, < <https://beq.ebooksgratuits.com/pdf/David-Chenier.pdf> >, consulté le 13 septembre 2016.

———, *Les deux Papineau*, Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils, 1896, 123 p.

Dufresne, Jacques, « Discours de Louis-Joseph Papineau », *Encyclopédie de l'Agora*, en ligne, < http://agora.qc.ca/documents/louis-joseph_papineau--discours_de_louis-joseph_papineau_par_louis-joseph_papineau >, consulté le 19 février 2016.

Lambton, John George, 1^{er} comte de Durham, « Le remède aux maux du Canada », *Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)*, en ligne, < http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Rbritannique_Durham.htm >, consulté le 16 avril 2016.

Filteau, Gérard, *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2003 [1938], 664 p.

Laporte, Gilles, *Patriotes et loyaux : Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion, 2004, 416 p.

d. Corpus critique

Sur *Les grands soleils*

Andrès, Bernard, « Comment brillent encore *Les grands soleils* », *Voix et images*, vol. 3, n° 1, 1977, p.147–149.

Collin, Marc, « Autour de Chénier. Les Rébellions et la conscience historique canadienne et québécoise », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2005, 375 f.

———, *Mensonges et vérités dans les Souvenirs de Félix Poutré*, Québec, Septentrion, 2003, 256 p.

Joannette, Thérèse, « *Les grands soleils* de Jacques Ferron. Essai d'analyse sémiotique », mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1992, 116 f.

Lavoie, Michelle, « Jacques Ferron : de l'amour du pays à la définition de la patrie », *Cahiers de Sainte-Marie*, vol. 4, avril 1970, p. 87-101.

L'Hérault, Pierre, « *Les grands soleils* de Ferron : une lecture de Fréchette », *Jacques Ferron : autours des commencements*, Québec, Lanctôt Éditeur, coll. « Cahiers Jaques-Ferron », 2000, 360 p.

Livernois, Jonathan, « L'esthétique du resserrement dans *Les grands soleils* de Jacques Ferron », *Analyses*, vol. 7, n° 3, 2012, p. 258-285.

Nardocchio, Elaine, « Les idéologies nationalistes chez trois dramaturges québécois : Marcel Dubé, Jacques Ferron, Michel Tremblay », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1979, 667 f.

———, « Dimensions socio-politiques dans *Les grands soleils* de Jacques Ferron », *Présence francophone*, vol. 22, 1981, p. 131-140.

———, « *Les grands soleils* de Jacques Ferron et la question du Québec », *Mosaic*, vol. 14, no 3, 1981, p. 113-117.

———, *Theatre and Politics in Modern Québec*, Edmonton, The University of Alberta Press, 1986, 157 p.

Smith, Donald, « Un théâtre mythique : *Les grands soleils* et *La tête du roi* », *Études françaises*, vol. 12, n° 3, 1976, p. 293-342.

Weiss, Jonathan, « La préciosité dans le théâtre politique de Jacques Ferron », *Voix et Images*, vol. 3, n° 1, 1977, p. 127-146.

Sur Jacques Ferron

Desmeules, Mélanie, *Jacques Ferron. Le libre penseur*, Montréal, Lidec, coll. « Célébrités », 2007, 62 p.

Durand, André, « Jacques Ferron », *Comptoir littéraire*, en ligne, < <http://www.comptoir litteraire.com/f.html> >, consulté le 17 janvier 2011.

Gauvreau, Luc, « Le don de la parole », *Jacques Ferron, écrivain*, en ligne, < <http://www.ecrivain.net/ferron/?p=1> >, consulté le 18 avril 2015.

Hamelin, Louis, « L'écrivain de pays », *L'Atelier du roman*, n° 47, septembre 2006, p. 23-31.

Kyloušek, Petr, « Le "pays incertain" de Jacques Ferron », dans, Myrna Kostach (dir. publ.), *Place and Memory in Canada : Global Perspectives, Proceedings of the 3rd Congress of Polish Association for Canadian Studies*, Cracovie, Polska Akademia Umiejetnosci, 2005, p. 249-258.

L'Hérault, Pierre, *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, coll. « Lignes québécoises », 1980, 293 p.

Michaud, Ginette (dir. publ.), *L'autre Ferron*, Montréal, Fides CÉTUQ, coll. « Nouvelles études québécoises », 1995, 466 p.

Olscamp, Marcel, *Le fils du notaire. Jacques Ferron (1921-1949). Genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997, 425 p.

Paulin, Marguerite, *Jacques Ferron. Le médecin, le politique et l'écrivain*, Montréal, XYZ, coll. « Les Grandes Figures », 2006, 165 p.

Smith, Donald, « Jacques Ferron ou la folie d'écrire », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n° 6, 1977, p. 34-41.

e. Corpus complémentaire

Allaire, Jean-Baptiste-Arthur, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie du Courrier de Saint-Hyacinthe, 1994 [1905], 543 p.

Aquin, Hubert, *Blocs erratiques*, Montréal, Typo, coll. « Essais », 2011 [1977], 336 p.

Arnsperger, Christian et Philippe Van Parijs, *Éthique économique et sociale*, Paris, La découverte, coll. « Repères », 2003, 128 p.

- Belzane, Guy, « Jean Giraudoux. Le mythe d'Électre », *Encyclopædia Universalis*, en ligne, < <http://www.universalis.fr/encyclopedie/electre-jean-giraudoux/2-giraudoux-et-le-mythe-d-electre/> >, consulté le 14 novembre 2013.
- Chamberland, Paul, *Un parti pris anthropologique*, Montréal, Parti pris, 1983, 325 p.
- Daschuk, James, *La destruction des Indiens des Plaines. Maladies, famines organisées et disparition du mode de vie autochtone*, Québec, PUL, 2015, p. 372.
- Delâge, Denys, « Le 4 août 1701. La Grande Paix de Montréal : les Français et les Amérindiens concluent une alliance décisive », *La Fondation Lionel-Groulx*, en ligne, < <https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-4-aout-1701-La-Grande-Paix-de.html> >, consulté le 8 août 2016.
- Desautels, Yvon, *Les coutumes de nos ancêtres*, Montréal, Éditions Paulines, 1984, 70 p.
- Di Stefano, Loïc. « Les mouches de Jean-Paul Sartre », *Salon littéraire*, en ligne, < <http://salon-litteraire.com/fr/resume-d-oeuvre/content/1848967-les-mouches-de-jean-paul-sartre-resume/> >, consulté le 15 novembre 2013.
- Ellul, Jacques, *De la révolution aux révoltes*, 2^e édition, Paris, Table-ronde, coll. « La petite vermillon », 2011 [1972], 508 p.
- Fréchette, Louis, *La légende d'un peuple*, *La Bibliothèque électronique du Québec*, en ligne, < <https://beq.ebooksgratuits.com/pdf/frechette-p6.pdf> >, consulté le 12 février 2014.
- Gekaert, Xavier, *Anarchisme. Violence. Non-violence. Petite anthologie de la révolution non-violente chez les principaux précurseurs et théoriciens de l'anarchisme*, Belgique, Éditions du monde libertaire, 2000, 79 p.
- Lacoursière, Jacques, *Histoire populaire du Québec. De 1791 à 1841*, tome 2, Québec, Septentrion, 1996, 648 p.
- Mercier, Honoré, « Quand je dis que nous ne devons rien à l'Angleterre... » *L'avenir du Canada*, Montréal, Compagnie d'imprimerie et de lithographie Gebhardt-Berthiaume, 1893, 91 p.
- Paquin, Stéphane, *L'invention d'un mythe. Le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB éditeur, 1999, 171 p.
- Pistoureau, Michel et Dominique Simonnet, *Le petit livre des couleurs*, Paris, Seuil, coll. Points - Histoire, 2014, 144 p.
- Rey, Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, vol. 2, Paris, Le Robert, 2016, 2 808 p.
- Simard, Pierre, « Les itinérants de Montréal », *Service social*, vol. 39, n° 2, 1990, p. 59-75.

UNESCO, « Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle », *Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*, en ligne, < <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf> >, consulté le 28 avril 2016.

Vallée, Bernard, « Les cinq vies du square Viger », *Montréal Explorations*, en ligne, < <http://www.montrealexplorations.org/wp/les-cinq-vies-du-square-viger/> >, consulté le 21 juin 2014.

Verboszy, Akos, *Rhapsodie québécoise. Itinéraire d'un enfant de la loi 101*, Montréal, Éditions Boréal, coll. « Compact », 2016, 240 p.

Wilde, Oscar, *Aphorismes*, Paris, Mille et une nuits, 1995, 104 p.